DÉCONGESTIONNER LES URGENCES

# LAZURE PARLE ET SE TROMPE

■ **Les huit centres d'hébergement pour personnes âgées que le ministre des Affaires sociales Denis Lazure présentait comme «ouverts», la semaine dernière, ne sont en réalité occupés qu'à 50 pour cent, faute de fonds. Il semble donc peu probable, quoi qu'en dise le ministre, que ces centres soient en mesure de décongestionner très bientôt les étages et les urgences des hôpitaux de Montréal.**

page A 3

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢

**25 CENTS** MONTRÉAL, JEUDI **26** FÉVRIER 1981, 97e ANNÉE, no 48, **86** PAGES, **4** CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

goineau-bousquet CIE LTÉE

LE PLUS GRAND CENTRE DE RENOVATION EN AMERIQUE

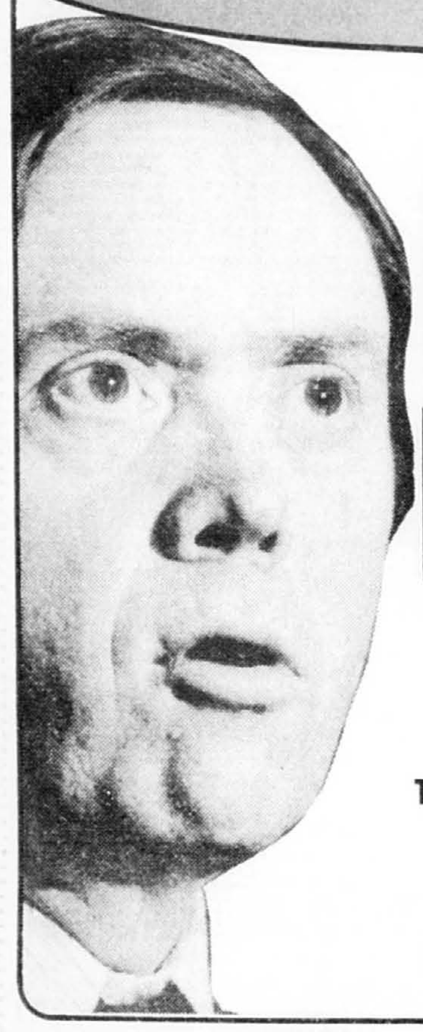

OTTAWA DÉPENSERA $67,6 MILLIARDS

# HAUSSE DE 12,8%

■ **Les dépenses du gouvernement fédéral atteindront un nouveau sommet de $67,6 milliards, soit une hausse de 12,8 p. cent au cours du prochain exercice financier, selon le budget de dépenses qui sera déposé aujourd'hui aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston. En raison des taux élevés d'intérêt, c'est au service de la dette que les dépenses gouvernementales connaissent la plus forte augmentation. Ottawa y dépense un dollar sur cinq. Fait inusité, le budget des dépenses a été révélé au grand public avant que les Communes en soient saisies à cause d'un débat de procédure de trois heures.**

page B 1

## TABLOÏD SPORTS

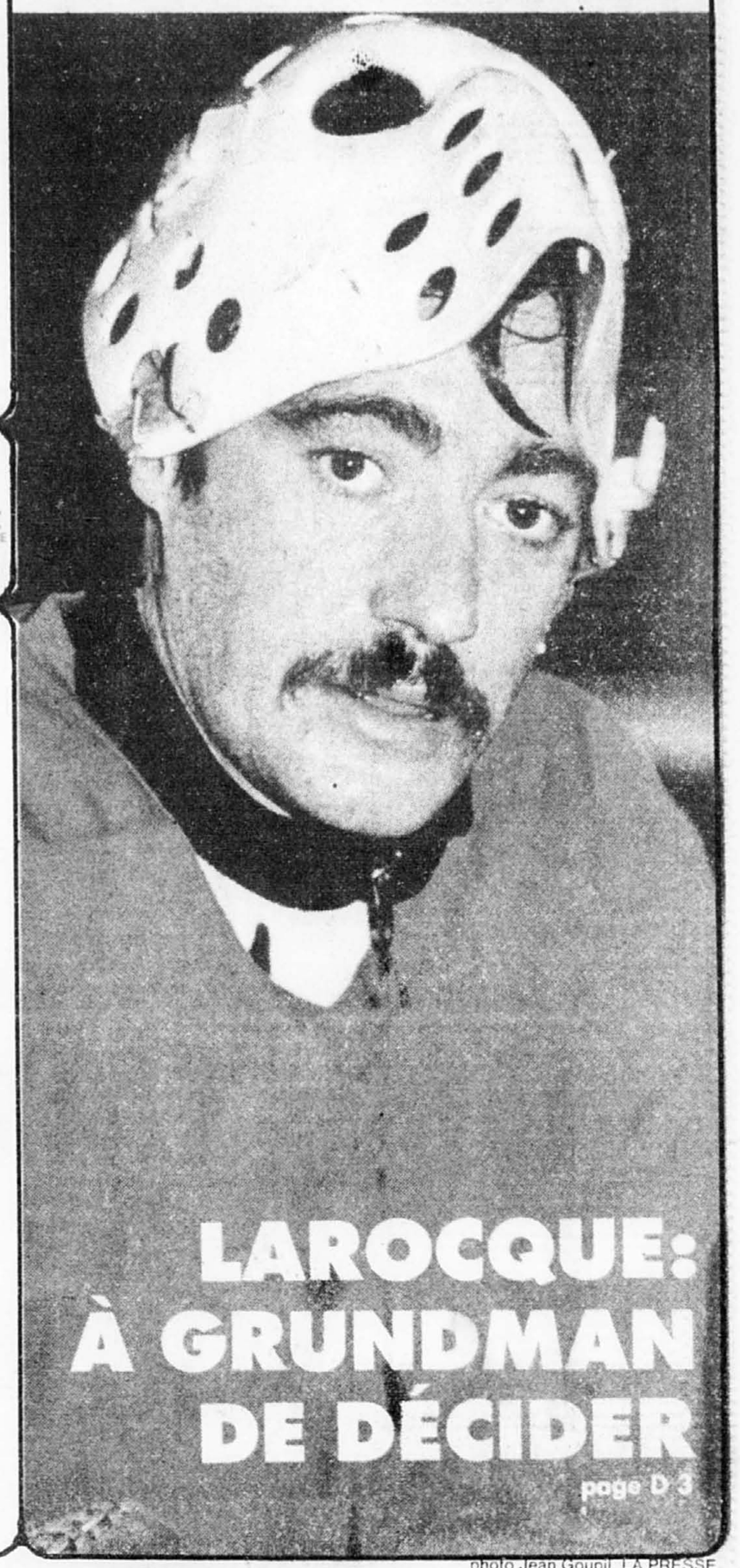

# LAROCQUE: À GRUNDMAN DE DÉCIDER

page D 3

photo Jean Goupil, LA PRESSE

À CAUSE DE LA GRÈVE DU ZÈLE DES POLICIERS

# L'ANARCHIE RÈGNE À LAVAL

■ **Le nouveau directeur de la police de Laval, M. Gaétan Belisle, a demandé au ministre de la Justice d'intervenir dans les plus brefs délais pour mettre fin à l'anarchie qui règne selon lui dans son service: les policiers de la deuxième ville du Québec multiplient actuellement les moyens de pression pour obtenir une amélioration de leur régime de retraite, n'hésitant pas, entre autres, à infliger des contraventions non signées et à intercepter par dizaines des camionneurs, dont ils envoient les véhicules à la fourrière municipale. Le ministre, Marc-André Bédard, a promis qu'il examinerait ce dossier dès cette semaine.**

page A 9

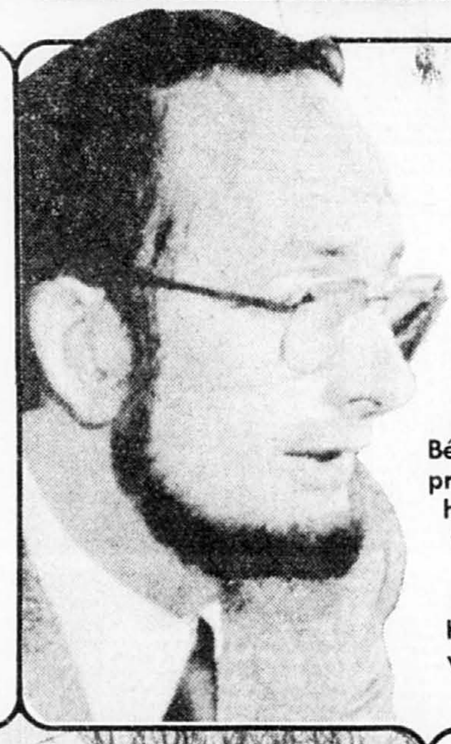

HYDRO

# PAS DE HAUSSE

■ **Les hausses de tarifs que se propose de demander Hydro-Québec ne se justifient pas pour l'instant, si l'on en croit le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Bérubé. En matière de prix, a précisé hier M. Bérubé, une hausse de tarifs ne peut se justifier que par la nécessité de financer les investissements, et les surplus dont disposera Hydro-Québec paraissent élevés.**

page B 2

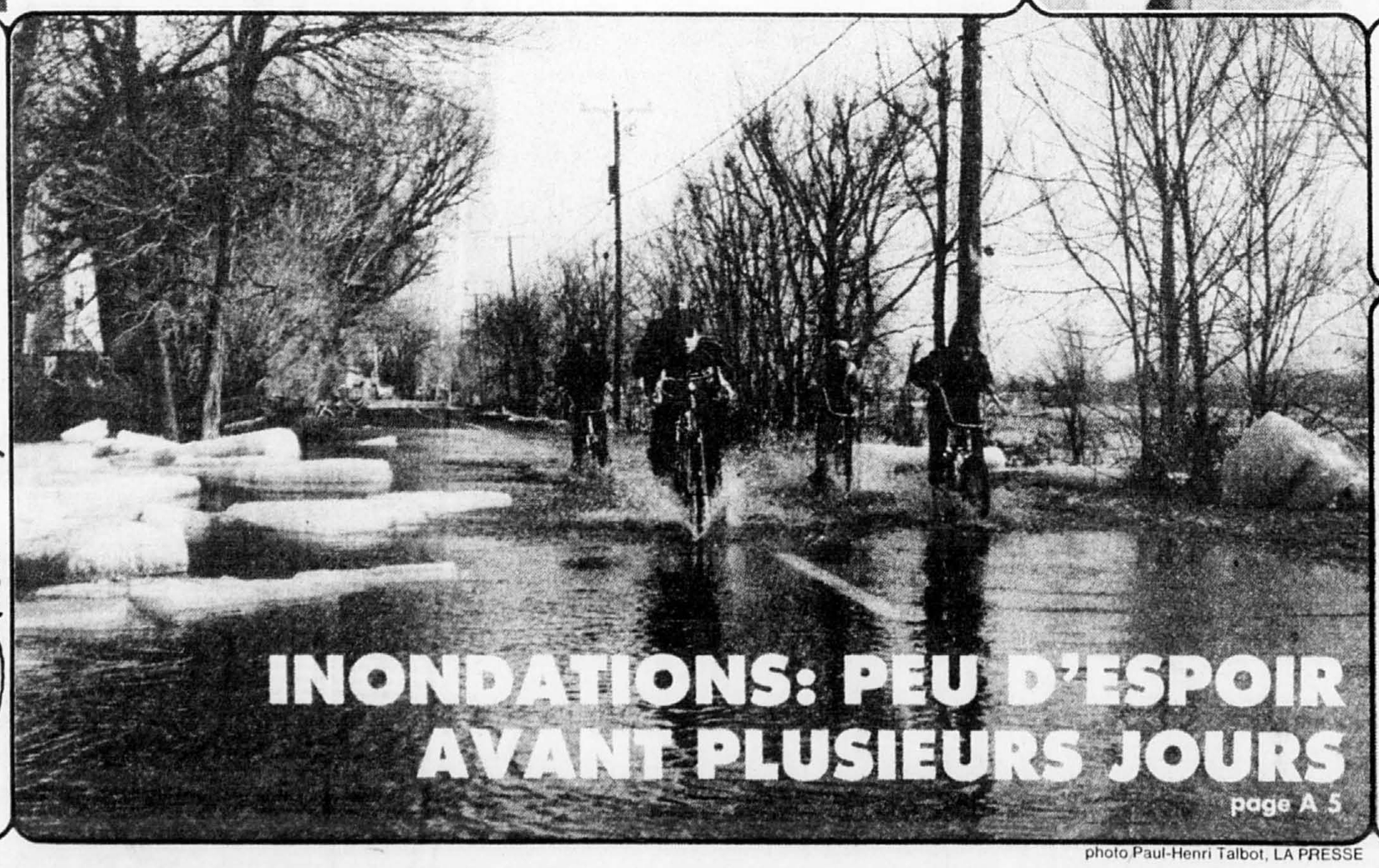

# INONDATIONS: PEU D'ESPOIR AVANT PLUSIEURS JOURS

page A 5

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ÉDITO

## LES CITOYENS, OTAGES DU CONFLIT PÉTROLIER

PAR IVAN GUAY

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 6 à C 13
Arts et spectacles
— Informations: B 14 à B 18
— Horaires: D 26, D 27
Bandes dessinées: D 28
Carrières et professions: B 11
Décès, naissances, etc.: C 14
Économie: B 1 à B 13
Êtes-vous observateur?: C 8
FEUILLETON
«Shogun»: C 7
Horoscope: C 9
Le monde: A 10
Météo: A 2
Mot mystère: D 28
Mots croisés: C 8, D 28
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: D 26
Sports: D 1 à D 36
Télévision: D 27
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5
— La loi et vous: C 2

**FERIEZ-VOUS UN BON AGENT IMMOBILIER?**

VOUS avez peut-être les aptitudes requises pour faire une carrière extrêmement rentable dans le domaine immobilier. Comment vous en assurer? Assistez sans obligation à une séance gratuite d'information qui se tiendra à la salle Mont-Royal de l'hôtel BONAVENTURE, le mercredi 11 mars 1981 à 19 h. Vous verrez que l'immobilier, c'est un monde passionnant et enrichissant!

**Confirmez votre présence en appelant Francine Ducap au 876-7373**

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

# Les adversaires de Clark obtiennent la tenue d'un débat sur le leadership

OTTAWA — Les adversaires du chef conservateur, M. Joe Clark, ont marqué un point hier en forçant le parti à leur céder un local du Centre des congrès d'Ottawa pour la tenue d'un débat sur le leadership.

**GILBERT LAVOIE**
de notre bureau d'Ottawa

Le président du comité torontois favorable à une révision du leadership (PC Review comity), M. Tom Vierson, a d'abord essuyé un échec hier matin en soumettant sa requête. On lui a fait valoir que son organisation n'avait pas de statut officiel lui permettant de demander l'utilisation d'un local loué par le parti. Il est revenu à la charge en tant que président de l'Association conservatrice du comté de North York, ce qui a forcé les dirigeants du parti à se plier à sa requête.

Le débat aura donc lieu au Centre des conférence à 16h15, juste de l'autre côté de la rue du Château Laurier, où 1,100 jeunes conservateurs sont réunis pour discuter des politiques du parti. L'événement ne manquera pas d'attirer les délégués et les médias, donnant ainsi une publicité gratuite aux adversaires de M. Clark.

Cette affaire n'est qu'un exemple des tractations de coulisses et de la lutte que se mènent les partisans et les adversaires de M. Clark à moins de 48 heures du vote sur le leadership. Le chef conservateur profite au maximum de son rôle aux Communes pour se faire valoir auprès des délégués qui ont commencé d'arriver hier matin dans la capitale nationale. Ainsi pendant que 1,000 jeunes délégués s'inscrivaient au Château Laurier, M. Clark a lancé une attaque en règle contre le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, sur la question des contributions fédérales à l'éducation post-secondaire.

Les adversaires du chef tory sont eux aussi arrivés à Ottawa. Des responsables du PC Review comity sont dans la capitale depuis samedi, où ils ont loué trois suites d'hôtel pour accueillir les délégués et mener leur campagne. À l'inscription des

**M. Clark à son arrivée hier au caucus conservateur.**

jeunes hier au Château Laurier, chaque délégué recevait une pochette d'information préparée par le comité.

Au sein même du caucus conservateur, les partisans de M. Clark tentaient encore hier de rallier les membres de l'ancien cabinet autour d'une déclaration d'appui au chef. L'ancien ministre responsable du commerce international, M. Michael Wilson, s'est avancé un peu prématurément hier, en annonçant que tous les membres de l'ancien cabinet donneraient une indication claire de leur appui à M. Clark d'ici quelques jours. Il a refusé de précisé quelle forme prendrait cet appui, mais on a appris ensuite que M. Wilson faisait circuler une lettre favorable à M. Clark auprès de ses collègues, leur demandant d'y apposer leur signature.

LA PRESSE a appris hier que cette histoire fait l'objet d'une certaine controverse auprès des collègues de M. Clark. «La majorité des anciens ministres sont d'accord pour dire qu'ils appuient le leader, mais de là à dire qu'ils sont opposés à la tenue d'une révision du leadership, il y a un pas», a expliqué l'adjoint de l'un des anciens ministres tories.


'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

«J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des phaphilio pedilum d'Afrique!»

Le plan d'épargne-retraite avec la caisse populaire, vous assure une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser, dès aujourd'hui, des économies d'impôts.

En effet, les montants souscrits à votre épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable et vous rapportent un intérêt très avantageux.

L'épargne-retraite à votre caisse populaire: un plan d'épargne rassurant pour l'avenir et avantageux dès maintenant. Le 1er mars est la date limite d'adhésion pour les déductions sur votre prochain rapport d'impôts. Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.

Votre REER option PLACEMENT À TAUX FIXE est disponible dans la plupart des caisses populaires

la caisse populaire desjardins


QUÉBEC
De nos correspondants

# Le budget déposé le 10 mars

C'est maintenant officiel! Le budget de la province sera déposé le 10 mars dès la reprise des travaux parlementaires. Le bureau du leader du gouvernement l'a confirmé après que les leaders parlementaires des partis d'opposition eurent accepté qu'on en dispose dès la première journée de la reprise des travaux.

En décidant d'agir ainsi, le gouvernement prête foi aux rumeurs voulant que le déclenchement des élections générales soit annoncé dès jeudi le 12 mars ou le lendemain.

Or, tout indique que le 12 mars serait une journée appropriée pour le déclenchement des élections car un tel scénario permettrait de diluer la réplique des partis d'opposition en réponse au discours du budget de M. Parizeau dans les médias d'information.

En effet, le 11 mars étant un mercredi, cette journée est habituellement réservée aux partis d'opposition qui peuvent présenter diverses motions auxquelles sont tenus de débattre les membres du gouvernement. Ce n'est donc que le lendemain qu'ils seront appelés à répliquer au discours du budget.

Si ce scénario est suivi, la date du scrutin pourrait être le 13 avril comme les rumeurs le laissent entendre depuis un certain temps.

## Pas de téléjournal à Radio-Québec

Le projet de lancer un téléjournal quotidien à Radio-Québec pendant la campagne électorale vient d'avorter faute de budget.

En effet, quoique sympathiques à l'idée de faire une incursion dans le secteur de l'information quotidienne, les dirigeants de la Société de radio-télévision du Québec n'ont pu obtenir du gouvernement le budget nécessaire à sa réalisation, comme c'est le cas à Radio-Canada en période électorale.

Qu'est-ce qui a fait reculer le Conseil des ministres qui avait donné à Radio-Québec son approbation de principe à la réalisation d'un tel journal parlé? Sans doute la crainte d'être accusé de contrevenir au mandat éducatif dévolu à la télévision québécoise par le Conseil de la radio-télévision canadienne, un organisme fédéral.

Rencontré à sa sortie du Conseil des ministres, M. Clément Richard, ministre des Communications, s'est refusé à tout commentaire sur le sujet. Blême et fatigué (il assiste à titre d'orateur invité à l'ouverture d'innombrables campagnes de financement du Parti québécois dans l'est du Québec) il est demeuré coi lorsque LA PRESSE lui a demandé pourquoi il n'avait pas été capable de défendre ce budget au Conseil des ministres. La nouvelle devrait réjouir les libéraux qui craignaient une certaine manipulation du gouvernement dans cette affaire.

## Le PQ puisera largement dans les cabinets

Comme il l'avait fait pour la campagne référendaire, le Parti québécois réquisitionnera les services de bon nombre de membres des cabinets ministériels pour les transformer en honnêtes travailleurs d'élections pour la durée de la prochaine campagne. Et comme celle-ci est toute prochaine, les intéressés savent déjà quelles fonctions leur seront alors confiées.

C'est encore Michel Carpentier, chef de cabinet adjoint du premier ministre qui agira comme directeur général de la campagne. C'est déjà un vétéran, puisqu'il a mené les troupes péquistes à la victoire en 76, et à la défaite en 80. Il aura sous ses ordres plusieurs chefs de secteurs, recrutés pur la plupart dans les cabinets. Le responsable des communications sera Jean-François Cloutier, qui occupe déjà ces fonctions au bureau du premier ministre. Sa principale tâche depuis son embauche en août est d'ailleurs de préparer la campagne électorale, qu'on prévoyait d'abord pour l'automne. Parmi ses assistants, on trouve Denis Vincent, un ancien journaliste de LA PRESSE, qui est présentement chef de cabinet du ministre Marcel Léger, et qui sera responsable du bureau de presse du PQ pendant la campagne.

Jean-Claude Scraire, chef de cabinet du ministre Marc-André Bédard, coordonnera la campagne dans la région de Québec. Le secrétaire exécutif du premier ministre, Claude Malette s'occupera du contenu de la campagne et Marie Tailon supervisera les tournées.

## Tout sera en place la semaine prochaine

Alors que les stratèges péquistes font se multiplier les apparitons des vedettes du cabinet Lévesque dans toutes sortes de m anifestations, dont la plus imposante sera certainement le Sommet socio-économique sur Montréal, la semaine prochaine, les gens de la technique, eux, mettent une dernière main aux préparatifs pour la campagne électorale. Qui, à moins d'un revirement de situation tout à fait imprévisible pour l'instant, démarrera de façon officielle dans le courant de la deuxième semaine de m ars, pour se terminer le 13 avril, jour du vote. Ainsi, non seulement le PQ a-t-il passé sa commande à Telbec pour les installations particulières nécessaires à la campagne, mais encore a-t-il insisté pour que tout soit prêt à entrer en opération dès la semaine prochaine. Un porte-parole autorisé de l'agence a confirmé à LA PRESSE que tout sera effectivement prêt à fonctionner dès la semaine prochaine. Toutefois, cela ne signifie pas que le premier ministre Lévesque déclencherait les élections avant la deuxième semaine de mars, si bien que les députés ne seront vraisemblablement pas rappelés avant la date prévue du 10 mars pour la reprise de la session.

**CLAUDE V. MARSOLAIS**
**PIERRE VINCENT**


yoga
Pour la détente et la santé
Cours spéciaux de débutants du 2 au 6 mars, 19h30 à 22h
CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA
5178, boul. Saint-Laurent 279-3545


# LA MÉTÉO

## à Montréal

**La Quotidienne 1-6-9**
**LOTO-SÉLECT 7-2-3-9**

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|
| Minimum: 0 Maximum: 2 | |
| Nuageux, possibilité de flocons, vent modéré | Nuageux |

## au Québec

| RÉGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | — | -2 | Nuageux, quelques flocons | Nuageux |
| Outaouais | — | 2 | Nuageux, quelques flocons | Nuageux |
| Laurentides | — | 2 | Nuageux, quelques flocons | Nuageux |
| Cantons de l'Est | — | 2 | Nuageux et neige | Nuageux, quelques flocons |
| Mauricie | — | 2 | Nuageux, poss. de flocons | Nuageux, quelques flocons |
| Québec | — | 2 | Possibilité de flocons | Nuageux |
| Lac-Saint-Jean | — | 2 | Nuageux, poss. de flocons | Nuageux, quelques flocons |
| Rimouski | — | 2 | Nuag., brum. par endr. | Peu de changement |
| Gaspésie | — | 2 | Nuag., brum. par end. | Peu de changement |
| Baie-Comeau | — | 1 | Nuageux, brumeux, verglas | Nuageux |
| Sept-Iles | — | 1 | Nuageux, brumeux, verglas | Nuageux |

## au Canada

| | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|
| Colombie-Britannique | Nuageux | Victoria | 3 | 9 |
| Alberta | Part. nuageux | Edmonton | -12 | -2 |
| Saskatchewan | Flocons | Regina | -8 | -3 |
| Manitoba | Flocons | Winnipeg | -12 | -4 |
| Ontario | Ensoleillé | Toronto | -2 | 4 |
| Nouveau-Brunswick | Pluie | Fredericton | -5 | -2 |
| Nouvelle-Écosse | Pluie | Halifax | 2 | 3 |
| Ile-du-Prince-Edouard | Nuageux | Charlottetown | 3 | 6 |
| Terre-Neuve | Beau | Saint-Jean | -2 | 2 |

## si vous partez...

### aux États-Unis

| | Min. | Max. | | Min. | Max. | | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 4 | 8 | Miami | 10 | 25 | Pittsburgh | 0 | 4 |
| Buffalo | -1 | 7 | New York | 6 | 14 | San Francisco | 6 | 13 |
| Chicago | -2 | 12 | Nlle-Orléans | 10 | 26 | Washington | 4 | 12 |

### vers les capitales

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Amsterdam | -2 | 2 | Hong Kong | 13 | 15 | Oslo | -3 | -2 |
| Athènes | 8 | 16 | Le Caire | 10 | 21 | Paris | -1 | 3 |
| Berlin | 1 | 2 | Lisbonne | 4 | 16 | Rome | 4 | 12 |
| Bruxelles | -6 | 0 | Londres | | 3 | Séoul | -9 | -6 |
| Buenos Aires | 25 | 33 | Madrid | | 7 | Stockholm | -4 | 1 |
| Copenhague | 1 | 2 | Moscou | -9 | -3 | Tokyo | 2 | 6 |
| Genève | -2 | 2 | Mexico | 10 | 20 | Vienne | 2 | 3 |

### vers les plages

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Acapulco | 22 | 32 | Bermudes | 16 | 19 | San Juan | 23 | 29 |
| Barbade | 24 | 29 | Nassau | 16 | 25 | Trinidad | | |


la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

**TARIFS D'ABONNEMENTS**

| | | |
|---|---|---|
| LIVRAISON À DOMICILE: | Lundi au samedi | $1.75 |
| | Lundi au vendredi | $1.25 |
| | Samedi seulement | 0.75 |

**TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)**

| | Nombre de semaines* | | |
|---|---|---|---|
| CANADA | 13 | 26 | 52 |
| Lundi au samedi | $37.00 | $74.00 | $148.00 |
| Lundi au vendredi | $24.00 | $48.00 | $96.00 |
| Samedi seulement | $13.00 | $26.00 | $52.00 |

**ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS**

| | Nombre de semaines* | | |
|---|---|---|---|
| | 13 | 26 | 52 |
| Lundi au samedi | $72.80 | $145.60 | $291.20 |
| Lundi au vendredi | $52.00 | $104.00 | $208.00 |
| Samedi seulement | $20.80 | $41.60 | $83.20 |

*Durée minimum 13 semaines

| | |
|---|---|
| INFORMATION GÉNÉRALE | 285-7272 |
| RÉDACTION | 285-7070 |
| PROMOTION | 285-7100 |
| RELATIONS DE TRAVAIL | 285-7383 |
| **ANNONCES CLASSÉES** | |
| Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) | 285-7111 |
| Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) | 285-7205 |
| **GRANDES ANNONCES** | |
| Détaillants | 285-7202 |
| National, Télé-Presse | 285-7306 |
| Vacances, voyages | 285-7265 |
| Carrières et professions, nominations | 285-7320 |
| **COMPTABILITÉ** | |
| Grandes annonces | 285-6892 |
| Annonces classées | 285-6901 |

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

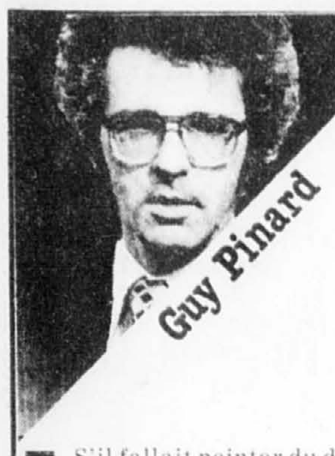


# La centralisation à l'origine du mauvais service postal

S'il fallait pointer du doigt la décision qui a contribué le plus à la pauvreté du système postal canadien, il faudrait sans doute penser d'abord à la centralisation accompagnée de l'automation.

Tel est l'avis de Gaston Meunier. Ex-maître de poste à Acton Vale, ex-secrétaire permanent de l'Association canadienne des maîtres de poste, Meunier est aujourd'hui directeur général de l'Association internationale des receveurs de la poste, un groupement qui compte plus de 1600 membres dans 102 pays et dont le siège social se trouve à Montréal, après avoir été installé à Genève pendant les cinq premières années de son existence.

Un de ses amis m'avait assuré que Meunier en avait long à raconter sur l'efficacité des postes canadiennes, mais sans doute par diplomatie, ce dernier s'est montré plutôt prudent dans ses déclarations, tant vis-à-vis des postes canadiennes que vis-à-vis des systèmes postaux des autres pays. Mais j'ai quand même réussi à lui arracher quelques commentaires.

Meunier nous parle tout d'abord avec nostalgie de la «belle époque», celle où curieusement les postes étaient plus efficaces, plus fiables, même si on s'en remettait à l'homme plutôt qu'aux machines et à leur cerveau électronique.

Comme le rappelle Meunier, Acton Vale se trouve sur la voie ferrée du Canadien National qui relie Sherbrooke à Montréal. Chaque jour, quatre trains dans chaque direction laissaient et prenaient du courrier à destination de Sherbrooke ou de la métropole. Aussitôt reçu, le courrier était distribué, et les résidents d'Acton savaient exactement quand arriverait le courrier. Quant au courrier en partance d'Acton Vale, il était déjà trié partiellement, on préparait des paquets de lettres destinées au même endroit, et le trio du courrier se poursuivait à bord du wagon postal jusqu'à l'arrivée du train en gare. Et s'il est vrai que le service était moins rapide, il était diablement plus fiable!

On peut donc conclure que si elles avaient été conçues pour améliorer et accélérer le service, la centralisation et l'automation ont plutôt eu l'effet contraire: si on a un tant soit peu réussi à accélérer la livraison du courrier, on a par ailleurs sacrifié la fiabilité. Et c'est tellement vrai que les entreprises de courrier ont poussé tels des champignons, et ma foi, elles sont plutôt prospères!

Sans vouloir donner de leçons à quiconque, M. Meunier estime qu'on pourrait améliorer le service en décentralisant là où il est possible de le faire. Mais il apparaît évident qu'il s'agit là d'un voeu pieux plutôt que d'une solution: avec les millions que le ministère a investis dans la mécanisation des opérations, il est impensable qu'il puisse faire marche arrière, d'autant plus qu'il lui faudrait admettre son erreur initiale.

## Des comparaisons difficiles

Toujours pour les mêmes motifs sans doute (diplomatie oblige...), Gaston Meunier hésite à établir des comparaisons entre les services postaux des différents pays, même s'il ose avancer que les tarifs postaux canadiens sont parmi les plus bas au monde, tant à l'intérieur qu'outre-frontière. Il poursuit en disant que les coûts très élevés du service postal suisse par exemple sont un des nombreux motifs qui ont amené l'association internationale qu'il dirige à déménager son siège social de Genève à Montréal.

S'il ne veut pas faire de comparaisons, Meunier se permet cependant quelques remarques d'ordre local. Ainsi, si le service postal helvétique est coûteux, il n'en est pas moins très bien organisé sur le plan intérieur, sans doute parce que c'est un pays beaucoup moins vaste que le Canada, mais aussi parce qu'on recourt abondamment aux autobus postaux pour distribuer le courrier dans l'arrière-pays. Devant une telle remarque, on peut se demander pourquoi on ne ferait pas de même chez nous. En outre, dit-il, le courrier est distribué six jours par semaine, et le ministère contribue énormément à son allégement en offrant gratuitement des casiers postaux aux citoyens qui en font la demande et qui sont prêts à aller chercher leur courrier sur place.

Aussi louangeur pour le système australien, Meunier se permet sa seule digression diplomatique quand il affirme sans retenue que les Italiens possèdent le pire service postal au monde.

Mais toutes ces considérations ne nous consoleront pas. Quand je pense que mes reçus pour mes vacances ont été postés de Toronto le 2 décembre et que je les attends toujours (heureusement que j'ai pu aller en vacances malgré tout!), on peut s'interroger sur l'efficacité et la fiabilité du service postal. Et depuis la rédaction des deux chroniques consacrées aux postes, j'ai reçu tellement de témoignages et de «contes d'horreur» que j'ai maintenant la conviction que des réformes en profondeur s'imposent.

CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

# Seulement la moitié des nouveaux lits disponibles sont occupés

Malgré les chiffres impressionnants lancés ces jours-ci par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, ce n'est pas demain ou même après-demain que les nouveaux centres d'hébergement pour personnes âgées seront en mesure de décongestionner les étages et les urgences des hôpitaux de Montréal. Des 922 lits présentement disponibles dans «les huit centres ouverts depuis 1976», seulement 462 étaient effectivement occupés hier.

**HUGUETTE ROBERGE**

C'est de source sûre que LA PRESSE a appris l'occupation réelle de ces centres que le ministre Lazure présentait comme «ouverts», la semaine dernière, au moment où il annonçait les mesures prises par le gouvernement pour résoudre le problème de l'engorgement des urgences.

Si on se réfère au calendrier des réalisations du MAS au chapitre de la construction de centres d'hébergement à Montréal, tel que distribué aux journalistes, les centres suivants devraient héberger aujourd'hui 923 bénéficiaires.

La réalité est moins glorieuse. **La Résidence Villeray** (capacité de 100 lits) comptait hier 80 pensionnaires; **le Pavillon Dorion** (capacité: 147 lits, occupation: 100); le centre **La Salle** (capacité: 200 lits, occupation: 0, les dix premiers étant attendus la semaine prochaine); le centre **Eloria Lepage** (capacité 150 lits; occupation: 100); le centre **Ovila Légaré** (capacité: 100 lits; occupation: 52); le centre de **la Visitation** (capacité: 25 lits,; occupation: 25); le centre **Louis Riel** (capacité: 100 lits: occupation 25, 50 arrivées prévues à la fin de mars); le centre **Idola Saint-Jean** (capacité: 100 lits; occupation: 80).

## Ouvertures «imminentes»

Tous les nouveaux centres récemment ouverts, sinon pleinement opérationnels, ont vu leur ouverture retardée de 4 à 5 mois. Aussi, selon nos sources, il serait illusoire d'espérer la mise en opération dans les délais prévus, de neuf autres centres d'hébergement présentés par le ministère comme devant ouvrir en mars et en avril, soit les centres: **Réal Morel, Denis-Benjamin Viger; Nazaire Piché; Dante** (pour le mois de mars prochain) et **Marie Rollet; François Séguenot; Maimonides; Chevalier de Lorimier; Alfred Desrochers** (pour avril).

Ces neuf futurs nouveaux centres d'hébergement «promettent» une capacité d'accueil totale de 1,017 lits.

Cinq autres, dont le MAS annonce qu'ils sont «en chantier et dont l'ouverture est prévue à l'automne 1981», pour une capacité d'accueil globale de 521 lits, porteront les noms de: **Paul Gouin, Henri Bradet, Robert Cliche, La Pinière** et **Ernest Routhier.** Noms qui feront sans doute plaisir aux femmes... largement majoritaires dans les centres d'hébergement. D'ici leur ouverture officielle, le ministre a tout le temps de se rappeler la promesse qu'il avait faite de «valoriser les femmes du Québec en dédiant un nombre important de nouveaux établissements à celles qui ont marqué notre histoire».

## Qu'attend-on?

Le **Centre La Salle,** le plus important en capacité d'accueil avec 200 lits, devait recevoir ses premiers bénéficiaires en septembre dernier. Son ouverture a été retardée de plus de six mois, à cause de défauts de construction, notamment de problèmes du système de ventilation. M. Jean-Paul Bouchard, directeur général en poste depuis juillet dernier, a procédé à l'embauche de 25 employés dont 15 cadres.

«Nous recevrons la semaine prochaine nos dix premiers pensionnaires, dit-il. Et nous pensons pouvoir remplir tous nos lits dans cinq mois. Il était prévu que nous recevrions des cas lourds (A-4, ou bénéficiaires nécessitant plus de deux heures de soins par jour) dans une proportion de 40%. Ce ne sera sans doute pas possible, en raison du budget qui nous est alloué.»

«Pour servir une clientèle de cas lourds et moyens dans la proportion prévue pour l'année 1981-82, il faudrait que le MAS ajoute $200,000 au budget consenti pour cet exercice», précise M. Bouchard.

Les hôpitaux de Ville LaSalle et de Verdun, dont ce centre était appelé à recevoir plusieurs patients chroniques, devront semble-t-il, garder leurs cas les plus lourds. Ils ne seront pas les seuls à souffrir des contraintes budgétaires cependant, le même problème de gros sous touchant tous les établissements.

Ainsi, à l'annonce de la construction des centres d'hébergement de la «nouvelle génération», le ministre avait dit que tous ces établissements seraient dotés d'un centre de jour. Or, même dans les centres déjà ouverts, les budgets de développement d'un centre de jour sont présentement bloqués, et les administrateurs s'attendent à une année de vaches maigres...

N'ABUSEZ PAS DU TÉLÉPHONE

# Entièrement débordée, la Régie du logement double son personnel

Si vous avez eu du mal à établir une communication téléphonique avec un représentant de la Régie du logement, c'est que, explique le président de cet organisme, M. Claude Chapdelaine, la période de pointe traditionnelle débutant

**DENIS MASSE**

habituellement vers le 1er mars, s'est manifestée exceptionnellement cette année dès le début de janvier, en raison principalement de l'application de la nouvelle loi 107 et des interrogations qu'elle suscite dans le public.

La Régie n'était donc pas prête à affronter le raz de marée téléphonique qui a déferlé sur ses différents bureaux depuis le début de l'année.

A titre d'exemple, à ses neuf bureaux de la région métropolitaine, le nombre d'appels téléphoniques s'est chiffré à 147,000 durant les quatre mois du début d'octobre 1980 à la fin de janvier 1981, alors que durant la période correspondante de 1979-80, le nombre des appels avait été inférieur à 62,000.

De même, les visites au comptoir ont plus que triplé, passant de 13,400 l'an dernier (octobre à février) à 42,000 cette année. Pendant le même temps, les requêtes en bonne et due forme sont passées de 7,000 à 28,500.

Les mesures prises pour pallier aux déficiences de service devraient toutefois corriger adéquatement la situation au cours des prochains jours.

La Régie compte à partir d'aujourd'hui 70 agents de renseignements et téléphonistes alors qu'elle en employait 30 l'an dernier. C'est dire que 40 personnes additionnelles ont été embauchées pour la période de renouvellement des baux.

## Être bref

Simultanément à cet effort, les téléphonistes et agents de renseignement ont été priés d'écourter au strict minimum la durée des conversations téléphoniques.

Il est devenu impraticable, explique encore M. Chapdelaine, d'apporter, par téléphone, une réponse exhaustive à chaque cas individuel présenté.

Ainsi, les agents de renseignement des six bureaux de la région montréalaise — qui se partagent, du reste, le travail de répondeurs aussi bien au comptoir qu'au téléphone — ne transmettront plus, au téléphone, qu'une information élémentaire. Ils inviteront l'interlocuteur — propriétaire ou locataire — à se présenter plutôt en personne à l'un des bureaux de la Régie ou encore lui conseilleront de parcourir les différentes publications de la Régie disponibles dans les Caisses populaires et dans les diverses succursales de la Banque d'épargne.

## Abus du téléphone

Pour un grand nombre de Québécois, semble-t-il, le téléphone tient lieu de ressource-miracle dont on a tendance à abuser.

La Régie du logement encourage donc propriétaires et locataires à ne pas opter systématiquement pour le geste de facilité que représente le téléphone et leur signale qu'il existe d'autres instruments pour se renseigner sur leurs droits, obligations et recours en matière de bail.

En premier lieu, il y a le nouveau bail-type qui renferme toutes les obligations des parties et qui, avec son index analytique, est facile à consulter.

De plus, la Régie a publié à fort tirage un guide qui explique tout ce qu'il faut savoir pour renouveler son bail. Enfin, la Régie distribue à ses bureaux différentes publications traitant de la loi 107 et du fonctionnement de l'organisme.

«Il est certain, souligne M. Chapdelaine, que de nombreux cas nécessitent un traitement personnalisé. La Régie le conçoit fort bien et elle met alors tous ses services à la disposition des personnes concernées, notamment lorsque les demandeurs présentent un cas d'urgence ou sont dans l'impossibilité de se déplacer. Cependant, conclut-il, la plupart des ententes négociées entres propriétaires et locataires s'appuient sur des données relativement simples et nécessitent le plus souvent une information élémentaire.»

# Jeune homme tué par une explosion

Un jeune homme de 17 ans a perdu la vie peu avant 22h hier à la suite d'une explosion survenue dans les locaux de la firme Lansing Bagnall Canada, au 12,555 Côte-de-Liesse, dans l'ouest de la métropole.

Selon les rapports préliminaires de la police, la victime aurait été mortellement blessée par l'explosion de produits pharmaceutiques. Le jeune homme était déjà mort à son arrivée à l'hôpital Général de Lachine, où il avait été transporté à la suite de l'accident.

Au moment de mettre sou presse, l'escouade tactique de la CUM poursuivait son enquête et l'identité de la victime ne pouvait encore être divulguée.

# Des bureaux temporairement ouverts le soir

Dans le but de rendre plus accessibles ses différents services, la Régie du logement annonce le début de ses horaires de soir, pour toute la période du renouvellement des baux.

Ainsi, quatre des bureaux de la région montréalaise ouvriront leurs portes chaque mercredi soir, de 18 h à 21 h, jusqu'au 27 mai. Ces bureaux sont situés à: Laval, 1717 ouest, boulevard Saint-Martin, 2e étage, tél.: 687-8801; dans l'est de Montréal, au Village Olympique, 5199 est, rue Sherbrooke, Pyramide ouest (D), chambre 2161 (rez-de-chaussée), par le métro Viau, tél.: 252-8831; dans le nord de Montréal, au 201 est, boulevard Crémazie, 1er étage, métro Crémazie, tél.: 384-9262; et dans l'ouest de Montréal, au 6767, Côte-des-Neiges, 6e étage, tél.: 739-3661.

De plus, des équipes mobiles de la Régie du logement se rendront, jusqu'au 26 mai, aux endroits suivants: Ville Saint-Laurent, 720, boulevard Décarie, Saint-Laurent, le mardi de 18 h à 21 heures; Caisse populaire Saint-Louis-de-France, 745 est, rue Roy, Montréal, le mercredi de 18 h à 21 heures; à l'Hôtel de ville de Verdun, 2e étage, 4555, rue Verdun, à Verdun, le mercredi de 18 h à 21 heures.


Numismatek
• MONNAIE
• TIMBRES
• OR
ACHATS & VENTES
• CANADA & ÉTRANGER
• PAPIER-MONNAIE
• VIEUX BIJOUX EN OR
725-1018
3255, rue MASSON
(COIN SAINT-MICHEL)

COURS DE FLEURISTE
Autres cours: Ikebana et entretien de plantes tropicales.
Une école de fleuristerie fondée en 1963 qui connaît vraiment le goût des Québécois
Renseignements:
ATELIER DE MONTRÉAL
388-6957
Permis no 749516 Ministère de l'Éducation Culture personnelle

VOUS AVEZ UN CHALET?
NOUS AVONS UN ENSEMBLE FILTRE ET STÉRILISATEUR D'EAU POUR VOUS
Notre stérilisateur à rayons ultraviolets est très efficace pour détruire les virus, les bactéries et les coliformes. Le filtre au charbon actif élimine les odeurs désagréables, le mauvais goût et la couleur.
Notre système central, dont la capacité est de 300 gallons à l'heure, vous permettra de boire l'eau des robinets. Plus besoin d'acheter et de transporter de l'eau en bouteille.
Prix régulier: $450.00
Offre spéciale pré-saison $375.00

Bio-Concept Inc.
Les spécialistes en traitement d'eau.
6790 est, Jarry (514) 326-9700
MONTREAL, QUÉBEC, H1P 1W3

Nikon FM
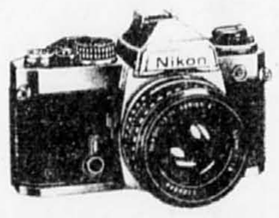

Nikon FM
avec 50mm F1.8E
$329
Vous cherchez un accessoire Nikon
Nous l'avons probablement en magasin.
photogramme
3968 est, rue ONTARIO
523-8114 metro Pie-IX

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé, des impôts réduits et ...une belle retraite.
UN CHOIX JUDICIEUX
Le régime Dépôts garantis
14%
Aucuns frais
• 5 ans
• Intérêts payés annuellement
• Dépôt initial minimum: 500 $.
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite. Venez ou téléphonez.
Taux sujet à changement sans préavis — Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôts du Québec
Nos succursales Modes d'épargne sont ouvertes jusqu'à 21 heures ce soir. De 9 heures à 17 heures le samedi 28 février.
MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8840 1-800-361-6840 poste 8840
LAVAL Place Val des Arbres (514) 668-5223 1-800-361-3803
Fiducie du Québec
QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746
desjardins

# La SHQ minimise la portée de l'enquête du Vérificateur

■ QUÉBEC — Selon le vice-président de la SHQ, Serge Carreau, les questions posées par le Vérificateur général du Québec sur 22 des 42 dossiers de réparations majeures font partie du travail normal et routinier de ce chien de garde des finances publiques et n'impliquent en rien que des irrégularités aient pu être commises.

La SHQ refuse toutefois de laisser la presse prendre connaissance des réponses qu'elle a

**GILLES GAUTHIER**
de notre bureau de Québec

fournies, n'acceptant que de répondre verbalement. Ce qui s'avère pour le moins fastidieux quand on sait qu'il y a 150 questions et 350 sous-questions et quelque peu futile, une telle méthode permettant d'arrondir certains coins.

M. Carreau admet cependant qu'à certaines questions, la SHQ n'a pu que répondre que les décisions prises relevaient du seul jugement de l'ex-coordonnateur de la division des réparations majeures, M. Luc Cyr.

Le vice-président avoue également que certaines réparations ont été mal exécutées et qu'il a fallu reprendre certains travaux. Le problème se pose notamment de façon très évidente à Hauterive, d'ajouter M. Carreau, où il faudra se remettre à la tâche dès la fin de l'hiver. Les sommes dues à l'entrepreneur fautif à cet endroit, Rosaire Langlois, n'ont toutefois pas été entièrement versées.

M. Carreau a également déclaré au cours de l'entrevue qu'il accordait que, «normalement», les travaux devraient dans l'ensemble avoir été bien faits.

Il a par ailleurs répondu aux questions du Vérificateur dont LA PRESSE faisait état il y a deux semaines, de la façon suivante.

Roberval: celui qui avait présenté la plus basse indication verbale de prix était «au bord de la faillite» et s'est désisté au moment de la présentation d'une soumission écrite.

Chicoutimi: le surveillant recruté à Montréal travaillait en fait à Jonquière, Roberval et St-Félicien et il y a donc eu une erreur de facturation. Pourquoi l'embauche à Montréal? Sans doute question de confiance, d'expertise locale limitée ou d'objectivité face aux pressions des professionnels locaux.

Place Bardy à Québec: il a fallu donner les contrats à plusieurs entrepreneurs malgré les soumissions parce qu'il était urgent d'effectuer les travaux avant l'hiver.

Roberval encore: que des avenants s'ajoutent après la fin des travaux n'est que normal et se produit souvent.

St-Félicien: aucun déboursé n'a été enregistré par la division des réparations majeures parce que les travaux ont été effectués par l'Office d'habitation municipal, qui n'avait pas encore envoyé la note.

Gaspé-York: Luc Cyr a vérifié l'estimé de $100,000 de l'architecte et l'a jugé trop bas, accordant le contrat à $140,000. De plus des travaux de $72,000 ont été ajoutés et l'entrepreneur a exécuté le tout pour $160,000.

Sur un autre plan, le président de la SHQ, Jean-Marie Couture, souligne qu'il réitère sa confiance tant en la conseillère en développement, Monique Boileau, qu'envers le vice-président Carreau suite à l'accusation de «négligence flagrante» qu'avait portée dans un document interne M. Ivan Latouche, relativement à l'augmentation des coûts de la rénovation de l'immeuble de «La grande passe».

M. Carreau a par ailleurs souligné que les questions sur les 22 dossiers avaient été envoyées par écrit, procédure inhabituelle, parce que la division des réparations majeures n'avait pas le temps de répondre verbalement. La direction de la SHQ dit n'avoir pris connaissance du questionnaire qu'après le départ de M. Cyr en août 1980.

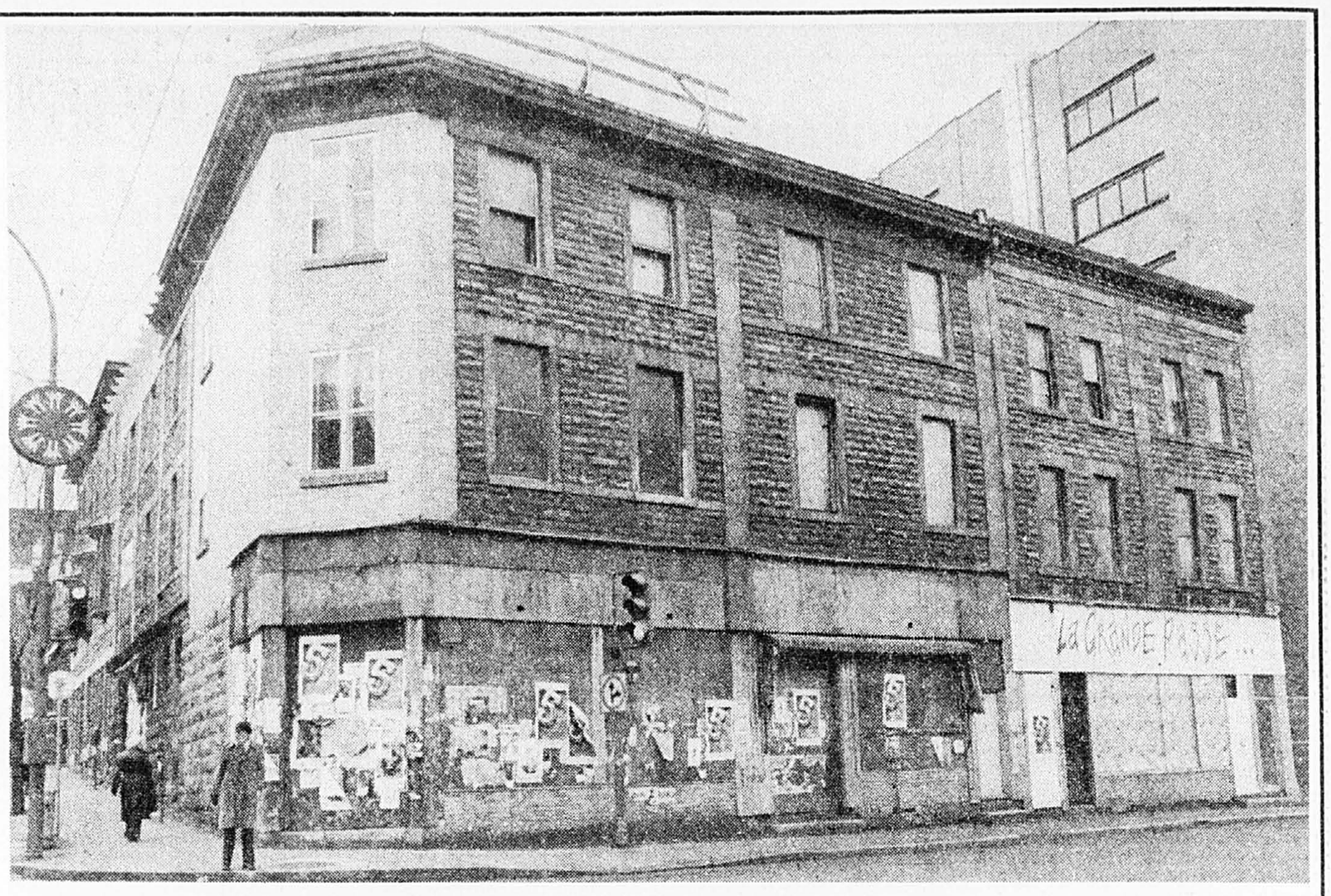


# «La grande passe» pourrait rouvrir

■ QUÉBEC — Contre toute attente, le café «La grande passe», qui loge dans l'immeuble de la rue St-Denis dont la rénovation, financée par la SHQ, a fait couler beaucoup d'encre, pourrait éventuellement rouvrir ses portes.

Il y a quelques semaines à peine, la SHQ n'accordait que bien peu de chances aux animateurs de cette boîte, regroupés dans la Société de développement des arts (SDA), de pouvoir reprendre leurs activités.

Quant au président de la SDA, Paul Dorion, il déclarait au début de janvier que la publicité qui avait résulté des accusations portées à l'Assemblée nationale par le député libéral Fernand Lalonde avait sérieusement compromis la possibilité de rouvrir le café, qui s'était installé dans cet immeuble en 1973.

Tant la SHQ que la SDA estimaient inévitable suite à la révélation que les estimés de coûts de restauration soient passés de $411,600 à plus de $1 million après que $300,000 eurent été investis) la vente de l'immeuble à des intérêts privés, la SDA espérant tout au plus qu'il lui soit possible de louer un local après la rénovation.

Le vice-président de la SHQ, Serge Carreau, expliquait cette semaine que l'immeuble se subdivise en trois sections distinctes et que la SDA pourrait garder la partie qu'elle occupait, incluant les logements aux étages supérieurs. On avait cru au début, d'ajouter M. Carreau, qu'il n'était pas possible de subdiviser parce que le tout avait appartenu antérieurement à un propriétaire unique.

La Société de logement centre-ville de Montréal, émanation de la SDA, avait obtenu pour $1 en vertu d'un bail emphytéotique de 35 ans la propriété de l'immeuble des mains de la SHQ, qui l'avait acquis pour la même somme de Loto-Québec. Cette dernière l'avait payé, selon le député Lalonde, $161,000, montant que Loto-Québec n'a toutefois pas voulu confirmer.

M. Carreau a ajouté que la vente du reste de l'immeuble ne posera aucun problème à la SHQ étant donné qu'une offre a déjà été présentée et que deux autres acheteurs potentiels lui courent après.

Le député Lalonde avait laissé entendre en décembre dernier que la SDA et la Société de logement avaient pu aller de l'avant avec leur projet aussi facilement jusqu'à ce que l'affaire des coûts soit rendue publique parce que leurs animateurs étaient des militants péquistes.

### Erreur de Tardif

Contrairement à ce qu'affirmait à l'Assemblée nationale le ministre responsable de la SHQ, Guy Tardif, la différence entre ce que demandait le plus bas soumissionnaire et M. Luc Cyr (et sa compagnie Transit) pour rénover cet immeuble de «La grande passe» n'était pas de $28,000 mais de $4,000.

On se souviendra que suite à l'appel d'offres, Bolduc Construction demandait le prix le plus bas, soit $561,000. M. Tardif avait dit que Bolduc avait par la suite augmenté sa soumission de $64,000 et que la Société de logement avait conséquemment accordé le contrat à Transit, qui n'avait pas soumissionné, pour $600,000.

Or Bolduc, tout en admettant s'être trompé de $64,000, offrait de compléter les travaux pour $40,000 de plus, ce qui portait en fait le total à $604,000. Il avait également exprimé sa préférence pour la formule de gérance, qui a par la suite été retenue pour Cyr, pour $4,000 de moins.

M. Tardif avait de toute façon balayé toute objection à ce sujet en disant qu'il s'agissait d'un contrat entre deux parties privées, Transit et la Société de logement.

w.h.perron

Préparez votre jardin maintenant

À L'INTÉRIEUR

Si vous effectuez dès maintenant la plantation de vos semences, vous pourrez les repiquer directement à l'extérieur dès le retour des beaux jours. Alors que tous les prix sont à la hausse, vous réaliserez d'importantes économies en cultivant vos propres légumes. Aussi vous ferez d'autres épargnes en plantant vous-mêmes les semences de fleurs.

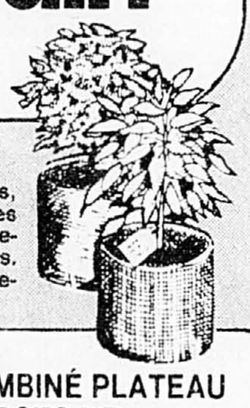

VASTE CHOIX DE SEMENCES DE LÉGUMES ET DE FLEURS

- mais
- asperges
- haricots
- betteraves
- brocolis
- choux de Bruxelles
- carottes
- céleris
- choux
- choux-fleurs
- maïs
- cresson, etc.
- concombres
- endives
- aubergines
- poireaux
- laitues
- melons
- panais
- persil
- citrouilles
- radis
- épinards
- tomates
- navets etc.

- pétunias
- asters
- reines-marguerite
- agératums
- alysses
- amaranthes
- cloches d'Irlande
- bégonias
- calcéolaires
- calendulos
- campanules
- Ibéris Thlaspi
- oeillets
- centaurées
- chrysanthèmes
- cinéraires
- coléus
- cosmos
- delphiniums
- myosotis
- gloxinias
- roses trémières
- oeillets d'Inde
- belles de jour
- capucines
- pensée phlox
- primevères sauvages etc.

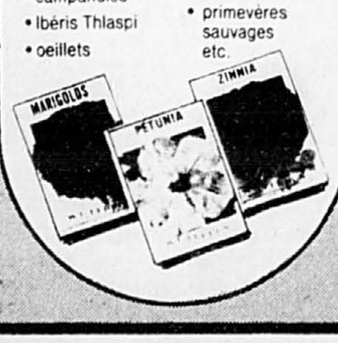

MERRYGRO

Serre miniature, assure les conditions idéales pour une croissance rapide de toutes les semences et boutures — convient pour les plantes les plus délicates. Une seule serre «Merrygro» vous assure des centaines de fleurs et de légumes à repiquer. Vous pouvez l'installer devant une fenêtre. Fabrication en vinyle rigide.

$7.69

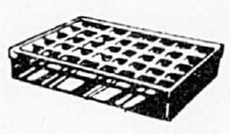

COMBINÉ PLATEAU ET POTS DE TOURBE FERTIL FP-36

Plateau de plastique léger et rigide qui contient 36 pots de tourbe 2¼" carrés. Pour la culture de fleurs annuelles et vivaces ainsi que les légumes. Plateau réutilisable maintes et maintes fois.

$3.99

REDI-EARTH

Terreau léger, excellent pour toutes vos plantations. Mélange léger à base de vermiculite de mousse de tourbe qui remplace la terre ordinaire pour vos plantations. Ne contient pas de mauvaises herbes et ne demande pas de stérilisation. Parfait également pour mélanger à la terre du jardin. Vous l'emploierez avec profit pour vos plate-bandes serres ou pour les semis.

Sac 4 pintes $1.25 — Sac ½ minot $3.25 — Sac de 3 pi. cu. $8.50

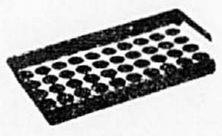

PLATEAU DE CULTURE JIFFY-7

Ce combiné comprend le plateau pratique de plastique 450P et 50 disques de culture Jiffy-7. Arrosez les disques et lorsque gonflés vous n'avez qu'à semer ou repiquer fleurs ou légumes.

$6.49

POTS DE TOURBE

Les pots de tourbe se transplantent directement dans le jardin ou dans un grand plateau ou un pot de plastique.

Vos fleurs et vos légumes pousseront mieux et plus rapidement dans les pots de tourbe car ils conservent mieux l'humidité et la mousse contient des éléments nutritifs absorbés par la plante. Ne retirez pas du pot pour la transplantation. Le pot se désagrège rapidement dans la terre et la plante s'enracine rapidement.

| | PAR 12 | PAR 25 | PAR 50 |
|---|---|---|---|
| 1¾" carrés (4.5 cm) | — | 1.39 | 2.49 |
| 2¼" ronds (6 cm) | — | 1.19 | 2.09 |
| 2¼" carrés (6 cm) | — | 1.59 | 2.89 |
| 3" ronds (8 cm) | 1.19 | 2.09 | 3.69 |
| 3" carrés (8 cm) | 1.49 | 2.69 | 4.79 |
| 4" ronds (10 cm) | 1.89 | 3.49 | 6.39 |

SERRE D'APPARTEMENT FERTIL

Le plateau de plastique léger et rigide, dimension 11" x 21", comprend un dôme de plastique clair 36 pots de tourbe Fertil de 2¼", carrés et 8 chopines de Pro-Mix pour les remplir. Serre idéale pour faire les semis, pour l'enracinement des boutures pour la culture des plants de fleurs et légumes.

SERRE FERTIL COMPLÈTE

$7.49

Le plus grand centre de jardinage au Québec

w.h.perron

332-3610 VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

515, boul. Labelle
Chomedey, Laval
(½ mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)
Ouvert: lundi au samedi
8h30 à 17h00


OTTAWA
De nos correspondants

# La loupe du sénateur

■ S'excusant presque de ne pas faire de rhétorique lors de son intervention sur la constitution au Sénat cette semaine, le sénateur Arthur Tremblay a repris un à un ce qu'il désigne comme les «sept arguments invariables» du gouvernement pour défendre son projet.

En dépit de l'adoption d'un certain nombre d'amendements au cours de l'étude en comité parlementaire le document n'a pas changé sur le fond, de dire M. Tremblay, ce qui explique que les critiques de l'opposition ne varient guère.

À titre d'exemple, notons l'affirmation maintes fois reprise par le ministre de la Justice à l'effet que le gouvernement fédéral a le droit d'agir seul. Il aurait été plus simple de consulter les tribunaux avant de se lancer dans ces changements constitutionnels estime le sénateur. Un seul tribunal s'est prononcé jusqu'ici et sa réponse est ambiguë. De toutes manières dit-il, Ottawa a toujours obtenu l'assentiment des provinces depuis 50 ans, lorsqu'il s'agissait de modifier le partage des compétences.

Il passe ensuite à la théorie de l'impasse; à celle de l'égoïsme des provinces; au désir profond exprimé en faveur d'une charte des droits; au fait que la population s'oppose surtout au processus unilatéral alors que c'est la substance qui compte; à l'équilibre inchangé des pouvoirs et à la volonté de poursuivre une fois cette première étape franchie.

En 45 pages, M. Tremblay a résumé les arguments pour et contre le projet constitutionnel comme tout bon technocrate doit savoir le faire. N'étant que sénateur d'allégeance conservatrice toutefois il ne se fait pas d'illusion sur l'influence qu'il peut avoir sur le gouvernement, par opposition à celle qu'il détenait dans ses anciennes fonctions à Québec. Néanmoins, son travail sera utile aux profanes...

### Les francophones et les conservateurs

Les jeunes conservateurs ont plus de courage que leurs aînés si on se fie aux sujets qui seront discutés aujourd'hui dans le cadre de leur assemblée générale à Ottawa. L'un des ateliers portera sur les francophones et le parti, une question toujours aussi douloureuse pour les conservateurs, qui n'ont pas réussi, cinq ans après l'élection de M. Joe Clark à la tête du parti, à faire des progrès au Québec.

Le parti Rhinocéros a même supplanté les tories dans certains comtés au dernier scrutin. Cette faiblesse des conservateurs est encore plus évidente lorsqu'on regarde le nombre infime de candidats de langue française qui brigueront les suffrages aux divers postes à l'exécutif national qui seront comblés dimanche.

M. Marcel Masse du Québec aurait bien été tenté de se présenter à la présidence, mais on lui a conseillé de ne pas le faire parce qu'il n'avait aucune chance auprès des délégués anglophones et que le résultat du vote aurait donné l'impression publiquement «d'immoler» un autre francophone. Tant que les conservateurs auront peur d'avoir peur sur cette question, ils ne se rendront pas bien loin entre les frontières de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

### Un beau voyage

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a l'avantage de profiter de l'appui de deux de ses collègues du cabinet, M. Charles Lapointe et Ed Lumley, pour lui aider à s'acquitter de ses multiples fonctions. Ministre en titre, M. Gray en mène large disent les fonctionnaires et ses deux acolytes s'ennuient à jouer leur rôle de ministres d'État, c'est-à-dire dans leur cas, de collaborateurs de M. Gray.

Pour donner un peu plus de corde à M. Lapointe, le premier ministre a donc émis un communiqué hier annonçant qu'il pouvait ajouter le tourisme à ses fonctions. Un beau voyage peut meubler les temps libres disent les mêmes fonctionnaires.

**GILBERT LAVOIE**
**GILLES PAQUIN**

# Le courrier du genou

Pierre Foglia

■ Suite et fin de mon ménage de printemps épistolaire. Après le présent courrier du genou, je devrais être à peu près à jour. Il restera quelques lettres auxquelles je répondrai plus tard ou personnellement, mais évidemment il en est de nombreuses autres qui n'auront pas d'écho. Je m'en excuse, mais comment faire autrement?... D'ailleurs il ne faut pas donner la parole aux lecteurs trop souvent, ils finiraient par croire que ce journal leur appartient...

•

A Hélène (1). Je lui ai déjà dit dans cette même chronique de se méfier des fantômes parce qu'ils ont la picote. Hélène m'écrit encore à propos des fantômes, d'après elle ils ont plus souvent la syphilis que la picote. Mais quand c'est bien la picote qu'ils ont, alors c'est la picote volante et ils sont bien trop flyés pour lui tenir chaud la nuit... Hélène n'avait jusqu'ici qu'un sujet de conversation: la tendresse, mais voilà qu'elle termine sa dernière lettre sur une menace: «*La prochaine fois que je t'écrirai, c'est au spécialiste du couple que je m'adresserai.*»

Le couple, grand dieu!... J'ai pourtant bien d'autres spécialités. N'aimerais-tu pas mieux savoir comment enlever une tache de ketchup sur un col de chemise? Veux-tu tout apprendre sur la culture des poireaux en Hongrie septentrionale?... n'importe quoi Hélène, mais pas le couple.

Je ne sais du couple que ce que ma mère m'en a dit à la veille de mon mariage: «*Mon petit garçon, rappelle-toi que dans un couple il n'y a pas de place pour TROIS...*» L'expérience devait hélas m'apprendre que ma mère était dans les patates. La vérité c'est que dans un couple il n'y a même pas de place pour DEUX.

•

A Monsieur le curé Gabriel Clément (2). Promis, j'irai vous voir ce printemps. Les petits oiseaux, les fleurs, les papillons et un curé... A propos, vous reste-t-il une soutane au fond d'un garde-robe? Faites-vous de la bicyclette? Aimez-vous les popsicles?... C'est que voyez-vous, c'est là l'image la plus rafraîchissante que j'ai gardée de la religion, celle d'un curé de village en soutane et à bicyclette suçant un popsicle... C'était il y a très longtemps, je ne sais plus où ni quand, mais je me souviens que lorsqu'il est passé je me suis mis à croire à Dieu. C'est plus difficile aujourd'hui avec les papes en jet.

•

A Jocelyn Nadeau, animateur de pastorale et éminent latiniste abitibien (3). Ainsi, j'ai mal traduit: «J'ai mon voyage, Calvaire.» Il fallait dire «Iter meum habeo, Golgotha!», plutôt que «Habeo meum itinerem, Golgotha»... Eh bien vous m'en voyez confus cher ami. Mais je ne vous abuserai pas plus longtemps, il y a effectivement des grands trous dans ma culture latine. C'est d'autant plus regrettable que je me suis mis en tête récemment de traduire en latin l'oeuvre d'un de mes auteurs préférés, Marcel Duchamp, écrivain et peintre dadaïste avant l'heure. Je rencontre d'énormes difficultés. En particulier, seriez-vous assez aimable pour m'aider à trouver une équivalence latine acceptable à ces deux petites phrases de Marcel Duchamp: a) la victime de l'inceste a été placée en passion de famille. b) my niece is cold because my knees are cold.

•

A Micheline (4): qui signe: «*Une fille qui a du coeur au ventre et du poil aux aisselles.*» Elle ajoute en PS: «*Non, je ne fais pas de macramé, oui je porte encore mon soutien-gorge*»... Vous êtes bien mal amanchée mademoiselle... D'abord, vous avez le coeur trop bas, c'est évident. Avec le coeur à la hauteur des intestins, vous ne pourrez jamais porter de soutien-gorge. Cross your heart, à moins bien sûr que vous n'ayez aussi les seins sur le ventre... Quant aux poils sous les bras, si vous faisiez du macramé, je vous conseillerais de les laisser pousser pour en faire des supports à plantes vertes, mais puisque vous ne semblez pas avoir le goût de l'artisanat, le mieux est de les couper. Faites-les infuser, les tisanes de poils de dessous de bras sont excellentes contre le rhume. Arrangée comme vous l'êtes, vous devez être horrible quand vous avez le rhume...

•

A Smily (5) qui préconise le port du casque obligatoire pour les pères qui prétendent assister à la naissance de leur enfant en salle d'accouchement. C'est la lecture d'une chronique du Dr Gilford Jones (dans La Presse) qui a donné cette idée à Smily. Notre collaborateur médical s'élève contre la présence du père durant l'accouchement, il rapporte des cas de mal de coeur et divers traumatismes, les moins bien préparés pouvant développer sous le choc un rejet de la femme et devenir impuissants. A la vue du sang, de nombreux cas d'évanouissement, d'où les blessures à la tête, d'où le port du casque recommandé par ma correspondante...

J'abonde dans son sens. J'ai personnellement assisté à la naissance du fils d'un ami qui avait invité ses 27 collègues de bureau à l'heureux événement. En tout, avec les gens qui sont entrés par hasard ou attirés par nos rires et nos cris (on était tous un peu paquetés), nous étions 41 dans la salle d'accouchement à hurler nos encouragements à la petite maman en plein travail. Certains avaient amené des hancartes, d'autres des clairons, ceux qui étaient derrière ne pouvaient pas voir, il y a eu une bousculade, quelques blessés légers et même un début d'incendie...

Finalement, j'aime mieux aller au baseball, c'est moins violent. Et puis, on est au grand air.

•

Des réponses éclairs pour terminer. A Claude Degrève (6). Tu ne devrais pas me lire en épluchant tes patates, essaie sous la douche, c'est plus propre. Merci pour la carte-collage... A Jean Denom (7): non je ne publierai pas ta lettre, écris-m'en une autre quand tu seras moins saoul.

A Jean Croteau (8), professeur d'éducation physique et à André Major (9)... est-ce que vous êtes homosexuels? Pas du tout! Juste sportifs!... j'aurais dû m'en douter... A Lucie Charron (10), à Manouche (11), à Pauline Bray (12) et à M. Lapointe (13)... vous ne vous connaissez pas, mais vous avez quelque chose en commun: la gentillesse. J'ai dit en commun, mais j'ai bien failli dire DE commun. A André Chagnon recontacte-moi, j'ai perdu ton adresse. A Emile Tremblay (14): Bien sûr que je le savais que les nègres n'aiment pas les chats... Enfin, à M. Karol Wojtila: Non, tu ne m'as pas écrit, je sais, je sais. Mais tu pourrais téléphoner des fois...

(1) Hélène, pas de nom, pas d'adresse - (2) Gabriel Clément, curé, 110 Mathias, Valleyfield - (3) Jocelyn Nadeau, ss Iberville ouest, Rouyn - (4) Micheline, pas d'adresse - (5) Smily, pas de nom pas d'adresse - (6) Claude Degrève, 111 Brentwood, Beaconsfield - (7) Jean Denom, 5755 Des Lilas, Anjou - (8) Jean Croteau, 10 est, rang des 15, Saint-Bruno - (9) André Major, 3511 rue Bressani, Mtl - (10) Lucie Charron, Boussard, pas d'adresse - (11) Manouche, pas de nom, pas d'adresse - (12) Pauline Bray, 1911 Arthur-Buies, Mtl - (13) M. Lapointe, 141 Champlain, Saint-Jean - (14) Emile Tremblay, pas d'adresse, probablement un pseudonyme - (15) Karol Wojtila, pape, Rome

# Inondations: on fait appel au brise-glace

■ Bien que la situation soit demeurée relativement stable dans l'ensemble des régions du Québec, hier, il y a bien peu d'espoir pour que les quelque 1,250 riverains actuellement touchés par les inondations se retrouvent au sec avant plusieurs jours encore.

**ANDRÉ CÉDILOT**

Il faut comprendre, a expliqué un porte-parole du ministère de l'Environnement, M. Laurent Grenier, que le drainage des eaux se fait très difficilement à cette époque-ci de l'année, puisque le sol est enco
e gelé. Les
glaces, beaucoup plus épaisses qu'au printemps, ont également un effet de rétention plus fort sur les eaux des rivières.

«Avec les surplus d'eau occasionnés par les pluies abondantes des derniers jours, a-t-il dit, on ne peut espérer, malgré tous nos efforts, que la situation puisse se rétablir avant plusieurs jours. Du moins dans la grande région métropolitaine, où c'est le plus grave.»

Hier, près de baei familles des régions de l'Assomption et de Saint-André-d'Argenteuil se sont en effet ajoutées au millier de riverains déjà affectés dans l'ensemble du Québec. Paradoxalement, dans les régions adminsstratives de Québec, de la Beauce et de Richmond, la situation s'était normalisée durant la même période.

C'est un embâcle s'étendant sur près de 2,000 pieds, à la hauteur de Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée, qui est la cause de l'aggravation des problèmes de crue des eeux sur la petite rivière l'Assomption. «Il serait dangereux de procéder à des dynamitages, à cause de l'etroitesse de ce cours d'eau. Seul un dégagement naturel peut régler la situation», a indiqué M. Grenier, précisant que le niveau de l'eau, après avoir augmenté de 25 pouces durant la nuit, avait commencé à baisser légèrement en milieu d'après-midi.

M. Grenier disait aussi espérer que les travaux de nettoyage que devaient effectuer en début d'après-midi un hydroglisseur du gouvernement fédéral, en aval du pont LeGardeur à Repentigny, favoriseront éventuellement le passage des glaces en provenance de la rivière l'Assomption, au confluent des rivières des Mille-Iles et des Prairies.

C'est d'ailleurs à ces deux derniers endroits que les problèmes sont les plus critiques, d'où l'obligation pour les autorités d'y consacrer le gros de leur temps. En tout, près de 1,000 résidences et chalets d'été de Laval, Lachenaie, Terrebonne, Pierrefonds, Sainte-Geneviève et d'autres municipalités riveraines sont aux prises avec d'importants problèmes d'eau.

A 15h, hier, un porte-parole de la Protection civile, M. Raymond Bourguignon, a indiqué que le niveau d'eau sur la rivière des Mille-Iles et la rivière des Prairies avait grimpé de six pouces dans les dernières vingt-quatre heures.

Et la situation ne sera guère plus encourageante, estime-t-on, tant que les travaux de dynamitage en cours sur la rivière des Mille-Iles, en aval du pont Prévost, à Terrebonne, ne seront pas complétés. Travaux, dit-on au ministère de l'Environnement, qui pourraient prendre une journée ou deux encore.

Ces opérations, de relater M. Laurent Grenier, visent à redonner un chenal à la rivière des Mille-Iles pour permettre l'écoulement des eaux et, conséquemment, dégager l'embâcle qui s'est formé à la hauteur de Terrebonne. On s'attendait par ailleurs à ce que le fameux brise-glace «Le Rochette», dont on annonce la venue depuis lundi, soit en action dès aujourd'hui.

L'embarcation, qui travaille normalement dans les régions de la Beauce et de la Côte-Nord, aurait quitté Sorel, où elle était en cale sèche, à 13h, hier. Avant d'atteindre la rivière des Mille-Iles, le brise-glace devait effectuer certains travaux à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, près de Repentigny, pour faciliter l'écoulement des eaux.

A 18h15, hier, les experts du gouvernement ont procédé à un second sautage de 300 livres de dynamite sur la rivière des Mille-Iles, dans le prolongement de la première explosion effectuée tôt en matinée, à la hauteur de Lachenaie. A cette occasion, à l'aide de 1,225 livres de dynamite, on avait provoqué dans la couche de glace une ouverture d'un demi-mille de long environ par trente pieds de large, en allant vers l'embâcle, deux milles plus à l'est, à Terrebonne. On estime que des effets notables se fassent sentir sur le niveau d'eau.

L'explosion d'hier matin, qui a été ressentie au coeur même de Terrebonne, d'après des citoyens rencontrés par LA PRESSE, a rendu plusieurs résidents furieux. Sur la rue Kennedy, où travaillaient les dynamiteurs, quelques maisons ont été endommagées. M. Réjean Labre, un arpenteur-géomètre, a notamment constaté que des pierres de sa demeure, près de la corniche, chambranlaient, que des morceaux d'aluminium s'étaient détachés et que quatre portes-patio ne fonctionnaient plus. Il estime ses dégâts à au moins $6,000.

«A cause de l'épaisseur de la glace, on doit nécessairement appliquer des charges importantes de dynamite pour ne pas qu'il y ait des dégâts encore plus grands. Sinon, les débris de glace qui volent en l'air seraient encore plus imposants», a expliqué M. Grenier, ajoutant que le gouvernement dédommagerait sans doute les victimes de ces accidents.

# De l'argent aux inondés

■ QUÉBEC (PC) — Les victimes des présentes inondations pourront compter sur une aide financière du gouvernement.

Ainsi en a décidé hier le cabinet du premier ministre René Lévesque au cours de sa réunion hebdomadaire.

Cette aide financière couvrira les dommages subis aux parties essentielles de la propriété ou du logement, telles les fondations, les murs, le système de chauffage, le système d'aqueduc et d'égouts, les meubles, la lingerie et certains articles ménagers d'usage courant.

Les particuliers pourront réclamer une aide égale au montant des dommages admissibles, jusqu'à concurrence de $10,000.

Ce montant de $10,000 pourra toutefois être dépassé dans le cas où la résidence est une perte totale.


Spéciaux de FÉVRIER

PALETOTS D'AUTO CUIR ET SUÈDE DOUBLURES AMOVIBLES $149

MANTEAUX LONGS EN PEAU DE MOUTON $399

VESTON SPORT OU BLOUSON EN CUIR OU SUÈDE $99

PANTALONS OU JUPES CUIR ET SUÈDE À PARTIR DE $129 chacun

TAILLEURS EN PEAU DE PORC $299

SACS À MAIN CUIR VÉRITABLE $49

VESTES DE CUIR SANS MANCHE À PARTIR DE $49

NOUVEAU STOCK DU PRINTEMPS DERNIER CRI AU BAS PRIX DU MOULIN DE LA TANNERIE

ACCESSOIRES BOURSES — GANTS HOUSSES POUR SIÈGES D'AUTOS ETC.

LE MOULIN DE LA TANNERIE
9475, rue ESPLANADE
(entre Louvain et Chabanel)
Tél.: 387-8013
HEURES D'OUVERTURE:
du lundi au jeudi de 9h30 à 5h30;
vendredi de 9h30 à 9h00; samedi de 9h00 à 4h00.
STATIONNEMENT GRATUIT

CHARGEX VISA

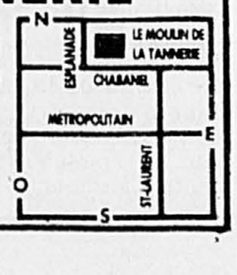


Payette affirme son leadership

SI VOTRE SYSTÈME DE SON NE VOUS CONVIENT PLUS...
APPORTEZ-LE NOUS!
1. Nos spécialistes l'évalueront
2. Vous choisirez d'autres composants
3. Vous paierez la différence (possibilité de crédit)
4. Satisfait, vous vivrez une nouvelle expérience musicale.

UNE CHAÎNE AUDIO LUXMAN ET ALTEC

RÉCEPTEUR AM-FM MODÈLE R3055
Amplificateur à circuit DUO-BETA conçu pour adoucir la reproduction des médiums et aigus. Puissance efficace (RMS) de 55 watts par canal sous 8 ohms de 20 à 20,000 hertz à 0.05% de DHT. Prix suggéré $795.

PLATINE TOURNE-DISQUE PD264
Moteur CC, sans brosses, servocontrôle à entraînement direct. Bras de lecture droit incorporant un système automatique levebras et arrêt. Cellule à aimants mobiles incluse. Prix suggéré $325.

ENCEINTES ACOUSTIQUES ALTEC 3
Transducteurs de graves d'un diamètre de 25cm et d'aigus de 10cm. Aiguilleur de fréquences de 12DB, par octave. Fini chêne huilé et façade amovible en tissu transparent noir. Prix suggéré $598 la paire.

TOTAL DES PRIX SUGGÉRÉS $1718
PRIX PAYETTE $1499**
*SI VOUS PROFITEZ D'UN ÉCHANGE, DÉDUISEZ LE MONTANT DE L'ÉVALUATION DES COMPOSANTS APPORTÉS.

LUXMAN est disponible au 730 ST-JACQUES

MAGNÉTOCASSETTE SONY
POUR L'AUDIOPHILE-COLLECTIONNEUR

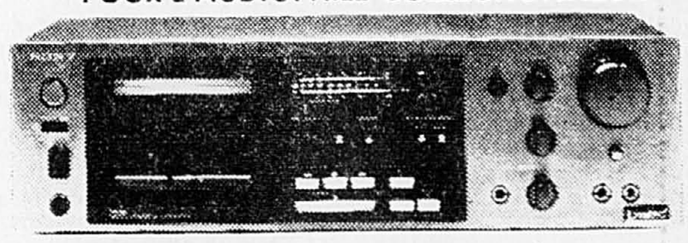

ENREGISTRE ET JOUE LES BANDES AU MÉTAL PUR
Ce luxueux magnétocassette, TC-K61 «LIMITED» possède tous les raffinements techniques qu'on peut exiger d'un magnétocassette haut de gamme: indicateurs de crêtes à affichage électroluminescent, composants électroniques de premier choix, deux moteurs B.S.L. de haute qualité, taux de pleurage et scintillement inférieur à 0.035% WRMS. Appelé à devenir un item pour collectionneurs, ce magnétocassette s'identifie par un numéro de série gravé sur la façade, ce qui l'individualise davantage.
Le prix suggéré par SONY est de $649.
Profitez de l'offre Payette à $499*

Profitez-en... c'est GRATUIT
Apportez-nous votre MAGNÉTOCASSETTE
Notre technicien vérifiera son mécanisme, nettoyera les têtes, ajustera l'azimut et évaluera la réponse aux fréquences.
LABORATOIRES D'EXPERTISES au 730, rue Saint-Jacques

Jeudi et vendredi de 15 à 20 heures
Samedi de 11 à 16 heures

RADIO PAYETTE

POUR RENSEIGNEMENTS: 878-4771
ouvert jusqu'à 21 heures les jeudi et vendredi, 17 heures le samedi.

MAGASINS IMAGE ET SON
*730, rue Saint-Jacques, Montréal
9797, rue Hochelaga, Montréal-Est

COMMUNICATION-RADIO
730, rue Saint-Jacques, Montréal
7950 est, rue Jarry, Anjou

AUDIO-VISUELS
730, rue Saint-Jacques, Montréal
1375 ouest, boul. Charest, Québec

ALPINE - ALTEC LANSING - DBX - DUAL - FUJI - HADCOCK - JVC - KOSS - LUXMAN - MITSUBISHI - MORDAUNT SHORT - ORACLE - ORTOFON - RCA - SENNHEISER - SHURE - SONY - STATIBRUSH - TDK - THIEL - TRESHOLD - WATTS - YAMAHA

MÉTRO PLACE VICTORIA STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## Les citoyens, otages du conflit pétrolier

Le gouvernement Lougheed d'Alberta est décidé à mettre sa menace à exécution dimanche en réduisant la production de pétrole de sa province de 5 pour cent, soit d'environ 60,000 barils par jour. C'est ce que le premier ministre Peter Lougheed a déclaré mardi à la Chambre de commerce de Montréal où il a exposé aux hommes d'affaires son point de vue sur le conflit qui oppose son gouvernement à celui d'Ottawa. Le même jour au Parlement fédéral le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, rendait publique la lettre qu'il avait adressée à son homologue albertain M. Merv Leitch, pour lui demander de surseoir à cette réduction de la production pétrolière. Le Québec sera incidemment la province touchée la première par cette réduction puisqu'elle est à l'extrémité du pipe-line Alberta - Sarnia - Montréal.

Le différend pétrolier entre l'Alberta et le fédéral passe ainsi du domaine verbal et politique au domaine concret et économique. Tant que ce débat se faisait au-dessus de leurs têtes entre deux niveaux de gouvernement qui se disputaient une assiette fiscale, les citoyens pouvaient s'en désintéresser plus ou moins. Ils devront maintenant s'y intéresser de plus en plus puisque non seulement la facture pétrolière s'accroîtra plus vite mais surtout parce que les risques de pénurie seront plus grands. Dans cette nouvelle phase de ce qu'on peut appeler «la crise canadienne» du pétrole il y a forcément deux points de vue assez divergents: celui des gouvernements concernés et celui des contribuables-consommateurs.

Jusqu'ici c'est le point de vue des gouvernements qui a retenu l'attention. Le fédéral, par sa politique pétrolière rendue publique le 28 octobre dernier, veut «canadianiser» l'industrie pétrolière et en même temps rendre le pays autosuffisant dès 1990. C'est comme la vertu: personne ne peut s'opposer en principe à un tel projet. Pourtant le gouvernement Lougheed soutient que cette «canadianisation» est en réalité une nationalisation doublée d'une centralisation fédérale qui supprime les droits exclusifs des provinces sur leurs richesses naturelles. Il faut convenir que dans les faits le gouvernement Lougheed a raison dans une large mesure. Le problème est donc de savoir où tracer la ligne de démarcation entre un contrôle fédéral nécessaire à la défense des intérêts communs des Canadiens et une autonomie provinciale vouée à la défense prioritaire des intérêts locaux.

Le point de vue des gouvernements déborde ainsi sur un conflit constitutionnel de partage des pouvoirs, et des compétences respectives. Il faut tout de même remarquer que dans ce conflit de juridiction propre au système fédéraliste, c'est surtout les droits fiscaux de ces gouvernements qui sont en jeu. En d'autres termes, on discute surtout pour savoir qui aura le droit exclusif ou prioritaire de puiser dans les poches des mêmes contribuables. Dans la réalité concrète aucun de ces deux niveaux de gouvernement ne produira par contre beaucoup de pétrole avec l'argent qu'il aura soutiré des contribuables. Le déboursé fédéral de quelque $1.5 milliard pour acheter Pétrofina au lieu d'exploiter les sables bitumineux ou de prospecter le Grand Nord en est un exemple. Bien sûr, les gouvernements ont besoin d'argent, en particulier le fédéral dont les déficits sont énormes. C'est pourquoi les principes qui inspirent le débat pétrolier sont beaucoup moins nobles qu'on veut le laisser croire.

Puisque chaque niveau de gouvernement prétend qu'il défend mieux que l'autre les intérêts des citoyens, c'est celui qui aura le plus de citoyens de son côté qui emportera le morceau. En l'occurrence c'est le fédéral puisqu'il peut dresser les citoyens du reste du Canada contre ceux de l'Alberta. Il a pour ce faire un moyen facile et presque infaillible: faire payer directement par les consommateurs (forcément non albertains) les hausses de prix qu'entraînera une importation accrue de pétrole étranger pour compenser les réductions de l'Alberta. Car le gouvernement Lougheed a prévu deux autres réductions, soit le 1er juin et le 1er septembre, pour un total de 180,000 barils par jour. Comme le pétrole albertain est près de 50 pour cent supérieur à la plupart des pétroles importés, le fédéral devra donc importer l'équivalent d'environ 250,000 barils par jour, soit plus de 50 pour cent des importations actuelles. Et cela à un prix double de celui du pétrole albertain. Or jusqu'ici le Mexique, par exemple, a eu de la difficulté, en dépit de ses engagements, à fournir au Canada 50,000 barils par jour.

Les citoyens dans ce conflit sont donc à la fois les otages et les victimes d'un maquignonnage de prérogatives pseudo-constitutionnelles.

**IVAN GUAY**

## Pourquoi l'enquête sur Télé-Médic?

Des lecteurs ont pu se demander pourquoi LA PRESSE avait publié son enquête sur Télé-Médic au moment où ses propriétaires s'apprêtent à lancer une campagne de souscription publique. Pourquoi publier tant de chiffres qui mettent en doute les qualités d'administrateur et même la crédibilité de son directeur général? Pourquoi s'en prendre ainsi à une entreprise privée qui remplit une fonction sociale importante?

La question mérite d'être posée; et elle mérite une réponse.

On sait que LA PRESSE, comme plusieurs autres médias, a manifesté sa préoccupation concernant les cliniques de soins à domicile. Tout le monde admet leur nécessité; personne ne veut les voir disparaître. La qualité de service qu'a entretenue Télé-Médic est apparue à plusieurs comme le signe de son impeccabilité: on voulait tellement protéger les soins à domicile, surtout en situation d'urgence, que l'on ne pouvait supporter que le ministre des Affaires sociales laisse agoniser Télé-Médic.

C'est par souci du bien commun que LA PRESSE s'est préoccupée des soins à domicile; c'est aussi par souci du bien commun qu'elle a mené une enquête sur l'administration de Télé-Médic.

Pourquoi s'en prendre à une entreprise privée? Tout simplement parce qu'en lançant une souscription publique, elle devient une quasi-institution publique. La population a droit à une bonne qualité de soins. Elle demande au ministère de lui fournir cette qualité. Il faut donc connaître la valeur de ceux qui utilisent des fonds publics; surtout quand ils sollicitent une participation plus grande de la population.

On peut refuser ou favoriser un système de soins à domicile fournis par les Centres locaux de services communautaires; mais l'on ne permettrait pas facilement que les CLSC demandent à la population de les aider à défrayer leurs dépenses sans vouloir examiner leur administration de près. Le raisonnement vaut autant pour les services privés.

Le journalisme d'enquête représente un défi difficile, un exercice démocratique nécessaire, une préoccupation de purification du système, une recherche d'intégrité et de vérité. Il est ingrat; mais, encore une fois, nécessaire.

Quand l'enquête touche des hommes, ça ne peut être que par le biais de la dimension publique de leur activité. Et toute la population peut profiter de la vérité. Dommage qu'il faille briser des oeufs pour faire une omelette.

**JEAN-GUY DUBUC**

Droits réservés

## Les télécommunications: de l'énergie bon marché

*L'auteur de ce texte, M. Ouellet, est un avocat qui s'est particulièrement intéressé au problème des télécommunications au cours des cinq dernières années où il a été secrétaire de la Régie des services publics du Québec. Il déplore ici le fait que comme collectivité nous investissions beaucoup trop peu dans ce secteur-clé de notre avenir.*

Dans un discours prononcé en 1975 à une conférence de l'OCDE sur les politiques en matière d'informatique et de télécommunications, monsieur

**MICHEL OUELLET**

Michel D'Ornano signalait au sujet des télécommunications en général «qu'aucun pays industrialisé ne pourra maintenir son potentiel ou son indépendance économique et socioculturelle s'il reste à l'écart des développements de ces nouvelles technologies qui seront au coeur de l'organisation future de nos sociétés». Cette affirmation pertinente sur l'avenir des télécommunications dans le développement économique et technologique devrait avoir une résonance dans notre subconscient québécois qui nous a toujours incités, au cours de notre histoire, à ne pas mettre tous nos oeufs dans le même panier.

La société de demain sera principalement tributaire de deux grands secteurs économiques soit l'énergie et les télécommunications. Le premier secteur nous permettra d'assurer notre survivance et le second d'assurer notre développement. Il serait peut-être plus juste de dire que ces deux secteurs participeront à la fois à notre survivance et à notre développement; toutefois, compte tenu des perspectives de développement de la société considérée dans sa globalité économique, technologique, sociale et culturelle, il n'est pas imprudent de prévoir que les télécommunciations auront une importance primordiale sur notre devenir collectif. L'un des vieux routiers des télécommunications au Québec se plaisait à dire, il y a quelques années, que les télécommunications sont «la voirie de l'intelligence». L'on pourrait également dire que les télécommunications sont la pointe d'un iceberg technologique qu'aucun pays qui a encore des velléités des souveraineté ne saurait ignorer. Dans l'ombre des télécommunications se profile l'une des plus grandes révolutions depuis l'invention de la roue à savoir l'informatisation complète de la société. Cette révolution a déjà pris et prendra plusieurs noms débutant par le même préfixe télé: télématique, téléinformatique, télétraitement, télépaiement, etc... Le résultat de cette révolution sera toutefois le même peu importe le nom employé: nous vivrons dans une société dite sans distance où les gens dialogueront plus souvent avec un ordinateur qu'avec leurs voisins immédiats. Que nous le voulions ou non nous serons de plus en plus dépendants de la technologie informatique. La seule marge de manoeuvre, le seul coefficient d'originalité, la seule spécificité à laquelle pourra prétendre une société donnée sera le pattern de relations qu'elle établira entre les citoyens et les ordinateurs et plus particulièrement entre ces mêmes citoyens et les banques de données. S'il est un projet de société qui transcende le symbolisme politique c'est bien celui-là.

Le Québec n'est pas plus ni moins menacé que d'autres sociétés; cependant il n'est pas obligé pour autant d'être plus timide qud l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, et plus catholique que Petro-Canada.

A titre d'illustration et de barèmes de comparaison entre les secteurs des télécommunications et de l'énergie, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les revenus d'exploitation provenant des services de télécommunications fournis par l'industrie téléphonique au Canada, en 1979, étaient de l'ordre de 4,5 milliards et, au Québec seulement, de l'ordre de 1,4 milliard, tandis que les revenus d'exploitation d'Hydro-Québec étaient pour la même année de l'ordre de 2 milliards. Toutefois, ces deux colosses énonomiques ne semblent pas bénéficier également de la chaleur du bas de laine québécois, la Caisse de dépôt et placement du Québec.

En effet, ce holding de la grande famille québécoise a investi au 31 décembre 1979, 15,26% de notre épargne collective soit environ 1,5 milliard dans notre avenir énergétique et moins de 1% de cette épargne ou moins de 100 millions dans le secteur des télécommunications. Malgré cette timidité face au secteur de hointe des télécommunications, l'on peut raisonnablement soupçonner la Caisse de dépôt d'être l'un des dix plus grands actionnaires de Bell Canada. Dieu seit que toute comparaison est boiteuse, mais cette disparité laisse songeur si l'on tient compte de l'importance relative de ces deux secteur économiques porteurs d'evenir. Sans sombrer dans la démagogie, l'on pourrait plaisanter en rappelant que les sommes prévues pour la réalisation de la dernière centrald à réserve pompée d'Hydro-Québec dans le comté de Portneuf pourraient assurer la maitrise par le Québec de l'ensemble des entreprises publiques de téléphone au Québec. Cette image donne le vertige, lorsqu'on réalise que ta récupération des impôts versés par Bell (Québec) au gouvernement fédéral, quelque 100 millions, permettrait de financer une grande partie des intérêts inhérents au projet envisagé dans le comté de PPortneuf, projet dont la pertinence n'est pas mise en doute par le soussigné. L'on peut utiliser les chiffres à plusieurs escients et j'espère qu'Hydro-Québec me pardonnera cette liberté, d'autant plus que la télécommunication c'est le type d'énergie qui coûte le moins cher...

Sans crier à l'urgence nationale, il semble bien que le Québec devra choisir prochainement entre la poule et l'oeuf en matière de télécommunications.

Le Québec possède des industries de pointe dans le secteur des télécommunications et des terminaux périphériques. Toutefois, depuis quelques années, l'on sent un glissement significatif vers l'Ontario et surtout vers les Etats-UUnis, dans te secteur des nouvelles technologies. Si Bell Canada et Northern Telecom s'étaient donnés le mot pour filer à l'anglaise, le résultat n'aurait pas été sensiblement différent. Le secteur stratégique de la recherche n'a p pas été épargné par la géographie politique corporative et l'attrait fascinant de l'Ouest a fait son oeuvre au point où en 1977 plus de 80% de la recherche était effectué du côté ontarien. Il semble que pour une entreprise déclarée «à l'avantage général du Canada» Bell Canada et sa filiale Northern Telecom préfèrent des cieux ontariens et américains. Aux dernières nouvelles les émissions d'actions de Northern Telecom ne seraient peut-être même plus admissibles au régime d'épargne actions du Québec, en raison du départ en douce du siège social de Northern Telecom vers l'Ontario.

Ce spectacle est d'autant plus désolant que cette «ex» entreprise québécoise est la plus grande et la plus dynamique manufacturière canadienne de matériel électronique de télécommunications. Il s'agit là d'une part importante de la quincaillerie du XXIe siècle qui nous échappe en douce. L'iceberg des télécommunications est truffé de terminaux périphériques qui constitueront un marché phénoménal dans les années à venir. «selon la Datapro Research Corporation, alors que 700,000 terminaux informatiques étaiet en opération aux Etats-Unis en 1972, on en prévoit 7 millions pour 1982, soit une croissance de 250 sur 20 ans. Dans dix ans, au Québec seslement, 100,000 à 500,000 terminaux de communications ou dispositifs autonomes de traitement des images, des sons, ou des symboles alphanumériques viendront chaque année s'ajouter au stock en usage et le remplacer en partie, soit un marché annuel de 100 millions à 1 milliard de dollars, selon que le prix unitaire des terminaux en question variera entre 1,000$ et 2,000$.»(1)

Tout cet attirail informatique sera tributaire de transporteurs publics de télécommunications, principalement les entreprises publiques de téléphone et de câblodistribution. Une implication significitive du Québec dans le secteur des télécommunications pourrait être la clef de voûte d'une stratégie industrielle pour la fabrication au Québec d'équipements et terminaux periphériques.

Le rechdrche et le développement de nouvelles technologies forment le fer de lance de la guerre économique, et cela est tout particulièrement vrai dans le secteur des télécommunications. Peut-êon se fier à Bell Canada et à Notrhern Télécom pour ce faire? Les Ontariens sûrement, les Québécois sûrement moins.

Il est fort probable qu'Hydro-Québec n'aurait pu créer Hydro-Québec international si les Québécois n'avaient paseu confiance en leur propre capacité d'organisation et de recherche et s'il n'y avait pas eu l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ) pour asseoir sa réputat n.

Bâtir le Québec, c'est bâtir pour l'avenir et l'avenir se nomme aussi: télél...communications.

(1) Brunel, Louis — Des machines et des hommes, p. 102 — Les dossiers de Québec Science 1978.

# TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 26 FÉVRIER 1981

## COURRIER POLITIQUE

**N.B.**

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

## Le double nom des femmes

M. Louis Falardeau,
LA PRESSE,
Monsieur,

Je me réfère à votre chronique consacrée à la démission de la ministre Lise Payette, le 7 février 1981, dans laquelle vous affirmez de façon péremptoire que «la transformation radicale de la société que les femmes appellent de leurs voeux est irrémédiablement commencée».

Pour ma part, vous me seriez apparu plus convaincant sur ce point si à l'intérieur de la même page vous ne vous étiez pas cru obligé de sacrifier à l'autel des traditions patriarcales en accolant à trois reprises au nom de la célèbre députée des Iles-de-la-Madeleine, Denise Leblanc, celui de son légitime époux Bantey.

Il semble s'agir là d'un tic courant chez les journalistes du sexe fort. Je l'ai déjà noté il y a quelques semaines dans le cas de Bernadette Devlin que l'on a aussi jugé inconvenant de désigner sous son seul nom, quelque réputée qu'elle fût et quelque obscur quidam que fût sa tendre moitié. On fait aussi régulièrement la même chose pour la championne de tennis Chris Evert qui, du jour où elle convola en justes noces, se vit de force attribuer le double nom.

S'il continue d'apparaître révolutionnaire aux mâles de l'espèce de désigner les femmes «ordinaires» de leur seul nom véritable, et cela même après l'adoption de la Loi 89 qui consacre de façon non équivoque non seulement le droit mais l'obligation des femmes de conserver leur nom de naissance après le mariage, on s'attendrait au moins à ce que ceux d'entre eux qui sont journalistes, et que l'on pourrait croire par le fait même avant-gardistes, manifestent suffisamment d'audace pour laisser au moins aux femmes célèbres le nom sous lequel elles se sont illustrées, sans se croire forcés de les minoriser elles aussi en leur accolant le nom de leur mari.

D'ici à ce que je constate un changement sur ce point et d'autres aussi mineurs, vous me permettrez de douter que «la transformation radicale» dont vous parlez soit «irrémédiablement commencée» ou qu'à tout le moins l'expression ait la même connotation pour les hommes que pour les femmes.

**Isabelle LAFONTAINE**
Montréal.

*Madame,*

*Ce n'est pas pour sacrifier à l'autel des traditions patriarcales que j'ai écrit «Leblanc-Bantey», mais bien parce que la députée a choisi de s'identifier ainsi depuis son mariage. Je n'ai cherché ni à faire révolutionnaire ni à minoriser une «femme célèbre». J'ai simplement respecté un choix que chacun peut discuter.*

**Louis Falardeau**

## Les étudiants à la SAQ

Monsieur Guy Pinard
Journaliste
LA PRESSE

En réponse à votre article «Quelques réflexions à voix haute sur la SAQ» en date du 12-02-81 et combien d'autres où vous dénigrez les employés de la SAQ, voici mes réflexions à voix «forte».

1 — Sachez que même les employés réguliers n'ont pas en général la formation dont vous pensez les étudiants si dépourvus. Seuls, les gérants (lire «directeurs») et les assistants-gérants ont suivi ces cours de formation pour répondre à vos questions si oenologiques.

2 — Connaissez-vous, monsieur, beaucoup de spécialistes qui seraient prêts à travailler 48 heures par semaine (en effet, «vos» spécialistes devraient travailler tous les jours plus deux soirs et le samedi pour remplacer) ou alors se contenter de 9 heures par semaine comme les «temporaires»? De plus, durant ces heures, ces messieurs devraient devenir: «mopologistes», étalagistes, manutentionnaires, commissionnaires, caissiers (exposés parfois au revolver tremblant dans la main d'un «gunman»), et demeurer fins «connaisseurs». Tout ceci au salaire d'un ouvrier non spécialisé (je ne me plains pas ici du taux horaire de mes émoluments car aujourd'hui se trouver du travail n'est pas une sinécure).

3 — Compte tenu des subventions (prêts et bourses?...) accordées aux étudiants par le gouvernement, je considère juste et raisonnable qu'une institution gouvernementale aide les étudiants désireux de poursuivre leurs études tout en gagnant leur croûte.

Les connaisseurs, monsieur, ce sont les directeurs; nous, les temporaires-étudiants, sommes les «BRAS» de la SAQ tout en étant de possibles amateurs de vins et sans être aussi ignorants que vous semblez le croire.

**Michel BEAUDRY**
Montréal

**PS** Êtes-vous déjà entré dans un magasin de la SAQ? Les produits-maison ne prennent pas autant de place que vous le dites (surtout du côté des spiritueux). S.V.P. vérifiez et changez vos lunettes.

*Le propos de ma remarque n'était pas de déprécier le travail des étudiants ou de blâmer la SAQ pour sa décision d'en engager. Mais quand on fait de la publicité autour du thème des «Connaisseurs», il importe de soulever le fait que ces «connaisseurs» brillent par leur absence aux heures de pointe de l'achalandage.*

*Par ailleurs, dans votre post-scriptum, vous dites «surtout du côté des spiritueux». Sur ce point, je suis d'accord. Par ailleurs, même sans lunettes, mes yeux pourraient voir l'étalage agressif des vins-maison, y compris ces emballages de quatre bouteilles que la SAQ vient de lancer sur le marché, encore une fois au détriment des bons vins. Et là-dessus, je vais boire une bonne bouteille de «bon» vin à votre santé!*

**G.P.**

## PLQ et «clause Canada»

Dans son éditorial du 17 février, Vincent Prince a commenté le débat chez les libéraux du Québec sur l'accès à l'école anglaise. On se demande si la «clause Canada» ou la «clause universelle» prévaudra. J'invite M. Prince à rédiger un éditorial pour éclairer cette question: Pourquoi voudrait-on empêcher les anglophones de fréquenter leurs propres écoles si la majorité francophone n'en est pas ainsi menacée?

Ceux qui prônent la clause restrictive, la «clause Canada», pour ne pas discriminer entre immigrants, s'illusionnent car une loi linguistique est forcément et d'abord discriminatoire. Ceux qui aimeraient ainsi simplifier l'administration possèdent déjà des moyens plus efficaces à leur portée, à savoir un système unilingue, ou le libre choix dans le système actuel. Leur argumentation ne résiste pas à la logique.

Quiconque sait compter constatera que le système scolaire anglais continuera à perdre de l'importance par rapport au système français, même avec la clause universelle la plus généreuse.

Les écoles anglaises abritent actuellement environ 15 pour cent des élèves au Québec. Ce pourcentage ne sera nullement affecté par la natalité qui est essentiellement identique chez les groupes francophone et anglophone. Le facteur émigration jouera cependant contre les anglophones, car ceux-ci émigrent plus que les francophones. Il faut noter également que, par libre choix, des anglophones choisissent l'école française et que l'immigration anglophone n'atteint pas 15 pour cent. Alors, aucun des facteurs démographiques normaux ne favorise vraiment l'école anglaise.

Etant donné que les écoles anglaises continueront à perdre de l'importance par rapport aux écoles françaises, même avec une «clause universelle» vraiment universelle, je répète la question: Pourquoi voudrait-on empêcher les anglophones de fréquenter leurs propres écoles?...

**Robert Sauvé**
Montréal

## La position du NPD

M. Ed Broadbent, député
leader du Nouveau
parti démocratique

Je suis né au Québec et je vis en Ontario depuis septembre 1980. Je suis membre du NPD depuis 1976 et j'entends bien le demeurer. Il y a longtemps que je voulais vous écrire. Je me suis décidé à vous écrire en lisant le *Globe and Mail* du 6 février 1981. Le journaliste Jeffrey Simpson y écrit que «Mr. Broadbent was enthusiastically backing Prime Minister Pierre Trudeau's package».

Depuis le 22 octobre 1980 vous appuyez le rapatriement unilatéral du «British North America Act», soit «la loi qui tient lieu de constitution» selon la formule de John Robarts, ex-président de la Commission Pépin-Robarts, et qui consacre l'oppression nationale des Québécois.

Votre position, ainsi que celle de la majorité de votre caucus, constitue un recul par rapport à la Crise d'Octobre. Non seulement le NPD, dirigé par M. David Lewis et M. T. C. Douglas, avait voté contre la proclamation de la Loi des mesures de guerre en octobre 1970, mais il avait aussi exigé son abrogation.

Or, si vous lisez bien la Charte des droits (qui n'a qu'un seul défaut, celui de n'assurer aucun droit), elle permet encore le recours aux «mesures de guerre». Pour plus de détail je vous renvoie au *DEVOIR* du 17 octobre 1980 dans lequel nous trouvons un article signé par M. José Woehrling et intitulé: «La Charte Trudeau ne limite en rien le recours aux Mesures de Guerre».

M. Broadbent, pouvez-vous m'expliquer comment le gouvernement Trudeau, le gouvernement de la Loi des mesures de guerre en octobre 1970, un gouvernement qui tolère (et le mot est faible) les actions illégales de la GRC,... en somme un gouvernement dont le respect des droits démocratiques élémentaires est douteux soudain, nous pondrait une «Charte des droits» qui les «protège»? En termes clairs vous êtes l'allié d'un gouvernement antiquébécois et antiouvrier, vous, le chef d'un parti fondé sur le mouvement syndical canadien et se réclamant de la social-démocratie. Pour terminer je vous rappelle que le mouvement syndical québécois a unanimement dénoncé le «coup de force» Trudeau.

Qu'attend le NPD pour organiser un «Constitutional Express» sur Ottawa comme les Indiens ont fait, pour dire NON à Trudeau?

Un de ceux que David Lewis traitait de «rubbish» au congrès fédéral à Winnipeg en juin-juillet 1977.

**Wilbray THIFFAULT**
Lindsay, Ontario

## Les méthodes libérales

Il est curieux qu'un certain Jean Rajotte, militant péquiste, répande avec aisance autant d'opinions farfelues sur la méthode de travail du Parti libéral du Québec (LA PRESSE, le jeudi 5 février 1981).

Certes, le projet de programme du PLQ a été préparé par quelques centaines de militants, spécialistes et collaborateurs de la Commission politique du Parti. Mais pour qu'un tel texte ait l'unité, la clarté, la cohérence et la précision qui le caractérise, il fallait procéder ainsi.

D'autant plus que l'éclairage nouveau qu'apportent ces spécialistes à des matières aussi complexes que la sécurité du revenu, la recherche expérimentale ou le développement économique permet aujourd'hui aux militants libéraux de mieux comprendre et saisir toutes les implications sociales, économiques et politiques des recommandations proposées.

Quant au souci démocratique du Parti, il se manifeste d'abord dans le délai qu'il accorde aux militants de la base pour étudier le projet de programme et y proposer des modifications. Quelque deux mois permettront ainsi aux Québécois et Québécoises de prendre connaissance et réagir aux propositions. Toutes les critiques tant celles de Jacques Parizeau que celles du citoyen ordinaire sont recueillies et étudiées pour en vérifier la pertinence et raffiner le programme. Il est donc loisible à toute personne d'émettre des commentaires soit directement en s'adressant à la Commission politique soit en se prononçant publiquement comme le font les ténors du PQ.

L'adoption du programme qui se fera au Conseil général élargi va permettre à un échantillonnage représentatif de délégués de véhiculer les doléances de leurs comtés et de la population en général. Seul les délégués sont habilités à adopter ce programme. C'est donc en toute souveraineté que ces délégués vont se prononcer. C'est cela la vraie démocratie; celle qui permet à toute la population d'intervenir pour réorienter un projet collectif qui la concerne.

Peut-être préférez-vous, Monsieur Rajotte les méthodes du PQ dans ce domaine. Mais permettez-moi de vous rappeler qu'au Parti québécois on laisse souvent les militants dire n'importe quoi sur n'importe quel sujet et par la suite on leur impose le bâillon. D'ailleurs le scénario est constamment vécu dans les colloques et réunions péquistes où les ministériels et les instances supérieures du Parti — et même René Lévesque à l'occasion — interviennent directement dans les débats pour modifier la tendance ou la position des militants.

Ceci dit il ne me reste plus qu'à vous laisser le choix des méthodes de travail. Quant à nous libéraux, nous continuerons de travailler comme il nous semble bon de le faire dans l'intérêt suprême du Québec et de tous les Québécois.

**François GHALI**
Montréal

## Coopératives d'habitation

Le Regroupement des coopératives d'habitation de la Rive-Sud de Montréal représente plus de 650 familles réunies dans une trentaine de coopératives réparties sur le territoire compris entre Longueuil, Saint-Jean, Valleyfield, Sorel et Saint-Hyacinthe. Dans l'ensemble du Québec, les coopératives d'habitation sont passées d'une vingtaine en 1977 à plus de 258 à l'automne 1980.

Depuis quelques mois, les programmes de financement pour les coopératives tant au niveau fédéral que provincial, font l'objet de coupures qui menacent non seulement l'expansion, mais l'existence même de ce mouvement rendu de plus en plus nécessaire dans le contexte économique actuel.

Ces coupures dans les programmes de financement et dans les budgets, causent des retards et freinent le développement des coopératives qui sont pour la plupart très jeunes ou qui veulent prendre leur envol. Le Regroupement dénonce cette situation et refuse toute atteinte au financement de leur projet, tant au niveau fédéral que provincial.

Nous demandons que les organismes responsables de ces programmes (la Société canadienne d'hypothèques et de logement au fédéral, et la Société d'habitation du Québec, au provincial) se remettent en marche normalement avec les budgets suffisants, et que les gouvernements respectent leurs engagements, en démontrant concrètement leur volonté de soutenir le mouvement coopératif en habitation.

**Claude POULIN**
pour le Regroupement des
Coopératives d'Habitation de la
Rive-Sud de Montréal.

## Le cas Paul Rose

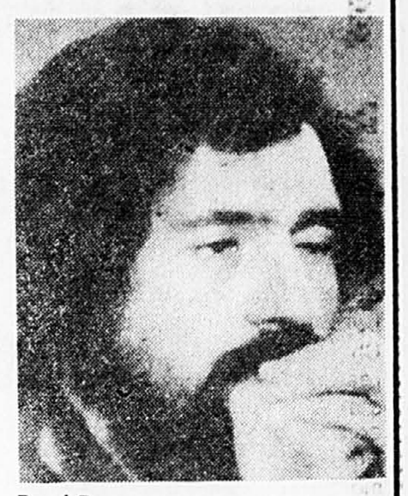

Paul Rose

La Commission fédérale des libérations conditionnelles refuse encore une fois de libérer Paul Rose. Il vit comme prisonnier depuis 121 mois. Sa fiche carcérale révèle une conduite exemplaire. Il est admissible à la libération conditionnelle depuis 1976. En cours de peine il a perdu son père. Il vient de perdre sa mère.

Pourquoi persiste-t-on à garder cet homme à l'ombre, une enquête publique récente ayant justifié des doutes déjà graves quant à sa présence sur les lieux du crime dont on l'a accusé.

Alors que la Crise d'octobre 70 a servi de prétexte à une répression politique sauvage à l'endroit du Québec, est-il encore possible de croire que le comportement de la Commission de libération à l'égard de Paul Rose ne procède pas d'un fanatisme de même ordre?

Et si après 1970 un pouvoir toujours en place a pu tolérer pendant quatre ans que la GRC poursuive la répression par le crime et l'intimidation, la rigueur exceptionnelle réservée à Paul Rose fait-elle partie de cette continuité dans la connivence?

Une justice qui ressemble à de la vengeance politique n'est ni claire ni convaincante.

Si la question des droits de l'homme a pour nous quelque sens, n'est-ce pas que le temps est venu de déclencher un débat public sur le comportement de la Commission?

**Eugène LAVOIE**
Hull.

## Violence à la TV

M. Robert Roy
Radio-Canada
Montréal
Cher monsieur,

L'enfant de 11 ans s'est pendu dans sa chambre. C'était une des dernières scènes du film «Le conteur de rêves» présenté à 14h le vendredi 13 février dernier à l'écran de Radio-Canada.

Nos deux enfants ont eu l'occasion de voir ce film coté trois étoiles, dont rien dans le résumé ne prévenait les parents de la violence de certaines scènes. On pouvait y voir un enfant de 11 ans mettre le feu à une maison et poser d'autres actes violents. Le film se terminait par deux suicides, dont celui du jeune de 11 ans, avec détails sur les moyens pris (carabine dans la bouche, pendaison dans la chambre).

Le message perçu par les enfants: quand tu ne peux pas résoudre tes problèmes, tue-toi!

Savez-vous que les jeunes imitent beaucoup leur entourage? Savez-vous que les jeunes généralisent beaucoup les situations? Savez-vous que les enfants sont profondément marqués par ce qui arrive à un autre enfant dans un film?

Pourquoi ce genre de film est-il passé à cette heure et sans aucun avis aux parents et enfants? Y a-t-il une personne qui fait la sélection des films à montrer aux enfants? (...)

Quelques suggestions:

— Pour guider les parents et enfants dans leur choix, une cote spéciale pourrait être inscrite avec le résumé du film dans les programmes imprimés tels que Télé-Presse, etc.

— Avant et après ce genre de film, un animateur (éducateur) pourrait le commenter, ce qui permettrait une meilleure compréhension du film et une action éducative.

**Fikroy et Denise RIZK**
Montréal

●

Réseau de télégision TVA
Service des nouvelles,

Nous voulons protester contre la présentation d'images concernant l'accident survenu sur les rives de la rivière Ste-Anne le 16 février 1981. Nous ne pouvons concevoir qu'un poste de télévision présente dans le cadre de ses informations des images aussi dégoûtantes et «écoeurantes». Nous y reconnaissons les médias en quête de «sensationalisme» et de nouvelles-chocs. Plusieurs raisons d'éthique font que la présentation de telles scènes est injustifiable face aux proches de la victime et de la population entière.

**Colombe Blais,**
au nom d'un groupe d'étudiants
Ste-Catherine, P.Q.

●

Télé-Métropole
Service des nouvelles
Montréal

Cette lettre se veut une dénonciation de la violence présentée aux nouvelles TVA le 16 février.

J'étais assise au salon, en train d'écouter les informations télévisées, lorsque tout-à-coup, dans un reportage sur «les glaces de la rivière Ste-Anne», j'ai vu un homme voler en éclats!

J'ai alors tenté de rejoindre votre service pour porter plainte. On m'a simplement répondu: «Y'a pas de plaintes à porter, je suis débordée d'appels, c'est pas de la violence, c'est la vie!»

Si c'est ça la vie...

**Denise FORTIN**
Chomedey

## Le rôle des provinces

Le 3e février 1981, par un jugement majoritaire, la Cour d'appel du Manitoba rejetait les prétentions du gouvernement de cette province et décidait que le gouvernement du Canada a le droit de rapatrier et de modifier la Loi de l'Amérique britannique du Nord de 1867 unilatéralement. Ce fut visiblement une surprise et même une déception pour un grand nombre, car le contraire paraissait être l'avis général. De toute façon ce jugement sera porté en Cour suprême. Ce qui a donné l'impression que le Canada est une confédération d'entités politiques, les provinces ayant délégué leurs pouvoirs à un parlement fédéral, c'est sans doute la rencontre historique de Charlottetown en 1885, qui a précédé la Loi de 1867; on peut dire que la stratégie de certains partis politiques y trouvait aussi son profit. La nouvelle loi organique faisait du Haut et du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse le noyau du Canada actuel. Cette dernière formation s'est constamment agrandie en 113 ans. Quel rôle ont pu tenir les provinces au cours de ce développement? Pour le savoir il faut reprendre une à une chacune des étapes historiques qui se sont succédé depuis.

Dès la troisième année de son fonctionnement le gouvernement du Canada acheta, en 1870, les Territoires du Nord-Ouest ainsi que la Terre de Rupert, au prix de 300,000 livres anglaises. Et, la même année, il créa la province du Manitoba (dans ses premières limites). L'Île de Vancouver et la Colombie, qui s'étaient réunies entre elles en 1866, adhérèrent au Canada en 1871 sous le nom de Colombie britannique. Puis l'Île du Prince-Edouard fit de même en 1873; par des arrêtés ministériels dans les deux cas. En 1905 le Canada créa les provinces d'Alberta et Saskatchewan; par des lois spéciales cette fois. En 1912 le même gouvernement prolongea les limites septentrionales du Québec, de l'Ontario et du Manitoba jusqu'à la Baie d'Hudson, soit au-delà du 60° de latitude Nord. Que ressort-il de cette nomenclature? Dans l'expansion territoriale du Canada on n'y décèle pas le concours des provinces. Et l'adhésion de Terre-Neuve en 1944 n'a rien changé à cette situation.

Dans les discussions actuelles, écrites ou parlées, on peut très bien exprimer des points de vue ou des désirs sur la charte des droits, sur les droits linguistiques des minorités ou sur le partage des pouvoirs, mais c'est en vain que l'on chercherait une source du droit pour les provinces de concourir au rapatriement de la constitution. Il serait intéressant d'ajouter ici quelques rappels des faits et gestes des Compagnies du Nord-Ouest et de la Terre de Rupert; disons seulement que notre infatigable historien Robert Rumilly, qui se débat courageusement en ce moment contre une cruelle paralysie, a écrit deux volumes sur ce sujet généralement peu connu.

**Anatole VANIER, c.r.**
Montréal

# PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

RAPPORT SUR LES HANDICAPÉS

## Une urgence: une politique nationale des communications

—4—

■ Le Canada se targue très souvent d'être à la fine pointe de la technologie en matière de communications, mais il n'a pas su se donner une véritable politique nationale de communications pour ses quelque un million de handicapés physiques. Les moyens sont là. Il manque la conscience sociale et la volonté politique.

PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

C'est en gros le jugement que porte le Comité spécial des Communes sur les invalides et les handicapés, dans un volumineux rapport publié la semaine dernière à la suite d'une enquête approfondie au sein de cette classe de citoyens outrageusement marginalisés.

Grâce le plus souvent à des initiatives privées, il existe bien un certain nombre de programmes établis à la pièce. Mais il y a partout au pays un manque de concertation qui fait qu'un traitement différent s'applique à différents groupes de handicapés. Le comité recommande en premier lieu que le gouvernement fédéral convoque sans délai une conférence nationale sur ce sujet, conférence qui serait la première étape en vue de l'établissement d'une véritable politique globale de communications pour les handicapés physiques et mentaux au Canada.

### Radio et télé

Les outils sont là. Ainsi, le gouvernement fédéral pourrait charger la société Radio-Canada de produire chaque jour, dans les deux langues officielles, quelques heures d'émissions de radio d'intérêt national pour les handicapés visuels. Ces programmes pourraient être mis à la disposition des réseaux de câblo diffusion et des stations de radio locales.

Aux États-Unis, les services de lecture radiodiffusée à l'intention des personnes qu'une infirmité (temporaire ou permanente) empêche de lire connaissent un progrès formidable. En 1969, une première station a commencé à offrir un service de lecture. Il y a maintenant 108 stations de radio dans 33 États américains qui atteignent un public de 41,000 personnes. Au Canada, une seule station de radio offre un tel service, à Oakville (Ontario), et elle touche 300 personnes.

Le Comité parlementaire propose aussi que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) oblige tous les réseaux de télévision à produire un nombre «notable» d'émissions canadiennes et importées avec sous-titrage. La technologie de la télévision permet maintenant à des téléspectateurs ayant un dispositif spécial de décodage par câble de recevoir des informations écrites sur l'écran, informations que les autres téléspectateurs ne voient pas.

A noter que le Canada occupe le premier rang au monde pour la câblodistribution. Plus de 75 pour cent des Canadiens sont «câblés». Or, il n'y a que «Rogers Cable», à Toronto, qui a créé une chaîne spéciale pour les sourds offrant des émissions avec sous-titrage particulièrement conçues pour les handicapés. Environ 30 autres sociétés produisent un nombre limité d'émissions pour les sourds sur des chaînes communautaires normales.

### Service national

Selon le comité, il faut adopter au Canada une politique nationale de sous-titrage s'appliquant à tous les télédiffuseurs. Il faut également créer un service national d'adaptation semblable à celui qui existe aux États-Unis. Trois des quatre principaux réseaux américains de télévision (NBC, PBS et ABC) diffusent des émissions avec sous-titrage. Elles achètent ce service à l'Institut national d'adaptation audio-visuelle (National Captioning Institute). Cet organisme emploie un personnel hautement spécialisé et produit des sous-titres qui coûtent $2,000 l'heure d'émission.

Il n'y a aucun service de ce genre au Canada. L'Office national du film en a déjà fait la proposition au gouvernement, mais cela n'a pas eu de suites. La Société Radio-Canada serait disposée à produire dans les deux langues officielles cinq heures par semaine d'émissions avec sous-titrage, mais elle attend des fonds à cet effet et la création d'un Centre d'adaptation. Et on tourne en rond...

### Bell félicitée

Au chapitre des communications, le comité parlementaire félicite Bell Canada d'avoir consenti une réduction de tarif de 50 pour cent pour les appels interurbains aux personnes qui doivent utiliser des appareils téléphoniques spéciaux en raison de handicap auditif. Cette initiative très heureuse place Bell Canada à l'avant-garde en Amérique du Nord. Mais cette réduction ne s'applique qu'aux appareils résidentiels. Le comité souhaite que toutes les sociétés de téléphone canadiennes soient encouragées à faire de même et que cette politique tarifaire soit généralisée. Il faudrait qu'elle s'applique également aux personnes qui ont des difficultés d'élocution.

Le téléphone, on s'en doute bien, revêt une importance toute particulière pour les personnes handicapées. Pour plusieurs, c'est le lien avec la clinique d'urgence, la famille, les amis. Les appareils spéciaux qui sont aujourd'hui sur le marché (appareils munis d'un clavier sur lequel on «écrit», un peu comme sur un dactylo) coûtent très cher. Or, la plupart des personnes handicapées ne vivent que d'une maigre pension. Il faut donc que le gouvernement intervienne pour assurer ce service.

Qu'il s'agisse de droits fondamentaux, d'emploi, de communications, de revenu ou de transports publics, le comité spécial des Communes formule 130 recommandations qui pourraient transformer radicalement et rapidement le sort des handicapés canadiens.

Un rapport, bun autre, dira-t-on. Mais il faut compter sur la force politique considérable que constituent maintenant les centaines d'associations de handicapés. Ces derniers en ont marre d'attendre les faveurs de l'État ou la générosité des associations religieuses. Ils réclament la justice et parlent de plus en plus fort. L'un des groupes entendus par le comité a posé crûment le problème: «Nous ne voulons ni charité, ni faveurs, ni privilèges particuliers, nous revendiquons seulement les mêmes libertés et droits fondamentaux que les autres.»

—FIN—

## Le séparatisme des millionnaires

Lysiane Gagnon

■ VANCOUVER — Au Québec, le mouvement séparatiste du début des années 60 est né d'une spécificité culturelle clairement ressentie et du sous-développement économique. À l'autre bout du continent, dans l'ouest de ce pays paradoxal, d'autres tendances séparatistes se manifestent... mais elles naissent, celles-là, de la prospérité et du formidable boom économique qu'a amené cette seconde ruée vers l'or — l'or noir du pétrole.

De spécificité culturelle il n'est pas question, d'autant moins d'ailleurs que ce séparatisme-ci est non pas, comme ce fut le cas au Québec, le fait des nouvelles élites du parapublic, de la jeunesse et des intellectuels, mais le fait de certains milieux d'affaires et des gros intérêts pétroliers... soit, ironiquement, la même classe sociale qui s'est le plus violemment opposée au mouvement indépendantiste québécois!

Au Québec, les indépendantistes se sont souvent alliés à la gauche et, au moins à partir de 1960, ont généralement véhiculé des projets sociaux progressistes, mais dans l'Ouest, le séparatisme constitue un phénomène de droite, voire d'extrême-droite car ses partisans, en général, ne se satisfont même pas du Parti Conservateur, qu'ils jugent dominé par les «Red Tory» à la Joe Clark et trop favorable aux mesures sociales et à la réglementation étatique.

Ainsi le séparatisme de l'Ouest exprime-t-il non seulement un sentiment d'aliénation par rapport à l'Ontario et au centre du pays — sentiment profond qui ne date pas d'hier — mais aussi une résistance farouche à des politiques énergétiques fédérales jugées trop socialisantes... politiques incarnées, qui plus est, par deux Canadiens français (Trudeau et Lalonde) qui veulent imposer leur «French Power». Le journaliste Paul Grescoe, du magazine Today, décrit l'émergence du séparatisme albertain comme la poursuite d'une «vendetta personnelle contre un premier ministre canadien-français», vendetta qui a atteint un point culminant au moment où ce dernier a été reporté au pouvoir sans compter un seul député libéral à l'ouest de Winnipeg. Situation qui illustre mieux que tout le fait que les deux provinces du centre — l'Ontario et le Québec — constituent encore le siège prédominant du pouvoir fédéral. Que ce pouvoir soit exercé par un cabinet où des francophones occupent des postes-clés n'a rien pour faire avaler la pilule!

### Une minorité

Qu'on ne se méprenne pas sur l'ampleur du mouvement séparatiste de l'Ouest: ses partisans sont essentiellement concentrés en Alberta, et même si le groupe baptisé «West Fed» projette une nouvelle confédération des quatre provinces de l'Ouest, il semble faire long feu partout ailleurs que dans le château-fort des «Sheiks aux yeux bleus». À Vancouver, une assemblée sur ce thème n'a attiré qu'une cinquantaine de personnes — l'avant-veille, les mêmes orateurs en avaient attiré 2,700 à Edmonton —, et la Colombie britannique et la Saskatchewan ont toutes deux un puissant antidote aux tendances séparatistes, en la présence enracinée et vigoureuse du NPD, qui forme le gouvernement en Saskatchewan et qui sera sans doute reporté au pouvoir aux prochaines élections provinciales en Colombie britannique.

En Alberta, les sondages les plus sérieux — ceux de la Canada West Foundation, du Edmonton Journal et du Calgary Herald — établissent à 11 p. cent environ le pourcentage de ceux qui favorisent la sécession. Ce pourcentage est loin d'être négligeable mais pour en mesurer l'impact à long terme, il faut savoir quelles forces il recouvre et sur quelles aspirations il repose. Or, en analysant ces deux données, on peut croire à une réaction simplement conjoncturelle, où entre aussi un évident souci tactique par rapport à Ottawa, plutôt qu'à un mouvement d'avenir reposant sur des courants larges et profonds.

Qui sont les leaders du séparatisme albertain? Des gens comme Elmer Knutson, la soixantaine prospère, gros concessionnaire Dodge-Chrysler, p.-d.g de Alberta Tractor Parts d'Edmonton, pour qui le «French Power» de Trudeau est l'ennemi numéro un, et qui pense que le Québec doit sortir du Canada ou en être expulsé. Ou des gens comme Carl Nickle, 66 ans, p.-d.g de Convertures Ltd, à la tête d'un petit empire (mines et pétrole) de $130 millions, dont la famille est l'un des piliers de l'Establishment albertain. La politique énergétique fédérale, confiait-il dans une récente interview au magazine Today, va entraîner pour les compagnies pétrolières des pertes de l'ordre de $2 milliards qui auraient pu être consacrés à l'exploration. (Sa propre compagnie toutefois sera quelque peu épargnée car ses activités sont diversifiées et une partie de ses intérêts sont aux USA).

M. Nickle est le nouvel orateur vedette des «West Fed». En novembre dernier à Calgary, 800 hommes d'affaires ont payé $10 pour aller l'écouter, et une vingtaine d'entre eux se sont engagés à verser $100 par mois chacun pour payer le salaire d'un «directeur exécutif». On compte aller chercher dans les milieux d'affaires des fonds de l'ordre de $350,000 par année pour financer le mouvement séparatiste.

Pour les Québécois habitués au fameux «chantage au séparatisme» auquel se sont livrés pendant des années les ex-premiers ministres Lesage, Johnson et Bourassa pour en obtenir davantage d'Ottawa, le jeu du premier ministre albertain, Peter Lougheed, est parfaitement transparent.

M. Lougheed se garde bien de souscrire aux idées séparatistes, mais il se garde tout autant de s'en dissocier, et depuis le dernier budget fédéral il a même tendance à survaloriser considérablement l'importance du phénomène, de toute évidence pour augmenter sa force de négociation par rapport à Ottawa.

On connaît les liens étroits entre le gouvernement albertain et les intérêts privés du pétrole. Comme le signale Doug Fetherling dans «Saturday Night», la famille Lougheed appartient aux mêmes cercles et le premier ministre prend régulièrement conseil d'un aéropoage d'une cinquantaine de représentants influents de l'industrie et de la finance.

Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que plusieurs porte-parole parmi les plus prestigieux de l'industrie du pétrole tiennent le même langage que M. Lougheed. M. Jack Gallagher par exemple, p.-d.g de Dome Petroleum Ltd de Calgary, qui s'emplie assidument à convaincre ses collègues de l'Est que le séparatisme de l'Ouest est un mouvement sérieux qui ne cesse de croître et exige des concessions importantes de la part du fédéral et des provinces du centre. Au reporter Paul Grescoe, M. Gallagher confiait récemment que «bien que les compagnies pétrolières n'appuient pas officiellement les séparatistes, leurs dirigeants et leurs employés leur offriront probablement un soutien moral et financier.» ... On ne saurait être plus clair! À qui profite le mouvement séparatiste de l'Ouest? À ceux qui le financent. Aussi, avant d'applaudir naïvement à ce qu'ils croient être l'écho de leurs propres revendications, les souverainistes québécois feraient bien d'y réfléchir à deux fois.

## Un témoignage qui touche vraiment au coeur du problème

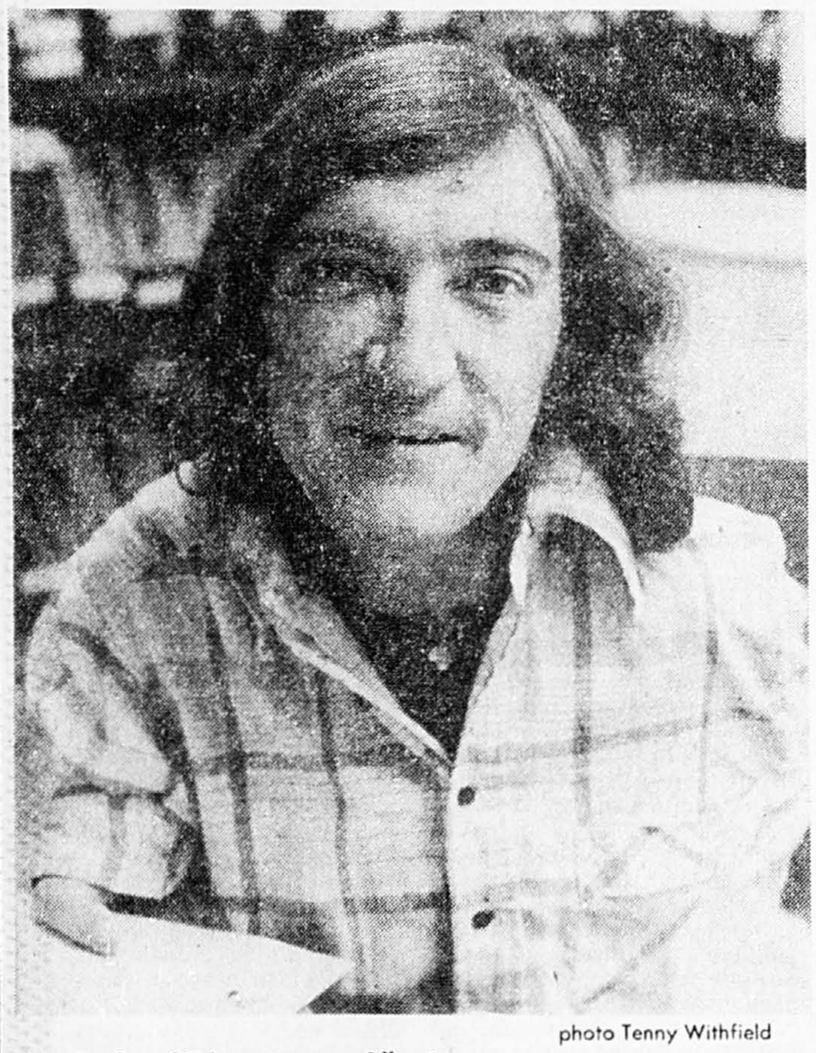

photo Tenny Withfield

Len Seaby, d'Edmonton, en Alberta.

### Len Seaby, Edmonton, Alberta

*Len Seaby a commencé à porter des bras artificiels à l'âge de quatre ans. Ils pesaient dix livres... Sitôt à la maison, il s'en débarassait trouvant plus facile de s'adapter à son handicap physique... Son témoignage va au coeur du problème: une société pourrie de matérialisme; une grosse machine sans âme...*

— «J'ai subi beaucoup de discrimination de la part des autres enfants, mais je pense qu'ils sont vraiment innocents. Ils sont programmés par leurs parents dont ils calquent les attitudes.»

— «Il est primordial que les enfants handicapés fréquentent les écoles ordinaires le plus tôt possible, de sorte qu'ils puissent s'habituer à la compagnie d'enfants normaux et que ces derniers s'habituent aux handicaps physiques et entreprennent d'éduquer leurs parents.»

— «Il coûte beaucoup plus cher de garder les handicapés dans des établissements que de leur donner accès à la société, notamment au transport et à l'emploi. Une fois les coûts initiaux payés pour assurer l'accès aux transports, par exemple, ça s'arrête là. Mais en ce qui concerne les établissements, ça n'arrête pas. Il y a toujours des salaires, des coûts d'exploitation et d'administration.»

—«Je défends les droits de la personne au travail, car à mon avis, le droit à un salaire décent est la clé de l'intégration. Si les gens ne veulent pas engager de personnes handicapées, c'est leur droit, mais imposons-leur des amendes pour cela. Mettons du mordant dans la Loi.»

— «Le Canada est un pays fondamentalement matérialiste, très accroché à l'argent et à la beauté plastique. Les handicapés sont automatiquement exclus des activités soi-disant «normales», simplement parce qu'ils représentent une image différente de celle des autres. Parce que nous sommes physiquement différents, on présume que cela nous change en tant qu'êtres humains, que cela change notre vie sexuelle, par exemple, que nous devenons asexuées, des personnes malades.»

— «Ils sont inconscients, ceux qui disent: «Vous n'avez pas le droit d'avoir une famille. Nous allons vous enfermer dans des établissements et vous y laisser. De temps à autre, nous vous permettrons de sortir en groupes, de façon à pouvoir dire: «Que c'est bien qu'ils puissent sortir de temps à autre».

— «C'est de la merde. Et je pense que la plupart des gens seraient d'accord avec moi. Il nous faut changer les attitudes d'une culture vieille d'au moins trois cents ans, et je parle ici de la révolution industrielle. Elle est basée sur un concept totalement matérialiste, selon lequel le monde, et notamment la société humaine, n'est rien d'autre qu'une grosse machine.»

## Au Mexique, on parle du candidat mystérieux

■ HERMOSILLO, Mexique (AP) — «El Tapado», ou «l'homme caché», est un personnage mystérieux que les caricaturistes représentent avec une cagoule blanche, agrémentée parfois de points d'interrogation.

**JOE FRAZIER**

Sous la cagoule se trouve le candidat choisi par le gouvernement comme futur président du Mexique. Tout le monde s'est remis au passe-temps national, qui consiste à deviner le nom de l'homme mystérieux, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la République, qui a réuni, au début de février, tous les principaux responsables pour débattre des problèmes du Mexique et des moyens de les résoudre.

À l'automne, le président Jose Lopez Portillo révélera «El Tapado», le candidat qu'il aura choisi avec son Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Le candidat du PRI, parti gouvernemental depuis 50 ans, est sûr d'être élu président. D'autres partis présenteront des candidats aux élections de 1982, mais le vrai suspense en matière de politique présidentielle consiste à deviner qui se dissimule sous la cagoule.

Le gouvernement a démenti que l'assemblée, qui s'est réunie à Hermosillo, dans le nord-ouest du Mexique, n'ait été qu'un prétexte pour examiner les candidats à la candidature. Néanmoins, c'était le sujet principal de discussion des journalistes et des observateurs présents.

### Allusions

Ils ont cherché toutes sortes de signes, d'allusions indirectes, d'indices, la manière dont les mots étaient formulés, les réactions des interlocuteurs, enfin tout ce qui aurait pu laisser deviner le favori. Ils n'y sont pas parvenus.

Comme l'assemblée n'a été créée qu'en 1977 par M. Lopez Portillo, il n'existe aucun précédent qui permette d'analyser le succès ou l'échec des candidats éventuels.

La plupart des 56 discours prononcés lors de cette réunion de deux jours étaient axés sur un même thème — l'inflation, une production faible, la croissance démographique, la pollution. Mais il a été aussi question des ressources, de l'énergie et de l'ambition nécessaire pour les développer.

Ils ont décrit le Mexique: 68 millions d'habitants, comme une nation qui a trouvé un second souffle et un nouveau type de gouvernement. Le développement du Mexique, en tant que force économique et diplomatique, s'est produit, en grande partie, sous la présidence de M. Lopez Portillo.

Les mêmes réformes politiques ont assuré aux partis minoritaires au moins 100 sièges sur 400 à la Chambre des députés. Mais, en 1979, le PRI a pratiquement enlevé les 300 sièges restants.

Les présidents n'ont pas toujours eu une emprise aussi grande sur le parti. Le prédécesseur de M. Lopez Portillo, Luis Echeverria, a eu des difficultés à en contrôler les éléments les plus libéraux.

Il est peu probable que le nom d'El Tapado soit révélé avant le cinquième discours sur l'état de l'Union que prononcera M. Lopez Portillo, en septembre.

# Anarchie à la police de Laval

■ Des contraventions non signées sont émises, les citoyens ne peuvent obtenir des rapports d'enquêtres importants, les clés des véhicules sont interchangées, des dizaines de camions lourds sont saisis de façon arbitraire, en un mot, la direction de la police de Laval ne peut contrôler efficacement le service où l'anarchie règne.

**ANDRÉ PEPIN**

C'est du moins l'avis exprimé hier à LA PRESSE par le nouveau chef, M. Gaétan Bélisle, qui a demandé au ministre de la Justice d'intervenir dans les plus brefs délais. Au cours du colloque tenu à Québec par la Commission de police, le directeur a demandé au président de l'Association des chefs d'intervenir en son nom auprès du ministre Marc-André Bédard pour que la situation revienne à la normale au plus tôt. Le ministre a promis qu'il examinera le dossier dès cette semaines pour voir dans quelle mesure son ministère peut régler le problème.

## Fonds de pension

Les policiers de la deuxième plus importante ville au Québec — quelque 360 — multiplient les moyens de pression pour obtenir d'importants ajustements à leur régime de retraite. Ce sont ces pressions mises de l'avant qui empêchent la direction de la police de faire son travail: «Les citoyens, principalement les camionneurs, sont des victimes innocentes de cette grève du zèle. Chaque jour, des camionneurs sont interceptés par dizaines et leurs véhicules sont remisés à la fourrière municipale,» a expliqué le chef Bélisle.

Les policiers aimeraient obtenir la parité avec leurs confrères de Montréal au chapitre du fonds de pension, mais l'administration municipale s'y objecte carrément. La Cour supérieure est saisie du dossier et doit statuer au cours des prochains jours.

## Les contraventions

Les automobilistes et camionneurs qui circulent à Laval et qui sont interceptés par la police doivent bien vérifier la contravention qui leur est signifiée. Si elle ne porte pas de date ou qu'elle n'est pas signée, son détenteur n'est pas tenu de la respecter; s'acquitter d'une telle réclamation équivaut à reconnaitre sa culpabilité, a expliqué M. Bélisle.

Par ailleurs, les citoyens qui ont besoin de documents officiels à la police de Laval, devront patienter plusieurs jours puisque selon la direction, les rapports de toutes sortes accusent quelque 20 jours de retard.


PANORAMA BAR
Altitude 737
Il y a du nouveau dans l'air.
Un endroit haut en couleur où rencontrer vos amis
après le travail.
Le nouveau Bar Panorama. L'un des hauts lieux de Montréal
dont vous attendiez la réouverture depuis longtemps.
Au quarante-cinquième étage de la Place Ville-Marie,
à l'Altitude 737.
**Un sommet dans l'art de la détente.**
Administré par l'hôtel le Reine Elizabeth 861-3511
La carte American Express.
Ne sortez pas sans elle.MC
Sortez en grand



# Un régime cinq étoiles

# le REÉR du Montréal Trust

Le Régime enregistré d'épargne-retraite du Montréal Trust possède ces qualités qui en font un régime cinq étoiles.

**Pacement avantageux**
Vous vous bâtissez un revenu de retraite tout en reportant vos impôts. Si vous n'avez pas l'argent nécessaire, vous pouvez nous l'emprunter et profiter immédiatement de dégrèvements d'impôt. Autre avantage: vos versements peuvent être échelonnés et prélevés directement sur votre compte de banque.

**Possibilité de placements très souples**
Le REÉR du Montréal Trust comporte cinq sections: épargne garantie, certificat de placement garanti, hypothèques, revenu et actions. Chaque section possède des caractéristiques distinctes et, cette année, la Section certificat de placement garanti offre un avantage nouveau: le choix d'échéances (de 1 an à 5 ans). Vous pouvez placer vos épargnes dans n'importe quelle section ou répartir vos placements. Vous pouvez aussi transférer vos fonds d'une section à une autre, selon l'évolution de votre situation financière ou de la conjoncture économique.

**Frais minimes**
Au Montréal Trust, les frais d'administration sont minimes, voire inexistants dans le cas des sections épargne garantie et certificat de placement garanti. Nous ne facturons aucuns frais d'inscription, de retrait (après 12 mois) ou de transfert, ni aucune commission d'agent.

**Gestion professionnelle**
Cette caractéristique importante de notre REÉR se doit d'être soulignée parce qu'elle le met dans une classe à part. Chez nous, le régime est administré par des gestionnaires professionnels qui connaissent à fond le marché des valeurs mobilières et qui en suivent l'évolution de près afin de bien servir vos intérêts.

**Réputation solide**
Quand vous participez au REÉR du Montréal Trust, vous pouvez avoir l'esprit tranquille. Parce que le nom Montréal Trust est gage de qualité et ce, depuis 1889. Toutes ces années au service du public nous ont mérité une réputation enviable, une réputation solide.

**Pour en savoir davantage sur le REÉR cinq étoiles, appelez-nous ou passez à nos bureaux sans tarder.**

1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec.
H3B 3L6
861-1681

Centre commercial Fairview
Pointe-Claire, Québec.
H9R 1C3
695-5230

Montréal Trust
*Chez nous, vos intérêts sont bien servis.*



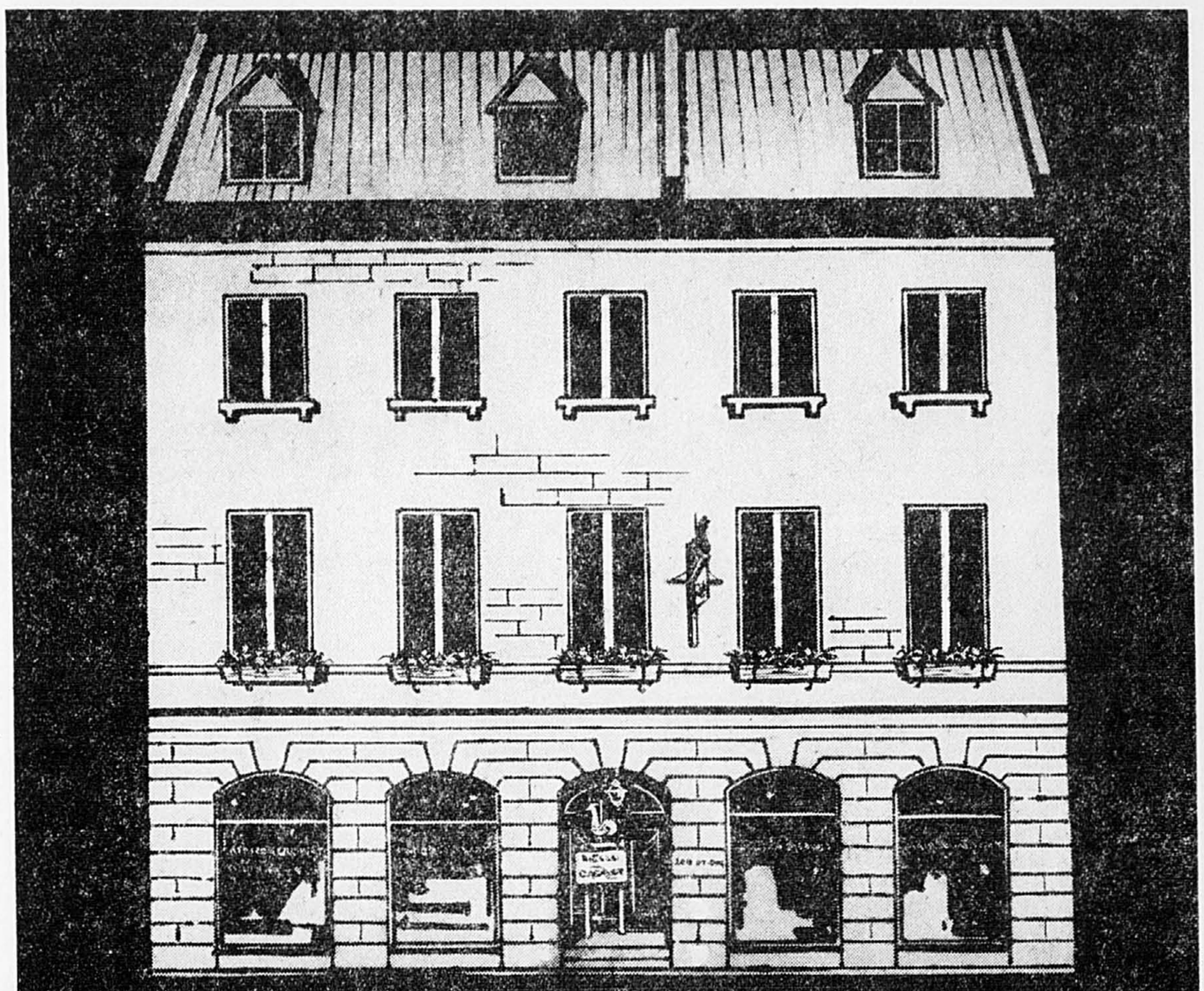

# Une invitation personnelle de LA MAISON CASAVANT

**«Casavant» est une des institutions, peu nombreuses, qui, au Québec, ont favorablement passé le cap du centenaire.**

**Depuis la fondation de cette maison, des familles d'artisans se sont succédées, de génération en génération, ont contribué à la permanence de la qualité de ses produits, en ont assuré le renom mondial.**

**La même maison, élargissant l'éventail de ses activités, est toujours animée par les mêmes soucis de valeurs projetées sur l'ensemble de ses réalisations maintenant présentées dans un cadre historique rénové pour affirmer sa présence contemporaine.**

**La Maison Casavant assume, ainsi, le meilleur de notre tradition classique véhiculée dans les temps présents!**

**Venez le constater vous-même au:**
**206 ouest, St-Paul, Montréal**

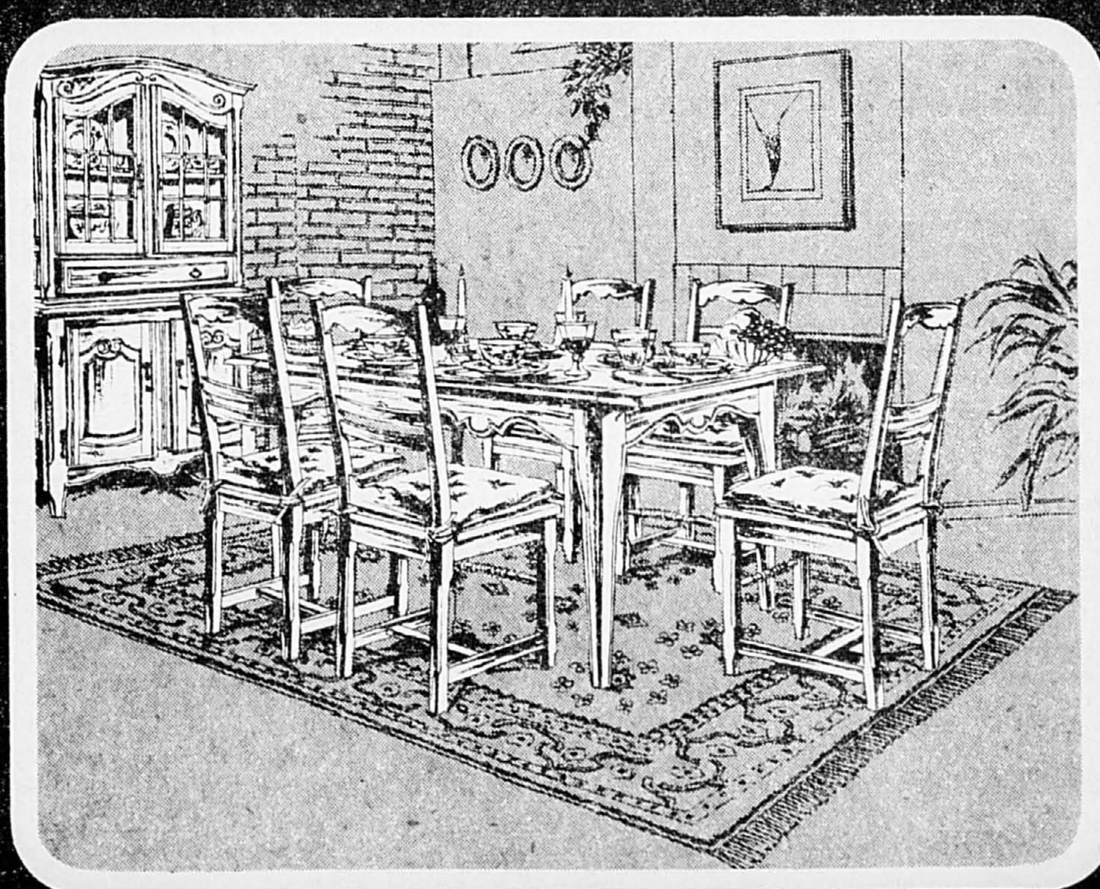

CASAVANT

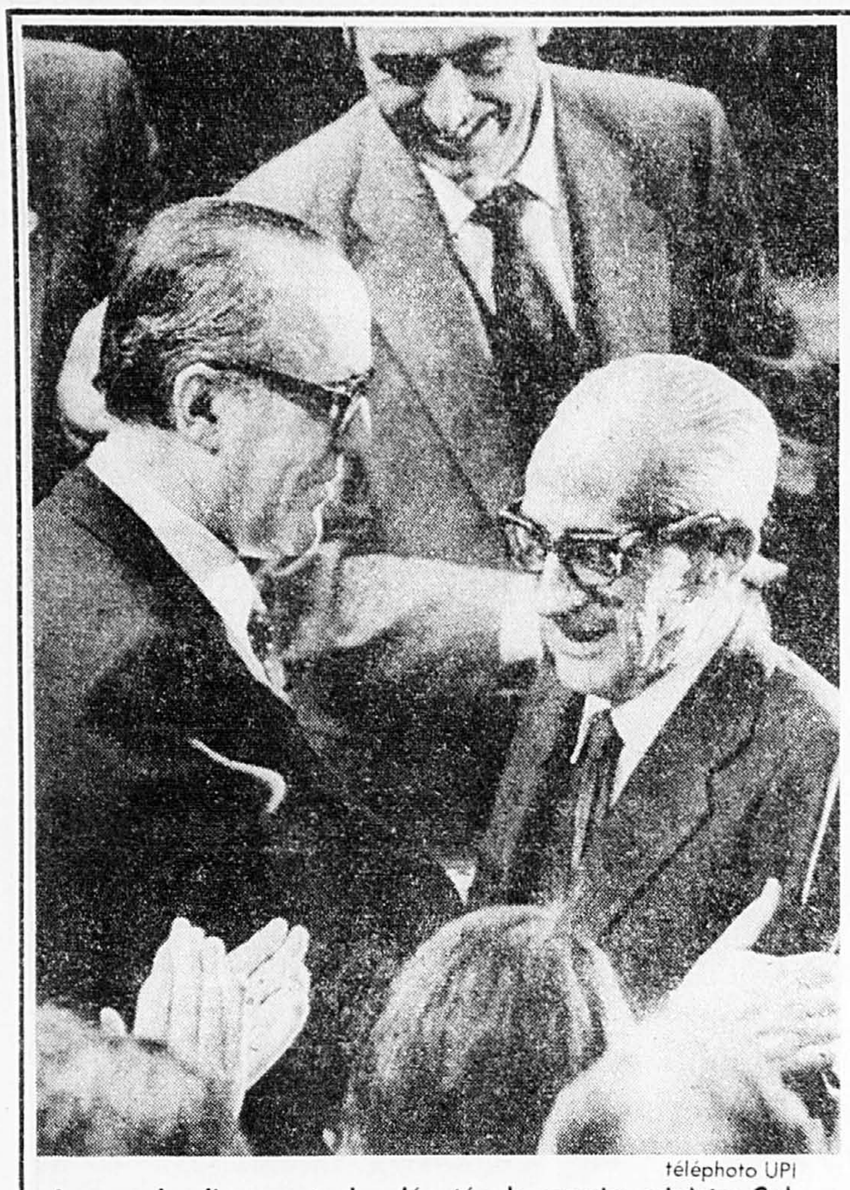

téléphoto UPI

**Aux applaudissements des députés, le premier ministre Calvo Sotelo donne l'accolade au lt-gén. Gutierrez Mellado, vice-président du conseil, qui avait été malmené par les gardes rebelles au parlement espagnol.**

## CALVO SOTELO REÇOIT L'INVESTITURE

# Espagne: le complot avait des appuis dans l'armée

d'après AFP, Reuter

■ Alors que l'ampleur de la tentative de coup d'État en Espagne commençait seulement à se faire sentir hier avec le limogeage du chef d'état-major de l'armée, le général Alfonso Armada Comin, le Parlement espagnol votait hier l'investiture de Leopoldo Calvo Sotelo en tant que nouveau premier ministre.

M. Calvo Sotelo a obtenu 186 voix sur 344, soit la majorité absolue qui lui avait échappé lors du vote de la semaine dernière.

Le président de la Chambre, Landelino Lavilla, a ensuite exprimé sa gratitude au roi Juan Carlos, son discours étant interrompu par les applaudissements fracassants de tous les députés.

On a appris, de source informée à Madrid hier, que le roi Juan Carlos a personnellement empêché le retour des militaires au pouvoir en refusant catégoriquement les invitations des chefs militaires qui lui demandaient de se joindre à eux. Lors d'une confrontation dramatique qui s'est déroulée au palais royal au début de la rébellion lundi, le roi a déclaré aux généraux que leur coup ne réussirait que s'ils l'assassinaient.

Il semble en effet que le coup d'État manqué n'ait pas été le fait d'un ou deux exaltés, le colonel Antonio Tejero et le général Jaime Milans Del Bosch, tous deux aux arrêts.

Le limogeage du général Armada, considéré jusqu'ici comme proche du roi Juan Carlos, ainsi que l'arrestation de plusieurs officiers de la division blindée Brunette de Madrid permettent de penser que le colonel Tejero ne s'était peut-être pas engagé à la légère dans son aventure.

De plus, on indique de source militaire que 17 officiers de la Garde civile, dont certains n'ont pas participé directement à l'intervention contre les Cortes, ont été arrêtés.

Selon d'autres sources, le général Armada s'était déclaré clairement en faveur des putschistes quelques heures seulement après qu'ils eurent fait irruption au Parlement.

D'ailleurs, le général Armada a participé aux négociations avec le colonel rebelle, à la demande expresse de celui-ci.

Autre élément dans le même sens: contrairement aux régions militaires de Barcelone et Burgos qui ont immédiatement assuré le roi de leur fidélité, celles de Valladolid, Saragosse et Séville ont mis plusieurs heures à se prononcer. Il a fallu que le directeur de la sûreté de l'État lui-même, Francisco Laina, intervienne pour obtenir que les autorités militaires de Saragosse désavouent les putschistes.

Le gouvernement espagnol détient un document qui devrait lui permettre de déterminer les amitiés du colonel Tejero: l'enregistrement de ses conversations téléphoniques depuis le Congrès.

Quoi qu'il en soit, une enquête a été ouverte pour trouver les responsables «par action ou par omission» de la rébellion.

Le nouveau premier ministre, M. Calvo Sotelo, a déclaré que la tentative du putsch constituait une menace grave pour la démocratie.

Interrogé sur la question de savoir s'il allait consulter les chefs militaires avant de former un gouvernement, le nouveau chef de l'exécutif a répondu qu'il n'avait pas l'intention de le faire.

M. Calvo Sotelo a également repoussé la proposition du Parti socialiste ouvrier espagnol de former un gouvernement de coalition. Selon lui, il faudrait trop de temps pour former un tel gouvernement et que de toute manière, il n'avait pas besoin des voix du Parti socialiste au Parlement puisqu'il dispose de la majorité absolue. Le secrétaire général du PSOE, Felipe Gonzalez, a commenté ainsi ce refus: «Cela est mauvais signe et je crois que c'est une erreur politique qui se paiera tôt ou tard».

Parlant de l'occupation du Parlement lundi, M. Gonzalez a déclaré qu'elle s'était déroulée de façon impeccable, ce qui le porte à croire qu'il ne s'agissait pas d'un incident isolé, mais d'une opération bien préparée. Selon lui, des forces civiles liées à l'ancien régime sont intervenues aux côtés des gardes civils dans la tentative de putsch, mais il ignore si elles ont une représentation au Parlement.

Demain, des manifestations auront lieu dans toutes les villes du pays à l'invitation des principaux partis politiques et syndicats espagnols. Le thème des manifestations sera la défense de la liberté, de la démocratie et de la Constitution.

# Salvador: Reagan étudie un plan de soutien à la junte

## MOSCOU REJETTE TOUT PRÉALABLE À UN SOMMET

d'après AP, AFP, UPI et Reuter

■ Satisfait de l'intérêt de Washington au sommet proposé par le président Brejnev, le Kremlin a rejeté hier tout préalable à une telle rencontre, mais le président Reagan, résolu à faire du Salvador un test majeur des relations américano-soviétiques, examine activement un plan de soutien imminent à la junte salvadorienne.

Reagan avait affirmé mardi que son administration n'avait aucune intention de s'empêtrer, au Salvador, dans un nouveau bourbier du type vietnamien, mais Murat Williams, ambassadeur des Etats-Unis au Salvador de 1961 à 1964, a estimé hier que la situation actuelle lui rappelait les premières étapes du Vietnam.

Il a rappelé dans une interview que le secrétaire américain à la Défense d'alors avait déclaré, en mai 1962, à Saigon: «Il n'existe pas de plan d'engagement de forces de combat américaines au Sud-Vietnam».

De son côté, Robert White, le dernier ambassadeur américain au Salvador, rappelé il y a quelques semaines par la nouvelle administration Reagan, affirmait hier devant une sous-commission de la Chambre des représentants que la menace au Salvador vient de l'extrême-droite et non, comme le soutient la Maison-Blanche, de l'extrême-gauche.

«La junte, a-t-il dit, a réussi sans notre aide à stopper l'offensive de la gauche car celle-ci n'a pu susciter de soulèvement populaire, mais toute tentative de notre part de renforcer cette junte aura comme conséquence de provoquer un coup d'État de l'extrême-droite».

Selon des sources bien placées, le plan d'action à l'étude à la Maison-Blanche prévoit l'octroi d'une aide militaire supplémentaire de $30 millions à la junte, l'envoi de «50, 100 ou 150 autres conseillers militaires» au Salvador et le renforcement de la surveillance du Nicaragua et de Cuba «pour stopper le flot d'armes destinées à la guérilla salvadorienne».

Les Etats-Unis ont actuellement la plus forte concentration du monde de navires de guerre dans la région des Caraïbes, 41 bâtiments, dont le porte-avions America, et, avec les 15,000 hommes des bases de Guantanamo, Porto-Rico et Panama, ils participent aux manoeuvres aéronavales Readex-1-81 et Black Hawk.

Washington déclare ne disposer actuellement au Salvador que de 19 conseillers militaires, sans compter les huit attachés militaires de l'ambassade américaine, mais Leonid Zamiatine, chef de l'information internationale au Kremlin, a affirmé hier qu'il y a en fait 800 conseillers militaires américains dans le pays.

Zamiatine a soutenu que l'URSS n'a «ni arme, ni soldat, ni conseiller militaire» au Salvador et il a rejeté la position américaine selon laquelle le conflit salvadorien était «l'un des problèmes à régler avant la tenue d'une rencontre au sommet» Reagan-Brejnev.

Washington a entretemps obtenu l'assurance de la CEE que la Croix-Rouge enquêtera sur la façon dont sera utilisée l'aide alimentaire et médicale de $1.5 milliard approuvée par les Neuf pour les réfugiés du Salvador, ainsi que le soutien de pays alliés comme la France, la RFA, la Grande-Bretagne et le Costa Rica.

Mais la RFA offre en même temps sa médiation, et Bonn a annoncé hier que des représentants des deux camps salvadoriens, qui séjourneront prochainement en RFA, «pourraient avoir des échanges de vues». Guillermo Ungo, président du Front démocratique révolutionnaire (FDR), qui se trouve déjà à Bonn, a cependant démenti cette déclaration, en affirmant qu'«il n'est convenu d'aucune rencontre avec Napoléon Duarte», chef de la junte salvadorienne.

téléphoto UPI

**Robert White, en désaccord avec le Pentagone.**

# Une étude propose une force commune pour défendre les intérêts de l'Ouest

d'après AFP, UPI

■ Un «malaise transatlantique» menace la sécurité occidentale et rend urgente et nécessaire une amélioration des relations entre les États-Unis et ses alliés, affirme une étude des directeurs de quatre Instituts occidentaux spécialisés dans l'étude des affaires internationales.

L'étude, intitulée «Sécurité occidentale: ce qui a changé; ce qui devrait être fait», se prononce également pour la création d'une force commune entre les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la RFA et le Japon, «équilibrée et prête à barrer la route» à toute avance soviétique dans le Golfe Persique et à «intervenir aux côtés de toute puissance amie appelant à l'aide» pour défendre les intérêts occidentaux.

Le rapport a été rédigé par MM. Karl Kiser, de l'Institut des affaires étrangères de Bonn; Winston Lord, du Council on Foreign relations de New York; Thierry de Montbrial, de l'Institut français des relations internationales, et David Matt, du Royal institute for international affairs» de Londres. C'est la première étude de ce genre entreprise par ces quatre instituts.

Selon ces instituts, il doit y avoir une nouvelle influence européenne sur la politique américaine et une «contribution européenne plus grande, basée non sur la volonté d'apaiser Washington, mais sur la poursuite des buts communs de l'Occident». Pour cela, les auteurs suggèrent la création de groupes des principaux pays pour faire face aux crises et prendre des décisions à propos des régions critiques du Tiers-monde.

Les auteurs de l'étude suggèrent la création d'urgence d'un tel groupe à propos de la Pologne. Sur cette question ils estiment qu'en cas d'intervention soviétique, l'Occident devrait prendre des mesures concernant ses relations scientifiques et économiques avec l'URSS et convoquer immédiatement un sommet de l'OTAN pour décider d'autres mesures.

# Trudeau opposé à toute aide à un camp ou à l'autre

■ OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier que le gouvernement canadien est opposé à toute intervention de l'extérieur pour aider l'un ou l'autre des camps impliqués dans la guerre civile au Salvador.

Répondant à une interpellation du chef néo-démocrate Ed Broadbent, qui lui demandait de condamner les États-Unis pour leur soutien militaire à «la junte fasciste», Trudeau a affirmé que «pour être équitable, il faudrait aussi condamner ceux qui arment l'autre camp».

Intervenant à son tour, le ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan a révélé qu'il a communiqué aux États-Unis l'opposition du Canada à ce qu'un pays fournisse des armes offensives à un autre.

Il a toutefois souligné que l'intervention américaine au Salvador visait à contrer le soutien apporté par Cuba à la guérilla.

# Mme Thatcher vient conférer avec Reagan

d'après AFP, Reuter

■ Arrivée hier soir dans la capitale américaine, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, rencontre aujourd'hui le président Reagan, dont elle partage les convictions économiques et politiques.

Les entretiens d'aujourd'hui doivent porter notamment sur les relations Est-Ouest, la conjoncture polonaise, la limitation des armements stratégiques, le Proche-Orient, l'Afrique australe et la situation au Salvador, au Guatemala et à Bélize.

Certaines divergences de vues persistent entre Washington et Londres et l'on s'attend à ce que Mme Thatcher tente de convaincre ses interlocuteurs américains de la nécessité d'amener l'OLP à s'associer au processus de paix au Proche-Orient. De plus, Mme Thatcher s'est abstenue jusqu'à présent d'endosser les déclarations américaines sur le déploiement en Europe de la bombe à neutrons. Mme Thatcher et M. Reagan sont toutefois deux fermes défenseurs de la libre-entreprise et partisans d'une politique très dure à l'égard du Kremlin.

Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Jean François-Poncet, quittait Washington hier à l'issue d'une visite de trois jours. Le ministre français a eu un entretien très cordial avec le président Reagan hier et ensuite avec le vice-président Bush. De part et d'autre, on soulignait que les relations entre la France et les Etats-Unis avaient pris un bon départ à la suite de ces entretiens.

Une identité de vue s'est dégagée sur les conditions de reprise du dialogue Est-Ouest, M. François-Poncet déclarant notamment que le dialogue avec l'URSS était une nécessité, mais pas à n'importe quelle condition. Les Etats-Unis ont également exprimé la volonté d'associer plus étroitement les Européens à l'élaboration de leurs politiques.

# Moscou projette une «ceinture rouge» en Afrique australe

d'après AFP, Reuter

■ Alors que Moscou vient de nouer des relations diplomatiques avec le Zimbabwe et d'annoncer son intention de consolider sa présence navale au Mozambique, certains diplomates occidentaux à Salisbury interprètent ces deux initiatives soviétiques comme la confirmation d'un plan du Kremlin d'établir une «ceinture rouge» dans le sud de l'Afrique entre l'océan Indien et l'Atlantique.

Ce renforcement de la présence soviétique suscite les appréhensions d'une confrontation encore plus marquée entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche. La décision de l'URSS de renforcer sa présence navale au Mozambique a été annoncée en janvier à la suite du raid d'un commando sud-africain dans un faubourg du Maputo, la capitale du Mozambique, à la recherche de dissidents exilés du Congrès National Africain (ANC), qui est frappé d'interdiction en Afrique du Sud.

Cette visite, délibérément voyante, du croiseur lance-missiles «Alexandre Sovorof» et de son escorteur se veut une démonstration de la solidarité soviétique avec le Mozambique marxiste après le raid sud-africain. L'ambassadeur soviétique à Maputo a annoncé dans une conférence de presse que d'autres navires de guerre suivraient, laissant entendre que ces bâtiments pourraient être utilisés contre un éventuel agresseur du Mozambique.

De plus, le fait que le Kremlin ait réussi à convaincre le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, de l'autoriser à ouvrir une ambassade à Salisbury signifie que l'Union soviétique dispose d'un nouveau poste d'écoute dans le sud de l'Afrique. Néanmoins, de source autorisée à Salisbury, on déclare que cela ne reflète pas cependant de nouvelle orientation de M. Mugabe en direction de Moscou puisqu'il continuerait à soupçonner les Soviétiques de ne pas avoir totalement abandonné leur soutien envers la minorité de Nkomo.

Il n'en demeure pas moins que face à l'Afrique du Sud qui maintient son emprise sur la Namibie en défiant les Nations unies, les pays de l'Afrique noire dans la région veulent apparemment une intensification de la lutte que mène la SWAPO avec l'aide de Moscou et de Cuba.

# DÉPÊCHES

**AU PAKISTAN,** nouvelle vague d'arrestations hier parmi les dirigeants et membres des partis politiques interdits par la loi martiale en vigueur. La plupart des détenus, arrêtés au Punjab, appartiennent au Tehrik-i-Istiqlal et la Ligue musulmane, qui réclament depuis le début du mois la levée de la loi martiale et la tenue d'élections générales. Une jeep de l'armée a été incendiée hier matin sur le campus de l'Université de Karachi. Les principaux militants du PPP de l'ancien premier ministre Bhutto sont, eux, dans la clandestinité.

**ALEXANDER HAIG,** le secrétaire d'État américain, envisage de se rendre «rapidement» au Proche-Orient afin de se rendre compte sur place des problèmes de la région et de relancer le processus de paix de Camp-David, apprend-on de source informée à Washington. À Londres, on estime que le projet d'une initiative de paix européenne au Proche-Orient risque de créer une grave friction entre la CEE et les États-Unis. La presse égyptienne indique entre-temps que le général Haig est attendu au Caire le 5 avril prochain pour une visite de deux jours.

**LES GRANDES** lignes du programme du gouvernement du Zimbabwe pour créer un État «socialiste, égalitaire et démocratique» ont été exposées hier par le ministre de la Planification économique, M. Bernard Chidzero. Le plan prévoit des entreprises mixtes du gouvernement et de l'entreprise privée dans des secteurs clés comme les mines et assure l'entreprise privée qu'elle sera encouragée à investir dans les activités productives à l'objectif de croissance de 8 p. cent par année tout en cherchant à redresser les déséquilibres économiques traditionnels entre la majorité noire et la minorité blanche.

**LE PROCÈS** du syndicaliste brésilien «Lula» et de 12 de ses compagnons accusés d'attentat contre la loi de la sécurité nationale, s'est ouvert hier à Sao Paulo, en l'absence des prévenus. Ceux-ci ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas participer à ce «numéro de cirque». Les prévenus risquent de 2 à 12 ans de prison pour «incitation à la désobéissance collective des lois». Ils ont été accusés à la suite de la grève des métallurgistes de Sao Paolo en avril.

**LES REPRÉSENTANTS** des 15 pays non-communistes créditeurs de la Pologne, réunis depuis lundi à Paris, ont publié hier un communiqué dans lequel ils déclarent avoir fait «suffisamment de progrès pour justifier la poursuite des discussions» et annoncent qu'ils sont tombés d'accord sur la nécessité de mesures intérimaires. On estime que les dettes actuelles de la Pologne envers les pays non communistes dont le Canada s'élèvent à $25 milliards. La Pologne devra emprunter cette année environ $10 milliards pour rembourser le principal et les intérêts de ses emprunts précédents ($6.5 milliards) et pour financer son déficit de sa balance des paiements ($3.5 milliards).

**LES TROIS** missionnaires britanniques détenus en Iran depuis sept mois doivent quitter Téhéran aujourd'hui. Leur départ, prévu pour hier, a été empêché au dernier moment par des «problèmes de passeport». Aucune précision n'a pu être obtenue sur la nature de ces «problèmes». L'ambassade de Suède, chargée de la protection des intérêts britanniques en Iran, s'est déclarée très surprise de ce contretemps. Les trois missionnaires accusés d'espionnage ont été innocentés sans être jugés.

# Jean Chrétien à Londres en mars

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, doit remplacer son collègue des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, pour prononcer un important discours sur la question constitutionnelle devant le Canadian Club, à Londres en mars, mais on ne sait pas encore précisément pourquoi.

Mardi soir, M. MacGuigan a déclaré qu'il se désistait parce que sa présence dans la capitale britannique risquerait de détériorer les relations anglo-canadiennes.

Toutefois M. Chrétien a affirmé hier à des journalistes que «l'invitation m'était destinée au départ» et qu'il s'était fait excuser parce que son agenda ne le lui permettait pas. Mais maintenant il a le temps d'aller à Londres, a-t-il expliqué.

Le ministre ne savait pas s'il rencontrera des membres du cabinet de Mme Margaret Thatcher. Pour sa part, M. MacGuigan a expliqué qu'il avait décidé de ne pas y aller parce qu'il devrait alors rencontrer des ministres britanniques au moment même où il ferait des déclarations publiques sur la résolution canadienne de rapatriement de l'AANB.

«Mon point de vue est que, comme ministre responsable de nos relations extérieures, je ne peux aller en Grande-Bretagne sans rencontrer le gouvernement, a-t-il ajouté hier. N'importe quel autre ministre peut y aller car il n'aura pas cette responsabilité de traiter avec le gouvernement britannique.»

À la question de savoir si M. Chrétien doit rencontrer des ministres anglais, M. MacGuigan a répondu: «Je suis sûr que M. Chrétien va prendre ses propres décisions quant aux personnes qu'il devra rencontrer.»

L'échéancier parlementaire a été modifié, a expliqué M. MacGuigan, et il estime qu'il ne doit pas se rendre à Londres alors que la résolution constitutionnelle fait toujours l'objet d'un débat à Ottawa.

# Un sondage Gallup donne Bill Davis gagnant

de notre bureau de Toronto

TORONTO — Si le scrutin général en Ontario avait eu lieu le 18 février dernier, le Parti conservateur de William Davis aurait été reporté au pouvoir et obtenu la majorité qui lui fait défaut depuis six ans.

C'est ce que révèle un sondage réalisé par la maison Gallup pour le compte du Toronto Star. Il a été réalisé durant la semaine du 12 au 18 février par téléphone auprès de 831 électeurs éligibles.

Statistiquement, les résultats basés sur cet échantillonnage peuvent varier d'un pourcentage de 3.25 p. cent 19 fois sur 20.

Le PC réalise des gains dans toutes les régions de l'Ontario et chez tous les groupes sociaux, sauf les Franco-Ontariens et les catholiques.

Selon le politicologue Peter Regenstreif, si l'on ajuste les intention de vote des répondants à partir des élections de 1977, les conservateurs recueilleraient, si l'on se fie à ce nouveau sondage, 45 p. cent des suffrages, les libéraux 31 p. cent et les néo-démocrates 24 p. cent. Il s'agit d'un gain de 5 p. cent pour le PC, de 1 p. cent pour le PLO et d'une perte de 4 p. cent pour le NPD. Lors des dernières élections, les conservateurs faisaient élire 58 députés, les libéraux 34 et les néo-démocrates 33.

Le sondage révèle également un taux élevé de satisfaction chez les électeurs à l'égard du gouvernement sortant et révèle que sa position à l'égard de la réforme constitutionnelle et la politique énergique ont favorisé la hausse de sa cote de popularité.


Les régimes enregistrés d'épargne-retraite

14 3/4%*

Dans tout régime d'épargne-retraite, c'est le rendement qu'il faut rechercher.

C'est pourquoi nos régimes sont sur mesure et nos taux sont parmi les meilleurs. Finalement, c'est ça qui est important et c'est ça que vous trouverez à la Banque Nationale.

Tout repose là-dessus

Date limite pour l'année d'imposition 1980: 2 mars 1981

*Dépôts garantis à taux variables
Ces taux peuvent changer sans préavis

BANQUE NATIONALE

Découpez cette annonce pour un $10 de rabais

VENTE FINALE DE VÊTEMENTS EN PEAU DE MOUTON ET CUIR

3 JOURS SEULEMENT

Jeudi, vendredi, samedi

Super suède prêt à porter ou fait sur mesures, choix de couleurs

| | | |
|---|---|---|
| Pour dames Manteaux pleine longueur en peau de mouton à partir de $325 | Pour hommes Paletots d'auto en peau de mouton à partir de $245 | SUPER SUÈDE pour hommes et femmes à prix incroyables |
| Pour dames Manteaux d'auto en peau de mouton à partir de $245 | Pour hommes Vestons «Bomber» en peau de mouton à partir de $125 | Blazers super suède pour dames rég. $325 pour $275 |
| Pour dames Manteaux de cuir pleine longueur à partir de $135 | Pour hommes Paletots d'auto en cuir à partir de $149 | Manteaux super suède pleine longueur rég. $675 pour $425 |
| Pour adolescents vestons en cuir grandeur 5-13 $65 | Pour hommes vestons de cuir à partir de $99 | Jupes super suède rég. $225 pour $175 |
| Pour dames et hommes Vestes en peau de mouton $85 | Pour hommes Collets en chat sauvage $35 | Blazers super suède pour hommes rég. $495 pour $350 |

MONTRÉAL PEAU DE MOUTON ET CUIR LTÉE

3575, boul. St-Laurent
3e étage, Suite 302
Tél.: 843-7190
Du lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi — vendredi 9h30 à 21h
Samedi—9h30 à 17h

CHARGEX VISA

ATLANTIQUE

GARANTIT*
La main-d'oeuvre de service de ses TV couleur et composants haute fidelite pour 48 et 60 mois respectivement.

REMBOURSE*
La difference si vous trouvez votre téléviseur couleur ou chaine haute fideiite Atlantique moins cher chez tout autre détaillant, aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE*
Tout élement de votre chaine haute fidelite Atlantique pour un modele plus avance durant les 30 jours suivant l'achat.

RCA • HITACHI • PANASONIC • SANYO • TOSHIBA • SONY • QUASAR • YAMAHA • TECHNICS • SANYO PLUS • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA •

DISCWASHER • MELOTONE • CRAIG • AUDIOVOX • DECCA • HENDRIX • SENNHEISER • KOSS • SHURE • STANTON • EMPIRE • BASF • MAXELL • TDK • TELEC •

harman/kardon

- RÉCEPTEUR HK350i
  AM/FM Stéréo, 20 watts RMS par canal
- TABLE TOURNANTE TECHNICS
  Semi-auto., ent. par courroie, Cartouche de qualité incluse
- HAUT-PARLEURS CERWIN VEGA
  50 watts, 2 voies

Détail $1173.44 ATLANTIQUE $999.95

FISHER

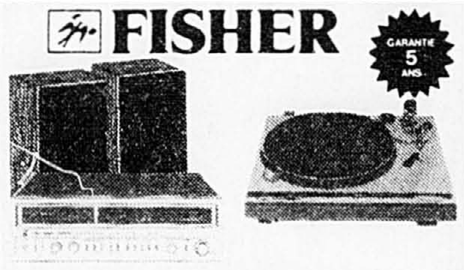

- RÉCEPTEUR RS-250
  AM/FM Stéréo, 50 watts RMS par canal
- TABLE TOURNANTE TECHNICS
  Semi-auto., ent. par courroie Cartouche de qualité incluse
- HAUT-PARLEURS CERWIN VEGA
  65 watts, 3 voies

Détail $1483.44 ATLANTIQUE $1289.95

RCA

ECONOMISEZ $100 INSTANTANÉMENT
VET450
Le magnetoscope a cassette SelectaVision de 6 heures avec programmation de 14 jours et télécommande à trois fonctions

YAMAHA

- AMPLIFICATEUR INTÉGRÉ A-760
  80 watts RMS par canal, .01% D.H.T.
- SYNTONISATEUR T-760
  AM/FM Stéréo, lecture digitale Mise en mémoire des stations préferées
- TABLE TOURNANTE P-550
  Automatique, entrainement direct Cartouche de qualité incluse
- ENCEINTES ACOUSTIQUES JANIS, 90 watts, 3 voies

Détail $1847.30 ATLANTIQUE $1499.95

SANYO

M9920
RADIOCASSETTE
$189.95

AUDIOTECHNICA

ATH-1
CASQUE D'ECOUTE
$39.00

Panasonic

AC/DC RQ-2107A
ENREGISTREUSE A CASSETTES
$49.95

Panasonic

RF-537 AM/FM, AC/DC
RADIO PORTATIVE
$39.95

Emerson

AM/FM P3755A
RADIO PORTATIVE
$19.95

DISCWASHER

NETTOYANT
$24.95

Panasonic

RX-1450 AM/FM
RADIOCASSETTE
$119.95

*POUR NOS POLITIQUES CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS — LES MODÈLES EN VENTE PEUVENT DIFFERER DES ILLUSTRATIONS

6060 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN

253-8880
Sortie Lacordaire
(Entre Lacordaire et Langelier)

70 MAGASINS — PARTOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

ALMA Carrefour Alma
ALMA Galeries Lac St-Jean
BELOEIL Mail Montenach
BROCKVILLE Islands Mall
BROSSARD Mail Champlain
CHARLESBOURG Centre commercial Jadis
CHÂTEAUGUAY Centre regional de Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CORNWALL Cornwall Square
DORVAL Dorval Garden's Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
GATINEAU Promenades de l'Outaouais
GRANBY Galeries Granby
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIÈRE Galeries Jonquiere
JONQUIÈRE Place Centre-Ville
KINGSTON Frontenac Mall
KINGSTON 103 Princess Street
LACHINE Galerie Lachine
LACHUTE Centre commercial Lachute
LASALLE Place Newman
LAVAL Carrefour Laval
LAVAL Centre commercial St-Martin
LAVAL Centre d'achat Duvernay
LA TUQUE Centre commercial La Tuque
LÉVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Centre d'achat Jacques-Cartier
MONTRÉAL Centre d'achat Forest
MONTRÉAL Galeries d'Anjou
MONTRÉAL Galeries Dupuis
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (niveau du metro)
MONTRÉAL Place Alexis-Nihon (3e etage)
MONTRÉAL Place Bourassa
MONTRÉAL Plaza Côte-des-Neiges
MONTRÉAL 6060 boul. Metropolitain est
MONTRÉAL Place Ontario
MONTRÉAL Place Versailles
MONTRÉAL Plaza St-Hubert
OTTAWA Merivale Shopping Fair
OTTAWA Sparks Street Mall
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE-CLAIRE Centre commercial Fairview
QUÉBEC Place Cartier (Mail St-Roch)
QUÉBEC Galeries de la Canardière
QUÉBEC Place Fleur de Lys
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
ROCK FOREST Plaza Forest
ROSEMÈRE Galerie des Mille-Iles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
STE-FOY Place Laurier
STE-FOY Place Ste-Foy
ST-HYACINTHE Galerie St-Hyacinthe
ST-JEAN Galerie Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
STE-MARTHE Promenade Deux-Montagnes
SEPT-ILES Mail de Place-Ville
SHAWINIGAN Plaza Mauricie
SHERBROOKE 180, rue Wellington nord
SHERBROOKE Galeries les Quatre-Saisons
SOREL 65, rue Georges
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD MINES Carrefour Frontenac
TROIS-RIVIÈRES Centre les Rivieres
TROIS-RIVIÈRES O. 4542 boul. Royal
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VAL D'OR Carrefour du Nord
VILLE ST-LAURENT Galeries Normandie
VILLE ST-LAURENT (Place Vertu Audio)

MARANTZ • LUXMAN • CERWIN VEGA • JANIS • JBL • BOSE • KEF • FISHER • TEAC • AKAI • ADC • SOUNDESIGN • AIWA • MARANTZ • LUXMAN •

JAB INC AVIS JAB INC

Re: LES MEUBLES D'ANTAN INC.
721, Grand Bernier, Saint-Jean, Québec
ARTISAN MANUFACTURIER DE MEUBLES CANADIENS ET DÉPOSITAIRE D'ANTIQUITÉ

EN FAILLITE

Syndic: Perras, Fafard, Gagnon Inc.

Liquidation
Ouvert au public

Jeudi de 12h à 21h — vendredi de 10 à 21h — samedi de 10h à 16h — dimanche de 12h à 16h

Premier arrivé - premier choix - premier servi

ESCOMPTE
30% - 40% - 50%

sur meubles canadiens-cadeau-cuivre-quincaillerie rustique

MEUBLES TELS QUE: Chaises et fauteuils canadiens tressés de Babiche style Capucine, fauteuils berçants, fauteuils de fermes, chaises îles d'Orléans tressées de foin de mer, blanc à trétaux, tel que tables, dessertes, tables Patriote, meubles en coin (encoignure), vaisseliers, buffets armoires avec panneaux de croix de St-André, armoires à bouvrette, coffres style nouvelle France 17e siècle avec pointes de diamant, bancs de cordonnier, lits à colonnes style 18e siècle, portes en pin, tables de chevet, commodes basses, miroirs Joséphine, bibliothèques, lits à quenouilles, etc., etc.

QUINCAILLERIE RUSTIQUE TELLE QUE: Poignées de portes boutons de tiroirs en fine porcelaine anglaise, en laiton et cuivre, ferrures diverses martelées pour meubles antiques, peinture fer forgé antique, queues de rats, assortiments de quincaillerie en cuivre, etc., etc.

DÉCORATION: Diverses reproductions en cuivre jaune et rouge et autres en fer martelé, serrures et clefs, chandeliers et diverses autres pièces antiques.

LAMPES TIFFANY: Quantités de lampes dont quelques modèles de série signature de l'artisan québécois Rock Bérubé.

À VOUS D'EN PROFITER — PREMIER ARRIVÉ — PREMIER SERVI

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES CHARGEX ET MASTER CHARGE

TÉL.: SUR LES LIEUX 1-514-348-9833

JAB INC J. ARMAND BLAIS INC.
50 PLACE CRÉMAZIE, SUITE 424
MONTRÉAL, P.Q. H2P 2T1
TÉL.: 381-6241
LIQUIDATEURS
ÉVALUATEURS
ENCANTEURS LICENCIÉS

VÊTEMENT

# La CECO contestée devant les tribunaux

La Montreal Dress and Sportswear Manufacturers Guild, une association patronale représentant quelque 300 manufacturiers de vête-

**PIERRE VENNAT**

ment pour dames et de vêtement sport, lesquels embauchent quelque 15,000 personnes surtout dans la région métropolitaine, conteste devant les tribunaux la décision du gouvernement du Québec de confier à la Commission d'enquête sur le crime organisé le mandat de faire la lumière dans ce secteur.

Dans une demande d'injonction déposée en Cour supérieure et qui sera entendue le 30 mars, les avocats de la «Guild» demandent au tribunal de déclarer inconstitutionnel l'arrêté ministériel du 26 novembre dernier, dans lequel il confie à la CECO le soin d'enquêter sur le vêtement.

La même requête, datée du 13 février et rédigée par l'étude légale Stein & Stein & Yarosky au nom des plaignants, veut faire déclarer également illégaux les mandats de perquisition et les saisies qui ont été effectuées dernièrement par les enquêteurs de la Sûreté du Québec aux locaux de la «Guild» sur l'avenue du Parc, à Montréal, ainsi qu'aux résidences de MM. Lazar Peters, Seymour Purcell et Philip Beau, respectivement directeur exécutif et adjoint de celui-ci au sein de l'organisme patronal et réclame que tout le matériel saisi leur soit remis.

De même, on demande à la Cour d'empêcher la CECO ou le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, également cité comme co-défendeur dans cette cause en plus de la Commission de police du Québec, de qui dépend la CECO, du juge Guy Tremblay et du commissaire Guy Dupré, de poursuivre toute autre enquête ou perquisition contre la «Guild» ou l'un de ses membres.

LA PRESSE a tenté en vain, hier, de rejoindre les commissaires Guy Tremblay ou Guy Dupré. Le procureur-chef de la CECO dans ce dossier, Me Henry Keyserlingk, quant à lui, s'est refusé à tout commentaire autre qu'à confirmer que les procédures avaient été signifiées à la CECO le 18 février et qu'elles font présentement l'objet d'une étude par les conseillers juridiques de la CECO en vue de l'audition fixée devant la Cour supérieure pour le 30 mars.

L'arrêté ministériel du 30 novembre, adopté sur la proposition du ministre de la Justice, confie à la Commission de police du Québec le mandat de faire enquête «sur les activités de groupes identifiés de personnes et de corporations qui ont oeuvré et qui, pour la plupart, oeuvrent encore au Québec dans les secteurs industriels et commerciaux du vêtement, soit comme manufacturiers, contracteurs, associations, tant patronales que de salariés, ainsi que certaines personnes qui ont oeuvré et qui, pour la plupart, oeuvrent encore au sein de comités paritaires, chargés de surveiller et d'assurer l'observance des décrets, de leurs modifications et de leurs renouvellements, relatifs aux conditions de travail obligatoires dans l'industrie et le commerce du vêtement».

Les procureurs de la «Guild» donnent pas moins de 16 raisons pour lesquelles, selon eux, cet arrêté en conseil serait illégal, soit parce que, selon eux, il n'indique pas de façon suffisante ce sur quoi on enquête et de quelle façon la «Guild» ou les manufacturiers seraient liés au crime organisé, et que par conséquent, on se trouve à accorder ainsi, selon eux, à la CECO des pouvoirs «vagues, généraux, incertains et arbitraires».

## Certains corps de métier fidèles au syndicat américain

Malgré la tendance en faveur de la FTQ-construction qui, lors de la deuxième journée de scrutin en assemblées générales, recevait 82.5 p. cent des voix, il y aurait certains corps de métier quei demeurent fideles au Building Trades Council américain.

Les «isolateurs», un corps de métier très spécialisé qui compte 758 membres au Québec, est l'un de ces groupes fidèles.


SOLDE DE FERMETURE

UNE VALEUR DE $1,214,375.00 DE VÊTEMENTS DE QUALITÉ OFFERTS À DES RABAIS DE 40% À 70% SUR LES PRIX D'ORIGINE

COMPLETS AVEC GILET POUR HOMMES 100% LAINE

Une confection très soignée, signe d'excellence. Lignes contemporaines 1981, superbes tissus laine, allure incomparable. Une aubaine à ce prix!

RÉDUITS À 139.90 Prix cour. $350

40% À 70% DE RABAIS SUR TOUS NOUS CHANDAILS, CHEMISES, CRAVATES ET SUR TOUS NOS ACCESSOIRES POUR HOMMES

COMPLETS AVEC GILET POUR HOMMES 100% LAINE

AUSSI EN LAINE MÉLANGÉE

Une confection soignée, cela implique une qualité que vous pouvez voir et toucher... un vêtement qui durera des années. Seule une confection soignée peut rendre justice à la richesse de nos tissus et à l'élégance de notre collection... Pour ceux qui tiennent à leur image.

99.90 Prix cour. $200

VESTONS SPORT SOLDE 59.90 Ord. jusqu'à $200

PANTALONS SOLDE 22.50 OU 2 POUR $40 Ord. $50

MASTER CHARGE BANKAMERICARD (VISA)

RETOUCHES AU PRIX COÛTANT

harry Gold

TOUTES VENTES FINALES

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI-MERCREDI 9h-18h JEUDI-VENDREDI 9h-21h SAMEDI 9h-17h

474, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL • CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND

LE COMBAT DES BONIS

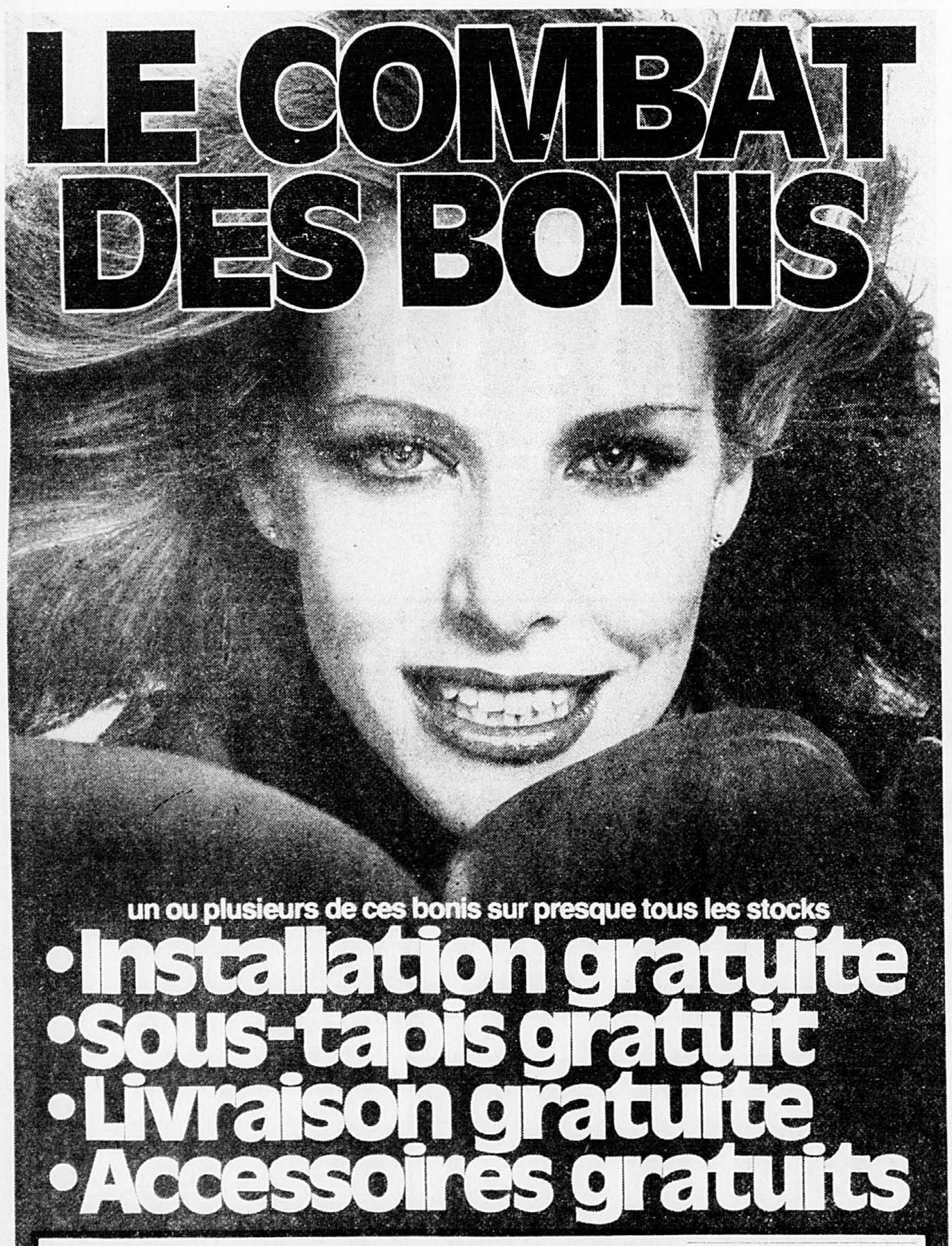

un ou plusieurs de ces bonis sur presque tous les stocks

• Installation gratuite
• sous-tapis gratuit
• Livraison gratuite
• Accessoires gratuits

Aucun intérêt* durant 12 mois sur tout achat!

*Exemple de notre Plan de financement sans intérêt

| | |
|---|---|
| Montant dû | $600 |
| Intérêt | Aucun |
| Total du montant dû | $600 |
| Payable en 12 versements egaux de | $50 par mois |

Magasinez en personne, Magasinez à domicile 259-2571

Sans obligation. Appelez pour une estimation gratuite à la maison.
• Crédit offert. • Installation sur demande avec garantie de service à vie.
• Coupe immédiate sur mesure — apportez les mesures de votre pièce.

La Factorerie de Tapis Votre premier choix

FACTORERIE DE TAPIS MD

Marque de commerce déposée de Factory Carpet ltée Ltée

Nous faisons tout sauf la fabrication

Satisfaction ou votre argent remis

BROSSARD 7205, BOUL. TASCHEREAU OUEST OUEST DU PONT CHAMPLAIN 656-8440

ST-LÉONARD 6878 RUE JEAN-TALON EST À L'EST DE LANGELIER 259-2571

ST-LAURENT 3450 CÔTE VERTU EN FACE DE PLACE VERTU 332-2851

LAVAL 1710 BOUL. DES LAURENTIDES AU COIN DE ST-MARTIN 668-1140

OTTAWA 1560 CHEMIN MERIVALE AU COIN DU MEADOWLANDS DR. 226-3961

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au Merc.: 9 h à 18 h Jeudi et Ven. 9h à 21 h Sam. 9 h à 17 h.

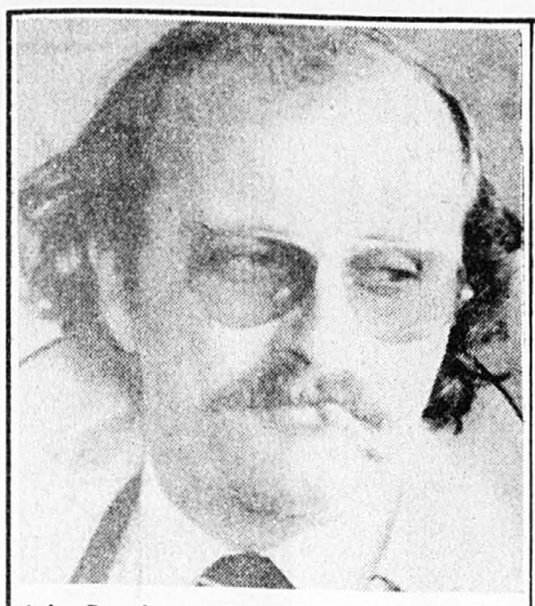

John Royden McConnell

# McConnell craignait pour sa vie

■ «Tu as couché avec Lisa et tu t'es mis dans un sérieux embarras. Le grand patron va venir et il est préférable pour toi que tu ne quittes pas l'île (Jamaïque). Il va te contacter.»

**GEORGES LAMON**

C'est en substance ce qu'a déclaré au témoin M. John McConnell, Pasquale Martone, quinze jours après l'aventure que McConnell avait eue avec une prostituée, Leslie Lawton.

M. McConnell, qui témoignait au procès du couple Gérard Falovitch et Deveda Miriam Falovitch, Tony Massarelli, Vincenzo Succio et Pasquale Martone, tous accusés d'avoir conspiré pour lui extorquer $82,000, a expliqué devant le jury et le juge Jean-Paul Bergeron, hier, comment il avait été effrayé par cette annonce.

Il n'a d'ailleurs pas caché qu'à ce moment il avait senti sa vie «menacée», d'autant plus qu'avant son départ précipité la fille qui était allé le rejoindre en Jamaïque, Leslie Lawton, lui avait dit qu'elle était la femme d'un certain Colombo de New York. Désemparé, McConnell avait aussitôt appelé Gérard Falovitch, son associé dans la maison de disques dont il était le président, pour lui demander conseil. Par la suite Falovitch devait arriver en Jamaïque avec Tony Massarelli. Ce dernier devait d'ailleurs téléphoner en italien à une personne inconnue du témoin et il fut alors convenu qu'on réglerait cette affaire à Montréal, parce que c'était, semble-t-il, plus facile et aussi que Massarelli était le gendre de Giuseppe Cotroni.

Plus tard, McConnell s'amenait avec Falovitch à une réunion au Reine-Elisabeth à laquelle participaient aussi Martone, Massarelli, Cotroni et le prétendu mari de Lisa qui, selon le témoin qui ne l'a pas identifié formellement, pourrait être Succio. On y discuta durant une demi-heure, en italien, de la situation.

McConnell ne comprit pas un mot de cette conversation. Finalement, le «mari éconduit» s'adressa à M. McConnell lui rappelant qu'il aurait dû respecter la femme d'autrui, et qu'il les avait également placés dans une situation délicate. Bref, que tout cet embarras, qui avait occasionné des dépenses, lui coûterait $100,000. Mais Cotroni s'interposant aurait fait entendre que c'était quand même «trop». On s'entendit donc pour $82,000.

Le lendemain matin, McConnell se rendit au bureau de son père à la Standard Life, rue Sherbrooke. Il lui demanda la somme de $92,000. Il a encaissé le chèque produit aux jurés hier, comme pièce, à une succursale de la Banque de Montréal, et a remis $82,000 à Gérard Falovith au cours de l'après-midi. Mais il n'était pas au bout de ses peines!

Un peu plus tard, Falovitch lui a téléphoné pour l'aviser que le service qui venait de lui être rendu pour le sortir de sa situation embarrassante méritait compensation pour certaines gens du groupe. McConnell a précisé avoir versé une somme additionnelle, (entre $7,000 et $9,000) pour finalement repartir en Jamaïque.

Le contre-interrogatoire par Me Robert Sacchitelle de M. McConnell reprendra ce matin devant le juge Jean-Paul Bergeron qui préside ce procès devant jury.

# Les CSS protestent contre les coupures de budget au MAS

■ Menacés de voir leurs budgets amputés de $12 à $15 millions, les centres de services sociaux du Québec prennent les devants et disent «non à des coupures budgétaires qui affecteraient les services à la population».

**NICOLE BEAUCHAMP**

«Nous annonçons nos couleurs en attendant la présentation du budget Parizeau pour connaître les véritables intentions du gouvernement et réagir de façon plus élaborée à ses perspectives budgétaires», a déclaré, hier, M. Jean-Guy Beaulieu, directeur général de l'Association des centres de services sociaux du Québec. On compte 14 centres de services sociaux (CSS) dans la province, nés de la fusion et de la transformation de 42 agences de service social et de six centres psycho-sociaux.

Jusqu'à maintenant les chiffres transmis par les médias laissent entrevoir des coupures globales de plus de $200 millions dans le secteur des affaires sociales. Inquiets, les gestionnaires des quelque 900 institutions du réseau des Affaires sociales cherchent à découvrir les cibles de cette austérité financière et supputent la vraisemblance des rumeurs qui circulent.

De ses discussions avec des hauts-fonctionnairs, l'association des CSS a presque acquis la conviction que le gouvernement s'apprête à couper de $12 à $15 millions dans les budgets des CSS qui totalisent environ $150 millions. «Face à l'importance du montant, l'ensemble des centres de services sociaux s'élèvent contre les répercussions de telles coupures budgétaires sur les services qu'ils rendent à la population. Ils refusent que celle-ci, surtout composée de personnes âgées, d'enfants et de jeunes en besoin de protection ainsi que d'adultes et de familles en difficulté, en fasse les frais», a ajouté M. Beaulieu. Selon lui, les CSS ont eu, au fil des ans, à remplir de nouvelles fonctions, notamment celles dévolues par la loi de la protection de la jeunesse. En plus d'absorber cette situation, les CSS doivent éponger tant bien que mal les retombées des dernières conventions collectives. «Nous avons calculé un manque à gagner de $3 millions pour les exercices financiers 1980-81 et 1981-82», a expliqué M. Beaulieu.

# Un meurtre parfait selon l'avocat

■ Le procureur de la Couronne Paul-Emile Lejour, dans l'affaire du meurtre de Steven Pommainville, a rappelé que le 21 janvier 79, on s'était trouvé en présence du «crime parfait».

**GEORGES LAMON**

Dans son réquisitoire au jury des assises présidé par le juge Victor Melançon, Me Lejour a précisé encore que ce n'est pourtant que le 23 janvier que l'accusé Michel Gagnon avait fourni aux policiers les indications permettant de retrouver l'arme du crime.

C'est donc, comme l'a rappelé Me Lejour, par une preuve circonstancielle que la Couronne avait l'intention de relier l'accusé Gagnon au meurtre de Steven Pommainville.

Rappelons que cette même arme avait été retrouvée dans la neige à l'angle de la rue Beaujolais et du boulevard Lucerne à Aylmer.

La Couronne a aussi rappelé dans son réquisitoire comment au cours de la soirée du 11 janvier 79, on avait tramé le complot qui avait conduit à la mort de Steven Pommainville, tué d'une balle dans la tête.

«Vous pouvez facilement vous imaginer que ce soir-là, a insisté Me Lejour, Yvon Gagnon (qui s'était rendu chez son frère Michel ne cachant pas son intention d'abattre Pommainville) ne s'est pas rendu chez son frère Michel pour réciter des prières.»

Ce matin, Me Lejour terminera son réquisitoire.


SONDAGE EXCLUSIF

Rioux - Cournoyer

iQOP

À

85 CKVL

— Joe Clark doit-il demeurer au leadership du Parti conservateur?

— Que pensez-vous de l'attitude des députés fédéraux québécois vis-à-vis le projet de rapatriement de la constitution de Pierre-Elliot Trudeau?

— Quel parti politique du Québec répond le mieux à vos aspirations?

Les réponses à ces grandes questions seront dévoilées ainsi que plusieurs autres

le vendredi 27 février entre midi et 14h

à l'émission «FACE À FACE»

85 CKVL

UNE SEMAINE SEULEMENT

CENTRE 2000
boul. Saint-Martin ouest, Laval
sortie 9 de l'Auroroute
des Laurentides

LÉON

SOLDE APRÈS INVENTAIRE

Des aubaines et un solde à ne pas manquer

JUSQU'À

50% de rabais

SOLDE

Meubles et appareils ménagers de marque réputée

de 10% à 50% DE RABAIS

articles de démonstration

fins de série

articles abîmés

ÉCONOMISEZ SUR UNE VASTE GAMME D'ARTICLES, VOICI POURQUOI:

Des centaines de pièces dépareillées, d'ensembles incomplets, d'articles abîmés et d'articles de démonstration encombrent nos locaux. Nous devons donc faire de la place à notre nouvel arrivage de marchandises, c'est pourquoi nous réduisons notre stock!

PAYEZ ET EMPORTEZ
LIVRAISON EN SUS DANS LES 48 HEURES

SOYEZ LES PREMIERS!

Ne soyez pas déçus. Certains articles ne se trouvent qu'en un, deux ou trois exemplaires. Le choix est vaste, mais les quantités sont limitées. Dépêchez-vous pour avoir un plus grand choix.

# La fin de la chambre à coucher traditionnelle par Thomasville.

Tout ce qui est contemporain n'est pas nécessairement luisant et lustré. Et cette nouvelle collection de «continuité» le prouve. Le bois massif et les placages de pacanier sont attrayants, joliment finis dans des tons de bois fruitier. Mais l'accent est mis sur la quincaillerie, en partant des garnitures de cuivre satiné, aux poignées de portes et de tiroirs de style campagnard. Ce mobilier de chambre à coucher est aussi fonctionnel. Une pratique tablette escamotable vous permet de lire votre «best-seller» ou de siroter votre café matinal. Des armoires hautes et une tête de lit à casiers vous offrent une façon originale d'entreposer votre linge.

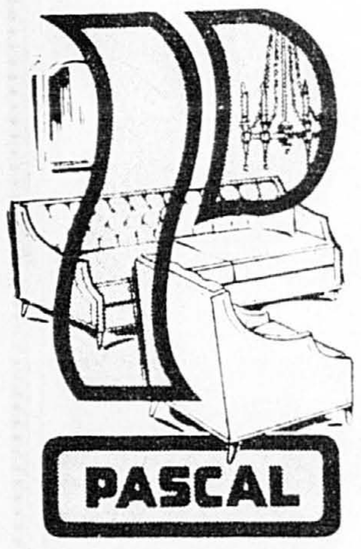

PASCAL

A. Armoire haute ..... **679.88**

B. Rampe d'éclairage **239.88**

C. Miroir double ..... **94.88**

D. Tête de lit à casiers 63" ..... **454.88**

E. Lit-plate-forme — format «Queen» ... **429.88**

F. Armoire haute ..... **679.88**

G. Chiffonnier 2 portes..... **769.88**

H. Miroir vertical ..... **159.88**

I. Commode triple ... **619.88**

## Mobilier de vivoir création Bauhaus

Canapé traditionnel et fauteuil à oreillettes rembourrés en imprimé de coton fleuri sur fond beige. Bras arrondis et pattes rembourrées. Construction à ressorts «Quadracoil», gage d'un confort durable. Achetez séparément ou offrez-vous l'ensemble complet à prix exceptionnel.

Canapé **509.88**

Causeuse **409.88**

Fauteuil à oreillettes **329.88**

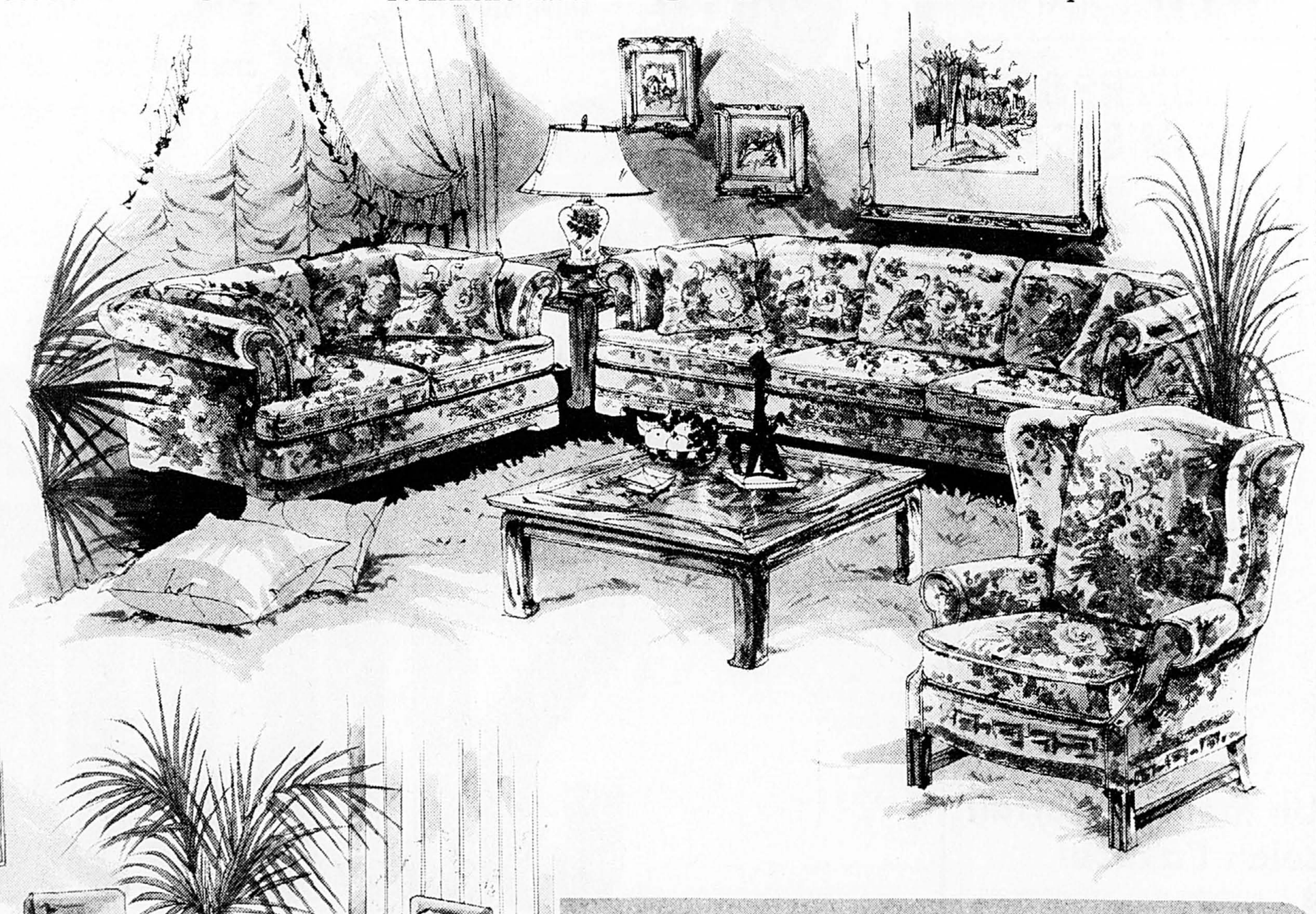

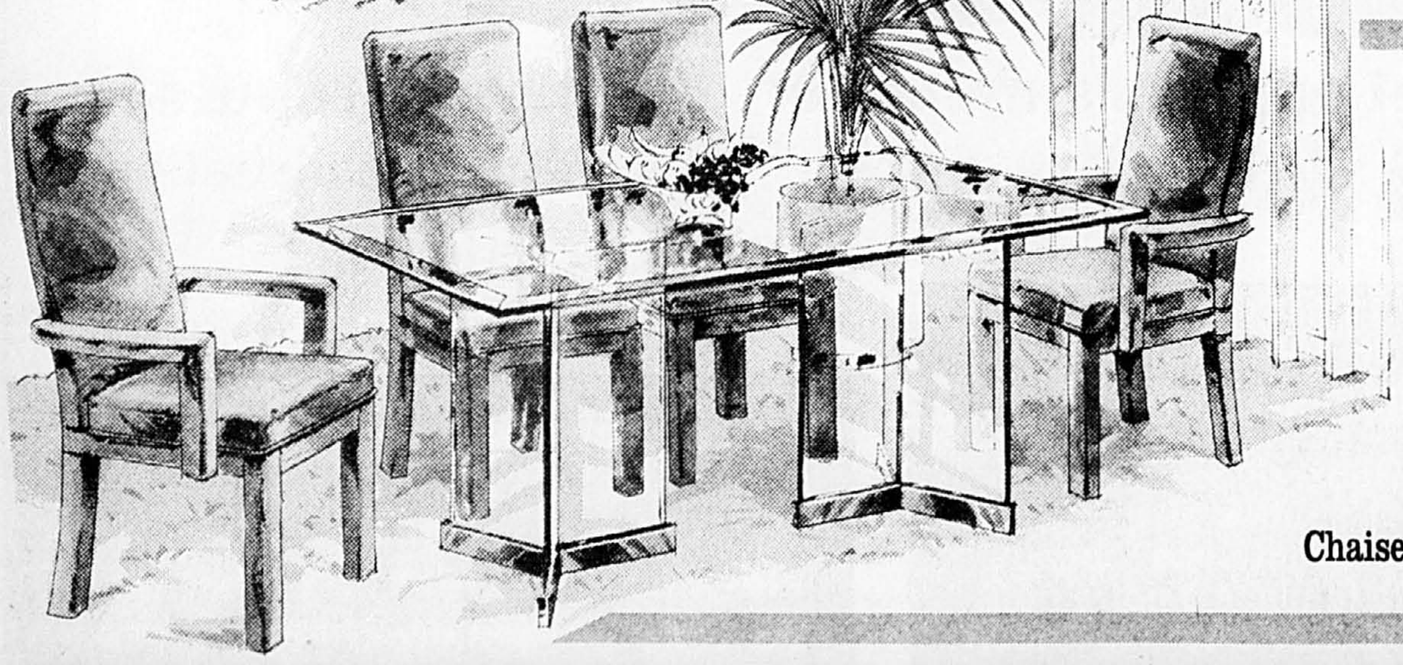

## Prismes création Bassett

Une allure élégante et contemporaine. Ravissant mélange de verre et cuivre. Table 72" x 36" de large avec dessus de verre biseauté 5/8". Les panneaux de verre 5/8" sont enchâssés dans des montants au fini laitonné-aluminium. Les chaises sont recouvertes d'un luxueux velours de coton de ton cannelle.

Table **859.88**

Chaise **175.88** ch.

Fauteuil droit **195.88** ch.

**ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES**

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

# Un enquêteur spécial à la CS de Verdun

Le ministre de l'Éducation vient de nommer un enquêteur spécial à la Commission scolaire catholique de Verdun qui fait l'objet de plaintes, ces jours-ci.

C'est en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par l'article 14 de la loi de l'instruction publique que le ministre a nommé M. Jean-Marie Saint-Jacques pour effectuer cette tâche. (M. Saint-Jacques est directeur adjoint à la direction du financement du ministère.) Il entre en fonctions, comme enquêteur, le 3 mars. Il doit procéder sans délai à son enquête et remettre son rapport à brève échéance, mais aucune date précise ne lui est assignée.

Dans une telle enquête, explique un porte-parole du ministre, la commission scolaire est obligée d'ouvrir ses livres: il ne s'agit pas seulement d'une enquête bona fide comme à Le Gardeur.

**MARIANE FAVREAU**

La lettre du ministre à la commission scolaire est datée d'hier et précise que l'enquête fait suite aux plaintes reçues et vise à améliorer les rapports entre commissaires et agents de l'éducation ainsi qu'à corriger certaines déficiences administratives. Déficiences soulignées à la commission scolaire de Verdun il y a plus d'un an, en juin 1979, par le ministre de l'Éducation et rappelées en juillet, par le sous-ministre.

On sait que tout récemment, le ministère exigeait le remboursement de quelque $55,000 de la part de commissaires et d'ex-commissaires pour dépenses non autorisées. D'autre part, deux ex-commissaires font actuellement face à la justice pour une question de fraude alléguée contre la commission scolaire.

Récemment, l'ex-président s'est fait engager comme directeur général avant même tout affichage de poste et le nouveau président désigné par ses collègues traîne un casier judiciaire. On se souviendra également que sous l'ancienne administration, on avait congédié le directeur général qui a finalement eu gain de cause, mais sans ravoir son poste.

Dans un autre ordre d'idée, les contribuables sont de plus en plus soucieux des dépenses de voyage effectuées par des commissaires ou des cadres, accompagnés ou non d'un conjoint ou d'un ami. La PRESSE commence à recevoir certaines informations émanant d'ici et là.

Mais selon un porte-parole du ministère, il n'est pas question de faire une enquête exhaustive dans toutes les commissions scolaires sur cette question. Des directives strictes ont été réitérées quant aux dépenses permises et le ministère espère que les commissions s'y conformeront.

Pour ce qui est du passé, on se refuse à déterrer les histoires anciennes. Mais si on compte sur la bonne foi des commissaires, on espère aussi que certains exemples (Le Gardeur et Verdun, notamment) où les commissaires doivent rembourser des dépenses non admises, dissuaderont ceux qui seraient tentés de se faire payer de «petites compensations» pour leur rôle ingrat.


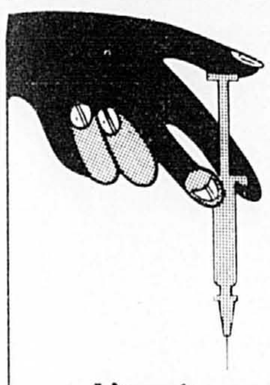

**Pour soulager en attendant mieux**

**Le diabète fait des ravages**
- Il s'attaque aux hommes, aux femmes et aux enfants.
- Il peut causer l'amputation d'un membre.
- Il peut causer la cécité.

**L'Association le combat sans relâche**
- Elle renseigne et assiste les diabétiques.
- Elle informe la population et la sensibilise.
- Elle contribue à la recherche.

L'insuline ne guérit pas

L'Association du diabète du Québec
4565, chemin Queen Mary
Bureau 2223
Montréal

Section de l'Estrie
C.P. 1524
Sherbrooke (Québec)
J1H 5M4

Section de Québec
C.P. 333
Sillery (Québec)
G1T 2R5

Section de Lévis
C.P. 1142 Succ. Notre-Dame
Lévis (Québec)
G6V 6N4

Section de la Mauricie
C.P. 471
Shawinigan (Québec)
G9N 6V4

Section de Sept-Îles
C.P. 207
Sept Îles (Québec)
G4R 4K5

Ci-joint mon don de $ ..... à l'Association du diabète du Québec.
Nom ..... Adresse .....
N° d'enregistrement pour fins d'impôt 0228007-11-08 (minimum $10)
La campagne de souscription de l'Association va du 26 février au 12 mars.



A.G

VESTONS EN CUIR ET EN SUÈDE DE A. Gold & Sons

pour l'allure de ville ou sportive que vous recherchez

PRATIQUE BLOUSON
en doux cuir plongé avec attache au col et bande de taille élastique. Ton de noir.
**$275**

BLAZER SPORT EN PEAU DE PORC
rehaussé de cuir assorti au col, aux coudes et aux poches. Ton beige naturel, vert forêt, brun tabac.
**ORD. $350.....$294**
ÉPARGNEZ $56

VESTE-CHEMISIER
en souple cuir plongé agrémenté de détails de piqûres et de 4 poches plaquées à rabat. Fentes latérales. Bleu marine, bordeaux et noir
**$275**

BLAZER SPORT EN CUIR PLONGÉ
Modèle avec col à patte, poches basses et fente centre-dos. Ton noir. (Autres modèles en cuir Cabretta brun nuancé et noir.)
**ORD. $350.....$294**
ÉPARGNEZ $56

388 O., STE-CATHERINE •
LE CARREFOUR LAVAL •
LES GALERIES D'ANJOU •

A. Gold & Sons

• LES PROMENADES ST-BRUNO
• 960 O., STE-CATHERINE
• FAIRVIEW, PTE-CLAIRE

American Express — Chargex Visa — Master Card — Diner's — Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

A.G



CETTE FIN DE SEMAINE CHEZ

A. Gold & Sons

OFFRE SPÉCIALE
CHEMISES HABILLÉES

ORDINAIRE $35.00

$15

Toutes les tailles dans toutes les nouvelles couleurs printanières.

ACHETEZ-EN 2 POUR MOINS QUE LE PRIX DE 1

- Semi-ajustées
- Ton sur ton
- Rayures
- Motifs variés, etc.

- 388 o., STE-CATHERINE
- LES GALERIES D'ANJOU
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES PROMENADES ST-BRUNO
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 960 o., STE-CATHERINE

American Express — Chargex Visa — Master Card — Diner's, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons.



CETTE SEMAINE CHEZ

A. Gold & Sons

CHAUSSURES ET BOTTES NUNN BUSH OFFERTES EN SPÉCIAL À UN SEUL PRIX

CHAUSSURES HABILLÉES NUNN BUSH COLLECTION «AUTOGRAPH».....Ord. $80 à $125

BOTTES D'HIVER NUNN BUSH «NORTHERN PATROL».....Ord. $105 à $110

BOTTES HABILLÉES NUNN BUSH COLLECTION «BRASS».....Ord. $100

UN SEUL PRIX VOTRE CHOIX

$70

POINTURES: 7 à 14
(quelques pointures ne sont pas disponibles dans certains modèles)
LARGEURS: B à EEE

PRENEZ NOTE: Vaste choix de brogues, mocassins, oxford et autres styles en cuir d'antilope, bison d'eau, veau et chevreau.

- 388 o., Ste-Catherine
- Le Carrefour Laval
- Les Galeries d'Anjou
- Les Promenades St-Bruno
- 960 o., Ste-Catherine
- Fairview, Pte-Claire

AMERICAN EXPRESS — CHARGEX VISA — MASTER CHARGE — DINE'S — CARTE BLANCHE et la CARTE A. GOLD & SONS



Les Grands Films présentent

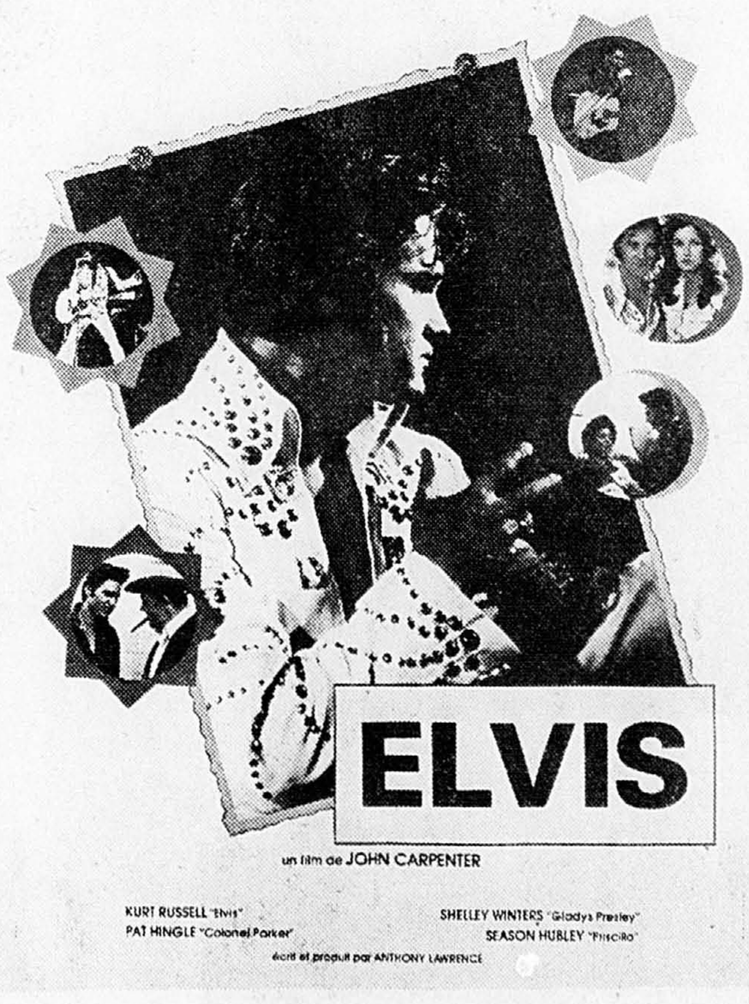


Ce soir à 20h00

JE CHOISIS
RADIO-CANADA

# CKAC refuse un congé sans solde au candidat libéral Jean Rivard

■ Le journaliste **Jean Rivard,** de la station radiophonique CKAC, et candidat libéral dans **Bourget** est dans l'eau chaude. Selon lui, la direction de cette station lui refuserait un «congé sans solde», comme le prévoit une disposition de la convention collective, pour affronter le ministre péquiste de ce comté, le docteur **Camille Laurin.** Jean Rivard soutient qu'il a obtenu, la semaine dernière, un accord verbal concernant ce congé qui lui est maintenant refusé. La direction estimerait en effet que cette disposition du contrat de travail n'est valable que lors de l'émission des brefs électoraux, ce qui n'est pas le cas actuellement. Rivard a alors décidé de prendre les 10 semaines de vacances qui lui sont dues par la station, en attendant le déclenchement des élections. Or, on refuserait également de lui accorder cette permission, bien qu'il y ait là aussi selon lui une entente préalable. Cette situation un peu étrange a été confirmée, hier à LA PRESSE, par un porte-parole syndical, **Jacques Camirand.** Par ailleurs, il a été impossible de rejoindre un porte-parole de la direction pour confirmer ou infirmer ces faits. Le grand patron de la station, **Paul-Emile Beaulne** et le directeur de l'information **Pierre Arcand** étaient à l'extérieur de la métropole. Les autres responsables étaient «en réunion».

## À la veille des élections, le PTQ ne se fait pas d'illusions

Le Parti des Travailleurs du Québec (PTQ) abordera la prochaine campagne électorale au Québec sans se faire d'illusions sur ses chances de connaître quelque succès. C'est du moins ce qui ressort d'un document confidentiel étiqueté «pour usage interne seulement», distribué à un certain nombre de militants et dont LA PRESSE a pu prendre connaissance.

Le texte de 4 pages, signé simplement «G.L., secrétaire général» prend pour acquis que les activités politiques du PTQ «seront censurées par les médias d'information» au cours de la prochaine campagne et laisse clairement entendre que les militants devraient presque s'en réjouir. «Pour eux, nous sommes négligeables et en un sens, tout notre travail d'implantation des cinq dernières années a pu passer inaperçu aux yeux de nos adversaires.

L'auteur du document précise qu'au cours de la prochaine bataille électorale, le PTQ concentrera ses forces dans un travail «de propagande dans les comtés de **Saint-Louis, Saint-Jacques, Sainte-Marie, Maisonneuve** et **Mercier»** qui sont perçus, après quelques expériences, comme plus perméables aux propagandistes du parti ouvriériste.

## Douze candidats, 6,000 votes

Dans cette perspective, le PTQ se limitera à la présentation d'une douzaine de candidats seulement qui se verront fixer comme objectif de tripler le nombre de votes obtenus en 1976 et au cours des élections partielles survenues depuis, qui s'établit à un prestigieux total de 2,000, de l'aveu même de l'auteur du texte. «C'est ce qui fait que nous ne donnerons pas l'impression de faire campagne», précise le secrétaire général en ajoutant toutefois qu'il faudra «intensifier le rythme et la propagande surtout sur le fait que nous préconisons l'indépendance du Québec alors que le Parti québécois devient presque fédéraliste au même titre que le Parti libéral afin de conserver le pouvoir».

Les dirigeants du PTQ ne se font pas non plus d'illusions sur l'appui actif qu'ils pourraient recevoir des centrales syndicales qui «s'identifient encore trop à la petite-bourgeoisie et restent trop corporatistes».

Les Claude Charron, Guy Bisaillon, Louise Harel, Gérald Godin, Harry Blank et Georges Lalonde peuvent donc dormir tranquilles, du moins sur ce front, d'autant plus que le manifeste du parti prend soin de préciser que «cette année, tous les candidats restent au travail; ils feront campagne le soir et sur les lieux de travail. Nous n'avons pas les moyens de perdre du salaire et l'après-élection est tout aussi important pour nous que l'élection même».

## Le déclin du nationalisme

Le journaliste **Dominique Clift** estime que l'on assiste actuellement à une «dépolitisation» du sentiment national au Québec. Mais il souligne qu'il ne faut pas croire que l'actuel courant «antinationaliste» rétablira l'ancien équilibre fédéral. Bien au contraire, la nouvelle situation pourrait se révéler tout aussi dangereuse pour les institutions canadiennes que ne le fut la montée du «séparatisme». C'est ce qu'il soutient dans un livre de 195 pages publié aux éditions **«Libre Expression»** et intitulé «Le déclin du nationalisme au Québec». Ce journaliste anglophone brosse une analyse du nationalisme au Québec depuis **Maurice Duplessis** jusqu'à nos jours. Le Parti québécois en appliquant ainsi sa politique sur la langue française et en mettant en place les mécanismes du référendum a fait en sorte de polariser les autres courants de pensée vers le Parti libéral, qui, «avant l'arrivée de **Claude Ryan** en 1978, se laissait mollement entraîner dans le sillage du mouvement nationaliste», note l'ex-courriériste parlementaire à l'Assemblée nationale. Cependant, souligne **Dominique Clift,** ils ne constituèrent à ce moment qu'un «coalition purement circonstantielle à l'occasion de la campagne référendaire».

## Un autre projet social

Pour **Clift** ce n'est que plus tard que pourrait s'effectuer «une consolidation de ces divers éléments, leur permettant ainsi de prendre le pouvoir au nom d'une nouvelle majorité avec un projet social différent de celui du Parti québécois et de ses alliés».

L'auteur de l'ouvrage prétend aussi qu'actuellement au Québec «on remet en question les grandes institutions du passé, on se détourne de l'élitisme traditionnel et de son attachement à l'idéalisme utopique qui entourent le concept de la nation», après que les libéraux de Jean Lesage avec «Maître chez nous» eurent réussi à mettre sur pied l'État providence dont l'appareil bureaucratique allait devenir le point d'appui d'un nouveau nationalisme.

## Landry maintient son refus d'inviter le fédéral

Le ministre d'État au Développement économique du Québec, **Bernard Landry,** n'a pas été très ému par les critiques du chef de l'Union nationale, **Roch LaSalle,** qui lui a fait grief de ne pas inviter de ministre fédéral au prochain sommet économique sur Montréal, les 4, 5 et 6 mars prochain. M. Landry a expliqué en conférence de presse que le gouvernement du Canada a toujours été représenté dans le passé par des hauts-fonctionnaires qui ont participé aux 17 sommets économiques précédents qui se sont tenus au cours des dernières années. Le ministre québécois ne voit pas pourquoi il devrait en aller autrement dans le cas d'une rencontre du même type consacrée cette fois à l'avenir économique de **Montréal.** Soulignant le fait que le gouvernement central, s'il s'intéresse tellement à Montréal, aurait pu à maintes reprises prendre l'initiative d'un tel genre de rencontre dans le passé, le ministre **Landry** a affirmé que certains participants à la réunion du mois de mars l'ont prévenu qu'ils s'abstiendraient de prendre part aux discussions si Ottawa y était représenté au niveau ministériel.

Été Canada 1981 Programme d'emploi pour étudiants

Nos ressources sont à la hauteur de vos

ÉTÉ CANADA 1981 offre, comme vous le savez, une aide financière aux organisations reconnues afin de concrétiser un de leurs projets.
POUR ÊTRE ADMISSIBLE, votre organisation doit élaborer un projet permettant l'embauche d'au moins trois étudiants pendant 6 à 18 semaines en vue d'un travail utile dont profitera

la communauté:
services récréatifs,
santé et services sociaux, services aux handicapés, conservation de l'énergie, renouvellement des ressources, développement du tourisme et de la culture.
RAPPELEZ-VOUS qu'en vertu des politiques d'emploi du gouvernement fédéral on soutiendra les projets

DATE LIMITE 16 MARS 1981

qui donnent une chance égale à tous, incluant les jeunes, les femmes, les handicapés et les autochtones.
RENSEIGNEZ-VOUS auprès de votre Centre d'Emploi du Canada ou de votre bureau local du Développement de l'Emploi.

1981
Année internationale des personnes handicapées
International Year of Disabled Persons

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Ministre
Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

LA NOUVELLE

du MAURIER LÉGÈRE
Le goût riche et distinctif de du Maurier

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage – éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette – Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg, Régulier: "goudron" 9 mg, nicotine 0.9 mg.